

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Un exemplaire du présent prospectus simplifié provisoire a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada; toutefois, ce document n'est pas encore dans sa forme définitive aux fins de la vente de titres. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent être vendus avant que l'autorité en valeurs mobilières n'ait visé le prospectus simplifié.

Les titres décrits dans le présent prospectus simplifié ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites. Ces titres n'ont pas été enregistrés aux termes de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée (la Loi de 1933) et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis, à une personne des États-Unis (au sens donné au terme U.S. person dans le Regulation S de la Loi de 1933), ni pour le compte d'une personne des États-Unis ou au profit de celle-ci, à moins que ne s'applique une dispense de l'enregistrement. Voir « Mode de placement ».

L'information intégrée par renvoi dans le présent prospectus simplifié provient de documents déposés auprès des commissions de valeurs mobilières ou d'autorités similaires au Canada. On peut obtenir gratuitement des exemplaires des documents intégrés par renvoi sur demande adressée à Quadra Mining Ltd. au 2000 – 1177 West Hastings Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 2K3, téléphone : 604 689-8550 ou sur le site Web www.sedar.com. Si le placement est fait au Québec, le présent prospectus simplifié contient une information conçue pour être complétée par la consultation du dossier d'information. On peut se procurer un exemplaire du dossier d'information en s'adressant au service des relations avec les investisseurs de Quadra Mining Ltd. à l'adresse et au numéro de téléphone susmentionnés ou sur le site Web www.sedar.com.

Nouvelle émission

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ PROVISOIRE

Le 23 janvier 2006

QUADRA MINING LTD.

• \$ CA

• actions ordinaires

Le présent prospectus simplifié vise le placement de • actions ordinaires (les *actions ordinaires*) de Quadra Mining Ltd. (*Quadra* ou la *Société*) au prix de • \$ CA (le *prix d'offre*) par action ordinaire (le *placement*).

Les actions de la Société sont inscrites et négociées à la Bourse de Toronto (la *TSX*) sous le symbole « QUA ». Le 20 janvier 2006, dernier jour de bourse avant l'annonce du placement, le cours de clôture des actions ordinaires à la TSX était de 6,01 \$ CA. Le prix d'offre a été fixé par voie de négociation entre la Société et Valeurs Mobilières Orion Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Raymond James Ltée et Société en commandite GMP Valeurs Mobilières (collectivement, les *preneurs fermes*).

Un placement dans les actions ordinaires comporte un risque élevé. Voir « Mise en garde concernant les renseignements prospectifs » et « Facteurs de risque ». Les conseillers juridiques sont d'avis que, à la date des présentes, les actions ordinaires seront des placements admissibles ou ne seront pas des placement interdits en vertu de certains lois. Voir « Admissibilité aux fins de placement ».

Prix : • \$ CA par action ordinaire

	Prix d'offre	Rémunération des preneurs fermes ⁽¹⁾	Produit net revenant à la Société ⁽²⁾⁽³⁾
Par action ordinaire	• \$ CA	• \$ CA	• \$ CA
Total.....	• \$ CA	• \$ CA	• \$ CA

Notes :

- (1) Aux termes des conditions du contrat de prise ferme du • 2006, conclu par la Société et les preneurs fermes, la Société a convenu de verser aux preneurs fermes une commission en espèces (la *rémunération des preneurs fermes*) correspondant à 5,75% du produit brut du placement. Voir « Mode de placement ».
- (2) La Société a accordé aux preneurs fermes une option (l'*option aux fins des répartitions excédentaires*) pouvant être levée au cours de la période de 30 jours suivant la date de clôture (définie aux présentes) et permettant à celui-ci d'acheter un nombre d'actions ordinaires supplémentaires correspondant à 15 % du nombre total d'actions ordinaires vendues dans le cadre du placement, aux mêmes conditions que celles qui sont énoncées ci-dessus, pour couvrir les répartitions excédentaires et stabiliser le marché. Le présent prospectus simplifié vise également le placement de l'option aux fins des répartitions excédentaires et les actions ordinaires émises à la levée de cette option aux fins des répartitions excédentaires. Les preneurs fermes auront droit à la rémunération des preneurs fermes quant à l'option aux fins des répartitions excédentaires. Si l'option aux fins des répartitions excédentaires est levée intégralement, le prix d'offre total dans le cadre du placement sera de • \$ CA, la rémunération des preneurs fermes sera de • \$ CA et le produit net revenant à la Société sera de • \$ CA.
- (3) Avant la déduction des autres frais estimatifs du placement, soit • \$ CA, qui seront prélevés sur le produit du placement.

(suite à la page suivante)

(suite de la page couverture)

Les preneurs fermes offrent conditionnellement les actions ordinaires, pour leur propre compte, sous réserve de prévente, sous les réserves d'usage concernant leur émission par la Société et leur acceptation par les preneurs fermes conformément aux conditions du contrat de prise ferme dont il est question sous la rubrique « Mode de placement », et sous réserve de l'approbation de certaines questions juridiques par Blake, Cassels & Graydon s.r.l., pour le compte de la Société, et Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., pour le compte des preneurs fermes. Dans le cadre du placement, les preneurs fermes peuvent effectuer des répartitions excédentaires ou des activités de stabilisation du marché. Voir « Mode de placement ».

Deux des preneurs fermes, Valeurs Mobilières Orion Inc. et BMO Nesbitt Burns Inc., ont conseillé la Société et Cambior inc., respectivement, dans le cadre de l'acquisition décrite sous la rubrique « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company » et ont été rémunérés pour ces services. Par conséquent, dans le cadre du placement, la Société peut être considérée comme un « émetteur associé » à Valeurs Mobilières Orion Inc. et à BMO Nesbitt Burns Inc. en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Voir « Relation entre Quadra et les preneurs fermes ».

Les souscriptions d'actions ordinaires seront reçues sous réserve du droit de les refuser ou de les répartir en totalité ou en partie et sous réserve du droit de clore les registres de souscription à tout moment sans préavis. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le • 2006 ou à une date ultérieure dont conviennent la Société et les preneurs fermes, mais au plus tard le • 2006. Un certificat d'inscription en compte représentant les actions ordinaires sera émis sous forme nominative à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (la CDS) ou à son représentant et sera déposé auprès de la CDS à la date de clôture du placement. Les souscripteurs d'actions ordinaires recevront uniquement une confirmation d'achat du courtier inscrit qui est un adhérent à la CDS auprès ou par l'entremise duquel ils ont acheté les actions ordinaires.

TABLES DES MATIÈRES

	Page		Page
MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS.....	3	INTÉRÊT DES EXPERTS	56
ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT	4	PROCÉDURES JUDICIAIRES	57
RENSEIGNEMENT SUR LA MONNAIE ET LE TAUX DE CHANGE	4	INTERDICTION D'OPÉRATIONS ET FAILLITES D'UNE SOCIÉTÉ	57
DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI.....	4	PROMOTEURS	57
LA SOCIÉTÉ	7	VÉRIFICATEURS, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	58
L'INDUSTRIE DU CUIVRE	9	QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE	58
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	13	DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES	58
PROJET CARLOTA	23	GLOSSAIRE DE TERMES TECHNIQUES	G-1
STRUCTURE DU CAPITAL CONSOLIDÉ	43	BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA	F-1
EMPLOI DU PRODUIT	44	CONSENTEMENT DES COMPTABLES AGRÉÉS INDÉPENDANTS	A-1
MODE DE PLACEMENT	44	CONSENTEMENT DES VÉRIFICATEURS	A-2
RELATION ENTRE QUADRA ET LES PRENEURS FERMES.....	45	ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ.....	A-3
CAPITAL-ACTIONS.....	46	ATTESTATION DES PRENEURS FERMES	A-4
FACTEURS DE RISQUE	46		

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent prospectus simplifié contient des « énoncés prospectifs » portant entre autres sur les résultats financiers ou le rendement d'exploitation futurs de Quadra, de ses filiales et de leurs projets respectifs, le prix futur du cuivre, de l'or et du molybdène, l'estimation de réserves et de ressources minières, la concrétisation des estimations des ressources minières, le moment et l'envergure de la production future estimative, les frais de production, les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation et d'exploration, les coûts et le moment de la mise en valeur de nouveaux gisements, les coûts et le moment de l'exploration future, les besoins en capitaux supplémentaires, la réglementation gouvernementale portant sur les activités minières, les risques environnementaux, les frais de remise en état et de réhabilitation, les revendications ou les différends relatifs aux droits de propriété, les limites de garantie d'assurance et le moment et le résultat possible des litiges et des questions de réglementation en suspens ou en cours. On reconnaît souvent les renseignements prospectifs par des termes comme « prévoir », « objectif », « stratégie », « s'attendre », « prévu », « budget », « planifié », « estimations », « prévisions », « intention », « anticiper », « croire » ou des variations (affirmatives ou négatives) de ces termes, ou des énoncés selon lesquels certains actes, événements ou résultats « pourront » ou « pourraient » avoir lieu ou encore « se produiront » ou se produiront « peut-être ». Les renseignements prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus ou inconnus et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Quadra ou de ses filiales diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, ceux qui sont mentionnés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans le présent prospectus simplifié. Bien que Quadra ait tenté de détecter les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que des actes, des événements ou des résultats réels diffèrent considérablement de ceux mentionnés dans les renseignements prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que des actes, des événements ou des résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou attendus. Les renseignements prospectifs contenus aux présentes sont donnés sur le fondement des avis et des estimations de la direction à la date où les énoncés les contenant sont formulés, et Quadra n'est pas tenue de les mettre à jour, notamment par suite de nouveaux renseignements, estimations ou avis ou encore d'événements ou résultats futurs. Rien ne garantit que les renseignements prospectifs se réaliseront avec exactitude étant donné que

les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces renseignements. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux renseignements prospectifs.

L'investisseur devrait s'en remettre uniquement à l'information énoncée ou intégrée par renvoi dans le présent prospectus simplifié. Ni Quadra ni les preneurs fermes n'ont autorisé la communication d'information différente à l'investisseur, et si celui-ci reçoit de l'information différente ou incompatible il ne devrait pas se fier à celle-ci. Ni Quadra ni les preneurs fermes n'offrent de vendre les titres visés par les présentes sur un territoire où l'offre ou la vente de ceux-ci n'est pas autorisée. Il est possible que l'information que contient le présent document soit exacte uniquement à la date indiquée à la première page du présent prospectus simplifié.

ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT

De l'avis de Blake, Cassels & Graydon s.r.l., conseillers juridiques de Quadra, et de Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., conseillers juridiques des preneurs fermes, dans la mesure où les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote d'une bourse visée par règlement au moment pertinent et sous réserve des dispositions des régimes visés, les actions ordinaires constitueront des placements admissibles au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de son règlement d'application (collectivement, la *Loi de l'impôt*) pour les fiducies régies par des régimes enregistrés d'épargne-retraite, des régimes enregistrés d'épargne-études, des fonds enregistrés de revenu de retraite et des régimes de participation différée aux bénéfices.

RENSEIGNEMENT SUR LA MONNAIE ET LE TAUX DE CHANGE

La Société communique son information en dollars américains. Par conséquent, sauf indication contraire, le symbole « \$ » et le terme « dollars » désignent des dollars américains dans le présent prospectus simplifié. La mention « \$ CA » dans le présent prospectus simplifié désigne des dollars canadiens. Le tableau qui suit présente, pour chacun des exercices indiqués, le taux de change à la fin de l'exercice, le taux de clôture moyen ainsi que les taux de clôture extrêmes pour la conversion du dollar canadien en dollar américain, tels qu'ils sont établis par la Banque du Canada. Le taux de change affiché par la Banque du Canada à midi le 20 janvier 2006, pour la conversion du dollar canadien, était le suivant : 1,00 \$ CA = 0,8670 \$ US.

	Exercice terminé le 31 décembre		
	2003	2004	2005
Haut	0,7726	0,8493	0,8695
Bas	0,6381	0,7160	0,7878
Moyen.....	0,7159	0,7689	0,8256
Fin d'exercice	0,7713	0,8320	0,8606

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

L'information intégrée par renvoi dans le présent prospectus simplifié provient de documents déposés auprès des commissions de valeurs mobilières ou d'autorités similaires au Canada. On peut obtenir gratuitement des exemplaires des documents intégrés par renvoi, sur demande à Quadra au 2000 – 1177 West Hastings Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 2K3. On peut également demander ces documents à Quadra par téléphone au 604 689-8550, poste 105. Si le placement est fait au Québec, le présent prospectus simplifié contient une information conçue pour être complétée par la consultation du dossier d'information. On peut se procurer un exemplaire du dossier d'information en s'adressant à Quadra, à l'adresse et au numéro de téléphone susmentionnés. On peut également obtenir un exemplaire des documents intégrés par renvoi sur le site Web www.sedar.com.

Les documents suivants déposés auprès de commissions de valeurs ou d'autorités similaires de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada sont expressément intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié et en font partie intégrante :

- a) les états financiers annuels et intermédiaires cumulés ainsi que le rapport des vérificateurs afférent quant aux états financiers cumulés comparatifs vérifiés pour les exercices terminés le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2001 de BHP Nevada Mining Company et de BHP Nevada Railroad Company inclus dans le prospectus du 1^{er} avril 2004 de la Société;
- b) les états financiers consolidés vérifiés de la Société ainsi que le rapport des vérificateurs afférent pour les exercices terminés le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2003;
- c) le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004;
- d) la déclaration de changement important du 16 mars 2005 déposée sur annexe 51-102A3, détaillant l'acquisition par la Société d'une participation de 50,1 % dans le projet Magistral de cuivre-molybdène de Inca Pacific Resources Inc. et du contrat d'investissement et d'exploitation conclu par Quadra Mining Ltd., Inca Pacific Resources Inc. et Minera Ancash Cobré S.A. s'y rapportant;
- e) la notice annuelle du 31 mars 2005 de la Société (la notice annuelle) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004;
- f) la déclaration de changement important du 4 avril 2005 déposée sur annexe 51-102A3, énonçant les conditions importantes du contrat de crédit conclu par Macquarie Bank Ltd., en qualité le prêteur, Robinson Nevada Mining Company, en qualité d'emprunteur et la Société, en qualité de caution, qui prévoit la facilité de fonds de roulement renouvelable et la marge de crédit de couverture;
- g) la circulaire de sollicitation de procurations du 13 mai 2005 de la Société (à l'exclusion des parties qu'il n'est pas nécessaire d'intégrer aux présentes par renvoi en vertu du Règlement 44-101, à savoir l'information figurant sous la rubrique « Rémunération de la direction » et « Énoncé des pratiques de gouvernance d'entreprise » ainsi que les renseignements relatifs à la composition du comité de la rémunération;
- h) la déclaration de changement important du 8 août 2005 déposée sur annexe 51-102A3 de la Société annonçant que Robinson Nevada Mining Company a pris en charge l'ensemble de l'exploitation minière directe à la mine Robinson, située à Ely (Nevada);
- i) la déclaration de changement important du 5 octobre 2005 déposée sur annexe 51-102A3 de la Société annonçant que la Société a convenu d'acquérir de Cambior inc., Cambior USA, Inc., société-mère de Carlota Copper Company, et que la Société a reçu une lettre d'engagement d'une banque à charte canadienne à l'égard d'un crédit-relais de 15 000 000 \$ afin de financer une partie du prix d'acquisition;
- j) les états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005;
- k) le rapport de gestion pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2005;
- l) la déclaration de changement important datée du 30 novembre 2005 déposée sur annexe 51-102A3 de la Société, annonçant que la Société a mis en œuvre un programme complet de couverture du cuivre et a conclu une lettre d'entente avec sa banque actuelle concernant une marge de crédit d'entreprise de 20 M\$ au maximum échéant le 30 juin 2006 et un crédit-relais de 15 M\$ pour l'acquisition de Cambior USA, Inc.;
- m) la déclaration de changement important datée du 29 décembre 2005 déposée sur annexe 51-102A3, annonçant que la Société a réalisé l'acquisition de Cambior USA, Inc., propriétaire du projet cuprifère Carlota, auprès de Cambior inc.

L'information contenue dans le présent prospectus simplifié ou dans un document intégré ou réputé intégré par renvoi aux présentes est réputée modifiée ou remplacée aux fins du présent prospectus simplifié dans la mesure où une information contenue dans le présent prospectus simplifié ou dans un autre document déposé ultérieurement et aussi intégré ou réputé intégré par renvoi aux présentes modifie ou remplace cette information. Il n'est pas nécessaire que l'information modificatrice ou de remplacement indique qu'elle modifie ou remplace une information préalable ni qu'elle inclue une autre information mentionnée dans le document qu'elle modifie ou remplace. Le fait de présenter une information modificatrice ou de remplacement n'est pas réputé constituer une admission à quelque fin que ce soit du fait que l'information modifiée ou remplacée, au moment où elle a été communiquée, constituait une information fausse ou trompeuse, ni une déclaration fausse d'un fait important, ni une omission de déclarer un fait important qui doit être déclaré ou dont la mention est nécessaire pour éviter qu'une déclaration soit trompeuse dans les circonstances où elle a été faite. Une information ainsi modifiée ou remplacée n'est pas réputée faire partie du présent prospectus simplifié, sauf dans sa forme modifiée ou remplacée.

Les déclarations de changement important (sauf les déclarations de changement important confidentielles), les états financiers et les circulaires de sollicitation de procurations (sauf les parties qu'il n'est pas nécessaire d'intégrer par renvoi aux présentes selon *le Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*) déposés par la Société après la date du présent prospectus simplifié et avant la fin du placement sont réputés être intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié.

LA SOCIÉTÉ

La Société a été constituée, le 15 mai 2002, en vertu de la *Company Act* (Colombie-Britannique) sous la dénomination de *Quadra Resources Ltd.* Les statuts de la Société ont été modifiés le 9 janvier 2003 afin de refléter le changement de dénomination sociale pour Quadra Mining Ltd. Avec prise d'effet le 23 décembre 2003, le capital autorisé de la Société a été modifié pour passer de 1 000 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale à 200 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale, les actions étant regroupées à raison de cinq (5) pour une (1) et, par la suite, le capital autorisé a été augmenté de 800 000 000 d'actions ordinaires après regroupement sans valeur nominale, ce qui donne le capital autorisé actuel de 1 000 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale. Le 14 juin 2005, les actionnaires de la Société ont adopté des résolutions spéciales supprimant les dispositions antérieures des statuts constitutifs de Quadra et remplaçant ceux-ci, prorogeant ainsi la Société en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique).

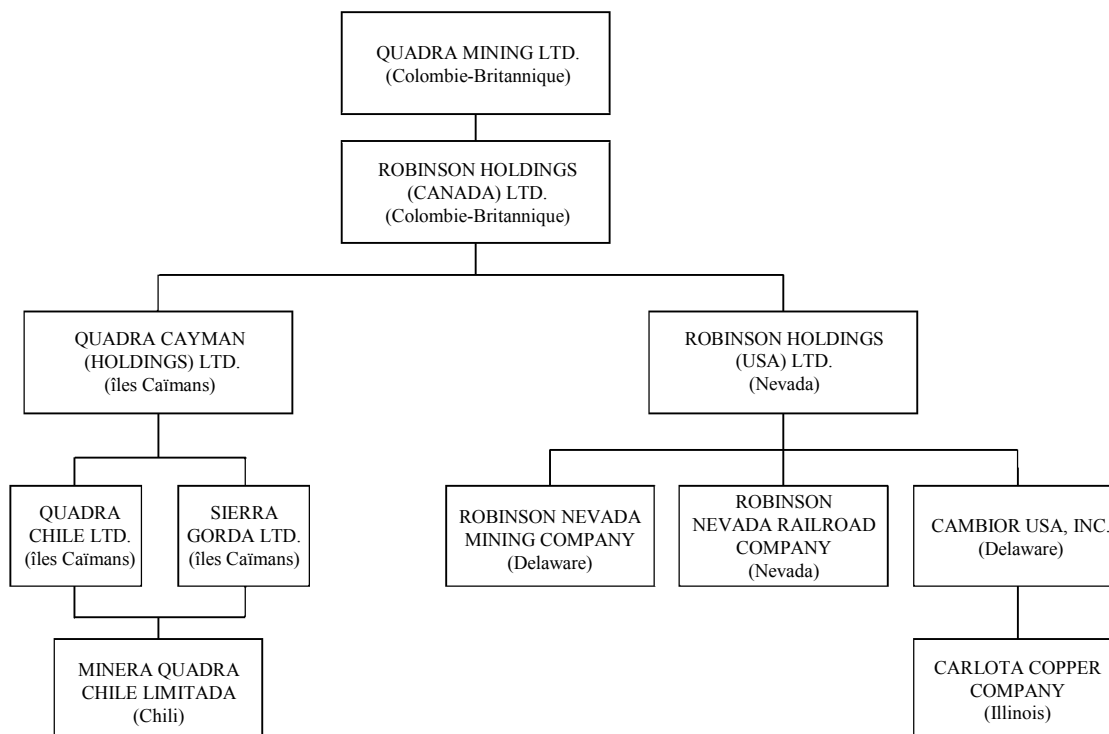
Au 23 janvier 2006, le capital-actions émis et en circulation de la Société se compose de 27 345 931 actions ordinaires (ou 31 523 791 actions ordinaires après dilution).

La Société est un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et ses actions ordinaires sont inscrites à des fins de négociation à la TSX depuis le 8 avril 2004.

Le siège social de la Société est situé au 2000 – 1177 West Hastings Street, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6E 2K3, qui est l'adresse principale de la Société. Le bureau principal et bureau des registres de la Société est situé au Three Bentall Centre, 595 Burrard Street, bureau 2600, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V7X 1L3.

Liens intersociétés

L'organigramme suivant illustre les liens intersociétés existant entre les filiales importantes de la Société qui appartiennent directement ou indirectement à la Société, ainsi que leur territoire de constitution. La Société est propriétaire de tous les titres en circulation de toutes ses filiales. (Voir « La Société – Plan stratégique et description de l'entreprise ».)



Plan stratégique et description de l'entreprise

Plan stratégique

Quadra a été formée afin de devenir une société de niveau intermédiaire d'exploitation et de mise en valeur de métaux de base produisant de 300 à 600 millions de livres de cuivre par année et ayant des projets en réserve pour étayer une production soutenue. En 2004, parallèlement à son PAPÉ, Quadra a fait l'acquisition de la mine Robinson et a commencé son exploitation par la suite. En 2005, la mine Robinson a produit 126,4 millions de livres de cuivre et 81 000 onces d'or récupéré comme sous-produit. La stratégie de Quadra est de tripler cette production d'ici 2008 par le biais :

- de fusions et d'acquisitions visant surtout des projets et des opérations plus modestes mais rentables;
- d'acquisitions d'actifs non essentiels auprès d'autres sociétés minières;
- de l'optimisation et de la mise en valeur d'actifs à court terme, particulièrement la mine Robinson;
- de l'optimisation et de la mise en valeur du projet cuprifère Carlota (le *projet Carlota*). Voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company » et « Projet Carlota ».

Quadra est d'avis qu'il existe d'autres occasions de réaliser sa stratégie en raison de l'importante consolidation qui s'est produite dans l'industrie des métaux de base au cours des 10 dernières années. En raison de cette consolidation, un nombre réduit de petites et moyennes sociétés en exploitation sont en mesure d'exploiter des propriétés auxquelles Quadra s'intéresse ou souhaitent le faire. Quadra estime en outre que des cours du cuivre vigoureux à court et à moyen terme soutiendraient stratégie de croissance.

Le 5 octobre 2005, Quadra a convenu d'acquérir le projet Carlota situé à Miami, en Arizona, auprès de Cambior inc. (*Cambior*). L'acquisition a été réalisée le 21 décembre 2005 et illustre très bien la stratégie de Quadra d'acquérir des actifs non essentiels détenus par d'autres sociétés. Ayant décidé de se concentrer sur ses activités aurifères, Cambior a déterminé que le projet Carlota était un actif non essentiel et a amorcé des démarches pour le vendre en avril 2005. Cambior a dépensé environ 68 M\$ et a consacré près de 14 ans pour l'obtention de permis et à l'élaboration d'études de faisabilité pour le projet Carlota. Quadra prévoit que le projet Carlota permettra :

- une production de cuivre supplémentaire à court terme d'environ 66 millions de livres par année;
- une production directe de cuivre en cathodes comportant un risque limité lié aux frais de fusion et d'affinage, comportant des frais de transport moindres et offrant la possibilité de réaliser des primes par rapport aux prix à la New York Mercantile Exchange Inc. (la *COMEX*) en vue de leur livraison aux États-Unis;
- des coûts de production au comptant moyens moins élevés pour Quadra dans son ensemble;
- une diversification par rapport à l'exploitation d'une mine unique;
- des synergies possibles du point de vue commercial et fiscal avec la mine Robinson;
- une structure de coûts libellés en dollars américains qui présente un avantage certain quant au prix élevé du cuivre en dollars américains et des avantages au chapitre des coûts relatifs découlant de la faiblesse actuelle du dollar américain.

Voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company » et « Projet Carlota ».

Description de l'entreprise

En décembre 2003, Quadra a conclu un contrat avec BHP Copper Inc. (*BHP Copper*), membre du groupe de BHP Billiton Limited (*BHP Billiton*), afin d'acquérir BHP Nevada Mining Company (maintenant Robinson Nevada Mining Company (*RNMC*)) et BHP Nevada Railroad Company (maintenant Robinson Nevada Railroad Company (*RNRC*) et, avec RNMC, les *sociétés Robinson*) qui, ensemble, détenaient les actifs formant la mine Robinson située près d'Ely (Nevada). La réalisation de l'acquisition était conditionnelle à la réalisation par Quadra du PAPÉ. Le 8 avril 2004, Quadra a réalisé le PAPÉ, dont elle a tiré un produit brut de 144 936 000 \$ CA et a

réalisé simultanément l'acquisition des sociétés Robinson moyennant une contrepartie au comptant de 14 763 000 \$. Avant le 8 avril 2004, Quadra était une société fermée et n'avait aucun actif important. La Société génère des flux de trésorerie provenant de l'exploitation depuis le début de 2005, et, en date du 30 septembre 2005, elle avait un actif total d'environ 182,3 M\$.

La mine Robinson a été mise en production plus de deux mois plus tôt que prévu, à un moment où les conditions du marché étaient très difficiles, particulièrement en ce qui a trait à l'accès au personnel compétent et à l'équipement minier. La mine Robinson est actuellement exploitée à plein rendement et produit des flux de trésorerie positifs. Peu après le début de la production commerciale, à la fin de 2004, la Société a découvert la possibilité de récupérer commercialement le molybdène du concentré de cuivre. On a construit un circuit de récupération du molybdène, dont la mise en service a débuté en décembre 2005. D'autres études sont en cours ou prévues à la mine Robinson pour évaluer les possibilités d'exploration de la propriété, la possibilité de produire séparément de l'or par lixiviation en tas et d'autres procédés de récupération du cuivre à partir du concentré. La mine Robinson demeurera l'activité fondamentale de Quadra, et la Société prévoit continuer d'optimiser d'autres perspectives pour la propriété. Voir « Événements récents – Mine Robinson ».

En janvier et en février 2004, Quadra, par l'entremise de sa filiale chilienne en propriété exclusive, a conclu des lettres d'entente avec quatre vendeurs distincts, aux termes desquelles elle-même et les vendeurs ont convenu de conclure six contrats d'option distincts (les *contrats d'option*) qui permettraient à Quadra d'acheter six propriétés contiguës au Chili, qui forment le projet Sierra Gorda. Les contrats d'option ont tous des durées, des conditions et des ajustements différents. Le prix d'achat total des six propriétés est de 24 975 000 \$. Les calendriers de paiement sont structurés de telle sorte qu'il y a des paiements initiaux et des paiements annuels et semestriels par la suite jusqu'à ce que le prix d'achat intégral soit acquitté. Le montant initial payé au moment de la conclusion des contrats d'option était de 1 675 000 \$, une somme supplémentaire de 994 000 \$ étant payable aux vendeurs au cours des deux premières années des contrats d'option, ces paiements étant à jour. Le projet Sierra Gorda pourra contribuer à la production à l'avenir. Voir « Événements récents – Projet Sierra Gorda ».

Le 5 octobre 2005, Quadra et Cambior ont conclu une lettre d'entente (la *lettre d'entente*) aux termes de laquelle Quadra a convenu d'acheter de Cambior la totalité des actions de Cambior USA, Inc. (*Cambior USA*), société-mère de Carlota Copper Company (CCC), qui détient le projet Carlota. Voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company » et « Projet Carlota ».

L'INDUSTRIE DU CUIVRE

Utilisations du cuivre

La consommation annuelle de cuivre totalisait environ 16,7 millions de tonnes à l'échelle mondiale en 2004 et devrait être comparable en 2005. Excellent conducteur électrique relativement abondant, le cuivre est souvent utilisé pour la distribution d'énergie et les commandes électriques. Il résiste également bien à la corrosion. Le secteur de la construction est le premier utilisateur final de cuivre. Le cuivre est utilisé pour les câbles, les tuyaux, les appareils intégrés et les feuilles de métal servant au recouvrement. Aux États-Unis, le secteur de la construction consomme environ 45 % du cuivre, et le logement unifamilial moyen contient 450 livres de cuivre. De plus, le cuivre est utilisé dans les produits électriques et électroniques, le transport ainsi que la machinerie et l'équipement industriels.

La demande croissante de cuivre a été accélérée par l'industrialisation rapide des économies émergentes en Asie, particulièrement en Chine, et est stimulée par l'essor de la demande interne et étrangère de produits manufacturés, la progression du marché de l'habitation et l'expansion des infrastructures énergétiques.

Prix du cuivre

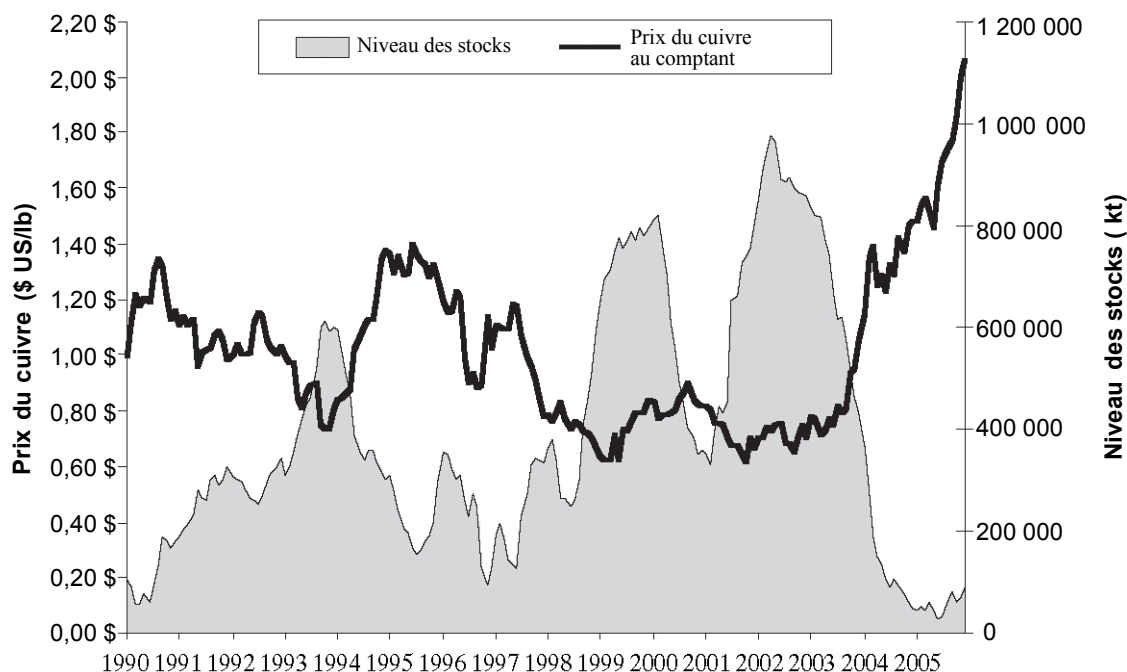
Les prix du cuivre ont été, par le passé, à la fois cycliques et volatils, se situant à l'intérieur d'une fourchette allant de 0,50 \$ à 1,60 \$ la livre tout au long des années 1980 et 1990. Après le développement d'une importante capacité excédentaire du début jusqu'au milieu des années 1990, le cuivre a connu une période de six ans de prix en baisse, ce qui a entraîné une baisse des activités d'exploration et de mise en valeur. Depuis 2003, la

demande croissante de cuivre, surtout en Chine, jointe à l'incapacité de l'industrie du cuivre d'augmenter l'approvisionnement en raison de l'absence de projets de mise en valeur immédiats, s'est traduite par une diminution des stocks de cuivre. Ces stocks peu élevés, ainsi que l'affaiblissement du dollar américain, ont conduit à une augmentation considérable du prix du cuivre depuis 2003. Le 13 janvier 2006, le prix du cuivre au comptant à la London Metal Exchange (la *LME*) a augmenté pour atteindre un sommet sans précédent de 2,15 \$/lb.

Le tableau suivant illustre les fluctuations des prix quotidiens le matin du cuivre à la LME et des prix quotidiens le matin de l'or à la London Bullion Market depuis 1995 et à la fin de chaque trimestre en 2005.

Année	Prix moyen du cuivre (\$/lb)	Prix moyen de l'or (\$/oz)
1995.....	1,33	384
1996.....	1,04	388
1997.....	1,03	331
1998.....	0,75	294
1999.....	0,71	279
2000.....	0,82	279
2001.....	0,72	271
2002.....	0,71	311
2003.....	0,81	351
2004.....	1,30	410
2005.....	1,67	445
31 mars 2005.....	1,48	428
30 juin 2005.....	1,54	428
30 septembre 2005.....	1,70	440
31 décembre 2005.....	1,95	486

Le graphique qui suit indique le niveau des stocks de cuivre à la LME ainsi que le cours au comptant du cuivre à la LME de 1990 à 2005.



Source : Bloomberg

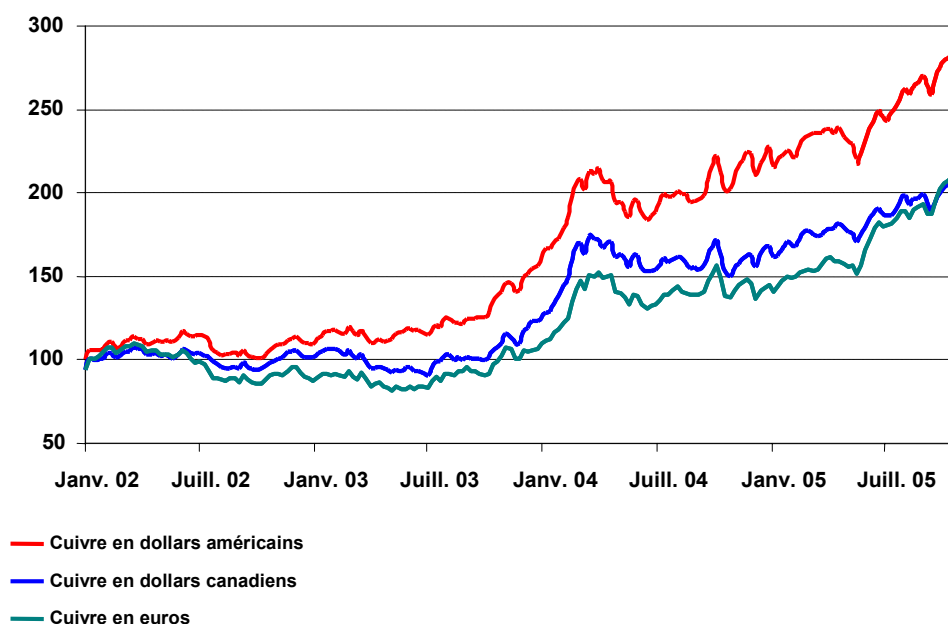
Les prélèvements sur les stocks mondiaux au cours de 2005 résultent de la forte demande et de l'incapacité à court terme de l'offre à y répondre. Selon Macquarie Research, à la fin de 2004, les stocks mondiaux de cuivre

raffiné s'établissaient à 678 000 tonnes. À la fin de 2005, ils étaient tombés à 552 000 tonnes. La chute sur douze mois de 126 000 tonnes représente une diminution de 19 %. À la fin de 2005, les stocks mondiaux disponibles suffisaient seulement à couvrir la consommation des pays occidentaux pendant 2,4 semaines, par rapport à 2,9 semaines l'année précédente.

Le prix du cuivre a augmenté de 51 % au cours de la dernière année jusqu'au 13 janvier 2006; il est passé de 1,42 \$ la livre le 13 janvier 2005 à des sommets historiques de 2,15 \$ la livre le 13 janvier 2006. Les stocks publiés à la LME ont chuté à leur plus bas niveau en 30 ans, soit seulement 25 525 tonnes le 22 juillet 2005; ils ont cependant remonté pour atteindre 102 375 tonnes en date du 13 janvier 2006.

Le prix de référence du cuivre est déterminé en dollars américains à la fin de chaque jour ouvrable en fonction des négociations à la LME. Ses fluctuations peuvent différer selon la devise dans laquelle il est exprimé en raison du fléchissement relatif du dollar américain. Bien que le prix du cuivre ait augmenté de 175 % en dollars américains entre janvier 2002 et le 28 octobre 2005, l'augmentation est moindre lorsqu'elle est exprimée dans d'autres devises importantes, comme l'euro et le dollar canadien, où elle est légèrement supérieure à 100 %. Le taux de change relatif des principales devises est une composante du prix du cuivre mondial. Le graphique qui suit illustre l'incidence du taux de change sur le prix de référence du cuivre.

Prix historiques du cuivre en dollars américains et canadiens et en euros



Source : Bloomberg

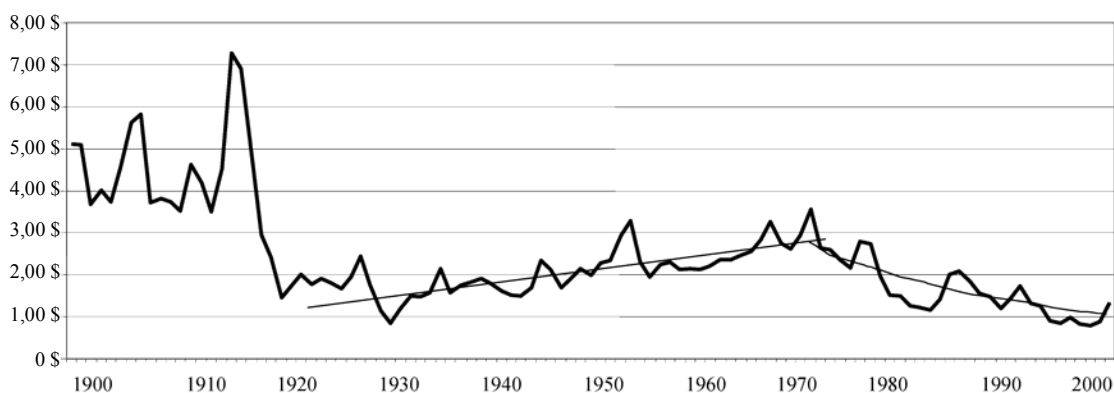
Certaines interruptions de l'offre survenues dans des mines de cuivre en exploitation ont réduit l'offre des mines au cours de 2005. Au Pérou, la mine Tintaya de BHP Billiton a fermé pendant trois semaines en raison de perturbations sociales. Au Chili, un important tremblement de terre a obligé la mine Cerro Colorado de BHP Billiton à interrompre ses activités pendant plusieurs semaines, et la mine Zaldivar de Placer Dome est restée fermée pendant deux semaines en raison d'une grève. Aux États-Unis, les mines de cuivre d'Asarco Inc. ont également été fermées en raison d'une grève en juillet et le sont demeurées après que Grupo Mexico, société-mère d'Asarco, a déclaré la faillite d'Asarco.

La demande de cuivre en 2005 a connu une forte croissance en Asie mais s'est quelque peu stabilisée aux États-Unis et en Europe. En août, le International Copper Study Group a annoncé que la demande mondiale dépassait l'offre mondiale de 165 000 tonnes de janvier à mai. La demande a gagné 8,8 % en Chine, 12 % en Inde et

17 % en Russie. De nombreux analystes s'attendent à ce que la forte croissance de la demande se poursuive dans un avenir prévisible.

Le prix du cuivre exprimé en dollars américains constants de 2004 a reculé progressivement au cours des cent dernières années en raison des nouvelles technologies qui entraînent une réduction des frais de production, comme la flottation, l'exploitation à ciel ouvert et la lixiviation combinée à la récupération du cuivre par extraction électrolytique et extraction par solvant. Les nouvelles technologies permettent d'accéder à des ressources qui ne présentaient pas d'intérêt économique par le passé.

Prix du cuivre à long terme



Source : U.S. Geological Survey

Vente ou production tirés des activités de Quadra

Le concentré de cuivre produit à la mine Robinson est converti en métal par un processus de fusion et d'affinage, qui est effectué à façon, les producteurs payant les fonderies pour la récupération du cuivre à partir du concentré. Au cours de la dernière année, les frais de traitement et d'affinage (*FT/FA*) des fonderies ont augmenté considérablement. Les prix de référence sont établis par négociation entre les fournisseurs et les fonderies de premier plan, et quelques mines clés et les fonderies japonaises ont essentiellement établi les prix mondiaux pour la période correspondante. En décembre 2003, les conditions de référence pour les contrats annuels entre les mines et les fonderies étaient habituellement de l'ordre de 30 \$ la tonne de concentré pour les frais de traitement (*FT*) et de 3 ¢ la livre pour les frais d'affinage. Ces prix sont passés à 65 \$/6,5 ¢ au milieu 2004 et à 85 \$/8,5 ¢ à la fin de 2004. RNMC a été en mesure d'obtenir des contrats à ces taux, mais les *FT/FA* pour les concentrés de cuivre vendus sur le marché au comptant ont atteint un prix aussi élevé que 180 \$/18 ¢ en 2005. Ils se sont atténués quelque peu à mesure que les fonderies ont mené à bien d'importants programmes d'entretien et que les goulots d'étranglement de capacité ont été éliminés. En 2005, les prix pour les ventes aux fonderies de milieu d'année étaient de l'ordre de 115 \$/11,5 ¢. Pour une petite partie de sa production estimée de 2006, Quadra utilise les prix établis en 2004, mais elle paiera les prix de référence pour la majorité de sa production prévue en 2006.

Le projet Carlota est un gisement d'oxyde de cuivre qui sera exploité au moyen de méthodes conventionnelles d'exploitation à ciel ouvert. Le minerai tout-venant (le *minerai tout-venant*) fera l'objet de lixiviation en tas et les solutions seront traitées dans une usine d'extraction par solvant et d'extraction électrolytique (*extraction par solvant et extraction électrolytique*) afin de produire à la mine du cuivre sous forme de cathodes pouvant être vendu. Cela éliminera le risque de fluctuation des frais de fusion et d'affinage et réduira les frais de transport. Étant donné la liquidité et la demande élevées sur le marché des cathodes de qualité supérieure, on prévoit trouver des marchés faciles en Amérique du Nord pour la production de cathodes de cuivre du projet Carlota.

L'Amérique du Nord devrait être un importateur net de cuivre. La direction prévoit que les acheteurs nord-américains paieront un supplément par rapport au prix du cuivre à la COMEX pour le cuivre en cathode

produit en Amérique du Nord en raison des frais de transport supplémentaires qu'ils auraient dû déboursier pour du matériel importé. Ce supplément est actuellement de 5 ¢ la livre.

Pour une description détaillée des projets et des propriétés de la Société, voir la rubrique « Activités de la Société » dans la notice annuelle de la Société.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Mine Robinson

Circuit de récupération de molybdène

En mai 2005, Quadra a amorcé la construction d'un circuit de récupération du molybdène de 7,75 M\$ à la mine Robinson. La mise en service du circuit a débuté à la fin de 2005. Cette décision était fondée sur l'évaluation, par la Société, du molybdène récupéré en concentré de cuivre depuis novembre 2004 et l'examen, par un consultant externe, des données antérieures. Kennecott Copper Corporation, propriétaire antérieur de la propriété, avait recouvré du molybdène à partir du minerai extrait depuis les premières étapes des carrières Tripp-Veteran et Ruth de la mine Robinson. Bien que la source de données antérieures soit étendue, Quadra n'est pas en mesure, à l'heure actuelle, de confirmer l'étendue ni la teneur des ressources de molybdène.

Depuis le début de la production, Quadra a procédé régulièrement à des essais relatifs au molybdène. Selon les essais produits à ce jour, la base de données sur les forages passés et le plan de durée de la mine, la Société a préparé une estimation interne de la production future de molybdène. Bien que les résultats limités de cette production antérieure ne soient pas nécessairement déterminants quant à la production future, la Société prévoit récupérer des quantités importantes de molybdène chaque année. Bien que Quadra soit convaincue qu'elle dispose de données suffisantes pour procéder à la construction du circuit de molybdène, elle ne peut garantir la quantité de molybdène qu'elle produira à la mine Robinson ni que le molybdène récupéré à l'avenir sera de même teneur que celui qui a été récupéré antérieurement ou de la teneur déterminée par des essais en laboratoire à petite échelle ni que sa teneur sera suffisamment élevée pour le vendre de façon commerciale. Quadra compte continuer d'effectuer des essais sur les concentrés de cuivre récupérés pour le molybdène.

Contrat minier à la mine Robinson

Le 9 août 2005, RNMC, filiale en propriété exclusive de Quadra, a conclu un contrat avec Washington Group International (*WGI*), entrepreneur minier pour la mine Robinson, aux termes duquel RNMC a accepté d'assumer toutes les responsabilités liées à l'exploitation minière à la mine Robinson que WGI assumait. Le contrat prévoyait une transition ordonnée de toutes les autres activités à RNMC d'ici le 31 octobre 2005.

Aux termes du contrat, RNMC devait payer des honoraires à WGI, acquérir certain matériel et prendre en charge ou refinancer certains baux de matériel. Le 27 octobre 2005, RNMC a signé un contrat de location avec Caterpillar Financial Services Corporation (*Caterpillar*) afin de louer l'équipement de WGI utilisé à la mine Robinson. La durée du contrat est de 60 mois, et le loyer total s'élève à 14,3 M\$. On a procédé au transfert d'environ 300 employés et de l'équipement sans interrompre la production, et la clôture de l'opération a eu lieu le 1^{er} novembre 2005. RNMC et WGI règlent actuellement certaines questions commerciales.

Renseignements relatifs aux coûts, à la production et aux flux de trésorerie à la mine Robinson

Le 8 septembre 2005, Quadra a annoncé que les consignes relatives à ses coûts en espèces par livre produite pour 2005 à la mine Robinson avaient été révisées pour tenir compte de la production et des estimations du coût du marché actuels et que les coûts devaient augmenter pour atteindre entre 1,15 \$ et 1,24 \$ la livre de cuivre produite. Les principaux facteurs de cette augmentation ont été la plus faible teneur du minerai traité, la baisse des récupérations et la hausse des frais d'exploitation, surtout en ce qui a trait au carburant et aux pneus. Les autres frais d'exploitation ont été soumis aux mêmes conditions du marché qui ont également donné lieu aux augmentations récentes de la demande générale de marchandises. La production de métal à la mine Robinson en 2005 s'élevait à 126,4 millions de livres de cuivre et à environ 81 000 onces d'or.

Le 29 novembre 2005, Quadra a annoncé qu'elle avait mis en oeuvre un programme complet de couverture du cuivre qui garantira des flux de trésorerie importants provenant des ventes de cuivre de 2006 réalisées par la mine Robinson, dont elle est l'unique propriétaire.

La Société a établi un programme de couverture qui prévoit un prix moyen de 1,70 \$ la livre de cuivre pour les 135 millions de livres de cuivre estimées pour lesquels Quadra s'attend à recevoir un règlement définitif en 2006. En raison du délai entre la production de la mine et les ventes définitives, les prix de couverture s'appliquent à environ 44 millions de livres de cuivre produites en 2005 et 91 millions de livres produites en 2006. Le reste de la production estimée de 2006, soit entre 54 et 59 millions de livres environ, n'est pas couverte. Même si le règlement définitif de la production restante de cuivre aura lieu en 2007, Quadra s'attend à recevoir des paiements provisoires en 2006, qui seront généralement conformes au cours au comptant à la LME au moment de l'expédition. Le programme de couverture n'exige pas de marge de trésorerie. Macquarie Bank Limited a accordé à la Société une marge de crédit de couverture, sans appel de marge, à des conditions liées à la production annuelle convenues à l'occasion. La marge de crédit de couverture est garantie dans le cadre d'ententes de sûretés dans le contrat de crédit modifié en date du 19 décembre 2006.

Selon l'estimation globale de la production payable de 2006, un prix de l'or hypothétique de 475 \$, les estimations des frais d'exploitation et des besoins en capitaux pour la propriété et à l'extérieur du site et le programme de couverture en vigueur, la mine Robinson devrait générer entre 35 M\$ et 45 M\$ de flux de trésorerie d'exploitation avant impôts en 2006, compte non tenu des produits éventuels provenant du molybdène.

La teneur du minerai et le profil associé de production du concentré de cuivre varient d'un mois à l'autre et de trimestre en trimestre. Par exemple, c'est au deuxième trimestre que l'on réalisera environ le tiers de la production prévue de 2006. Les flux de trésorerie varieront en conséquence.

La production et les coûts estimés de la Société pour 2006 s'établiront comme suit :

Production de cuivre	145-150 millions lb
Production de sous-produit d'or	55 000-60 000 onces
Production éventuelle de sous-produit de molybdène	1,0-1,6 million lb
Frais d'exploitation sur le site ⁽¹⁾⁽²⁾	145 M\$
Frais d'exploitation hors site ⁽²⁾	72 M\$
Coûts en capital	6 M\$

Notes :

(1) Comprend 14 M\$ de frais reportés d'enlèvement des stériles qui devraient être capitalisés et 11 M\$ de frais de location d'équipement.

(2) Les frais d'exploitation ne comprennent aucun crédit pour les frais d'exploitation.

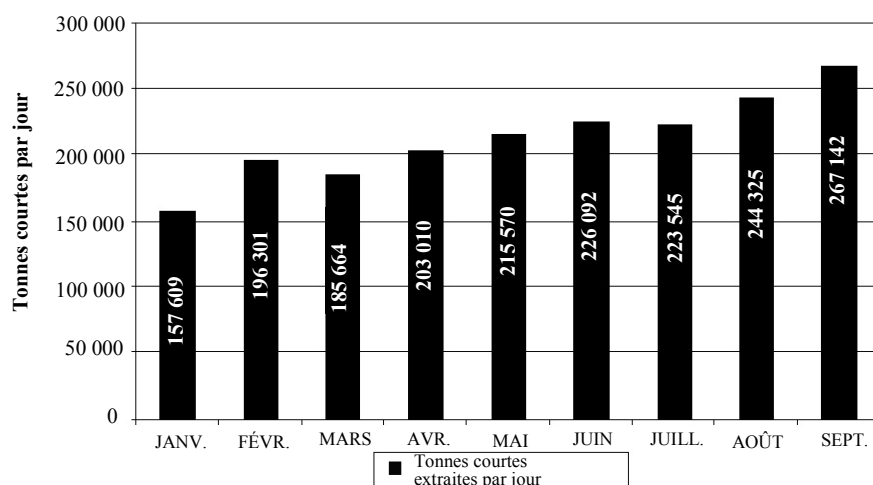
Les frais sur le site estimés sont fondés sur la situation actuelle et peuvent varier selon les fluctuations des coûts des intrants, particulièrement de l'électricité, du carburant et des articles consommables. Les frais hors site estimés sont fondés sur les frais de transport en date de novembre 2005 et sur une combinaison des frais de novembre 2005 et des frais prévus relativement à la fusion et à l'affinage et, le cas échéant, comprennent un droit de participation. Ces frais peuvent fluctuer selon les prix du carburant et les conditions de fusion, qui ont été très volatils au cours de 2005. Quadra a conclu des contrats de vente visant environ 80 % de sa production de concentré prévue en 2006 et environ 50 % en 2007. Les frais de fusion et d'affinage sont une combinaison des frais établis par contrat entre la fin de 2004 et la fin de 2005.

D'autres engagements, à l'exclusion des projets Sierra Gorda et Carlota, totalisent 15 M\$ et comprennent les frais du siège social, les contributions supplémentaires à la fiducie de remise en état de la mine Robinson et les dépôt de sûretés sur les baux d'équipement. Aux termes du contrat d'achat d'actions définitif visant l'acquisition du projet Carlota, la Société a convenu de verser 25 000 onces d'or à Cambior au cours de 2006.

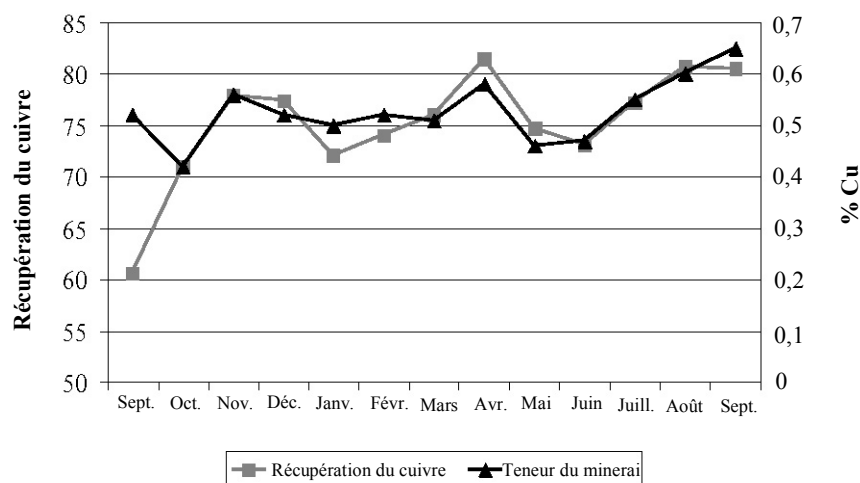
Comme il est indiqué dans les graphiques ci-après, le taux d'extraction minière moyen a augmenté progressivement au cours de 2005. Les activités de concentration se sont stabilisées au cours du premier trimestre de 2005. La teneur du minerai livré à l'usine de concentration s'est rétablie progressivement à la suite de la mise en

œuvre de mesures de contrôle des parois de la carrière. Le taux d'extraction moyen jusqu'à la fin de juillet s'établissait à 182 000 tonnes par jour. En août et en septembre, cette moyenne est passée à 232 000 tonnes par jour. Selon le plan de mine révisé, il est prévu d'extraire en 2006 du minerai de teneur supérieure écarté en 2005. Le minerai de la carrière Veteran commencera à être exposé au cours du premier trimestre de 2006 lorsque la séquence d'exploitation minière à la carrière Tripp sera terminée. L'analyse géotechnique indique que les parois de la fosse à la carrière Veteran seront plus stables que celles de la carrière Tripp.

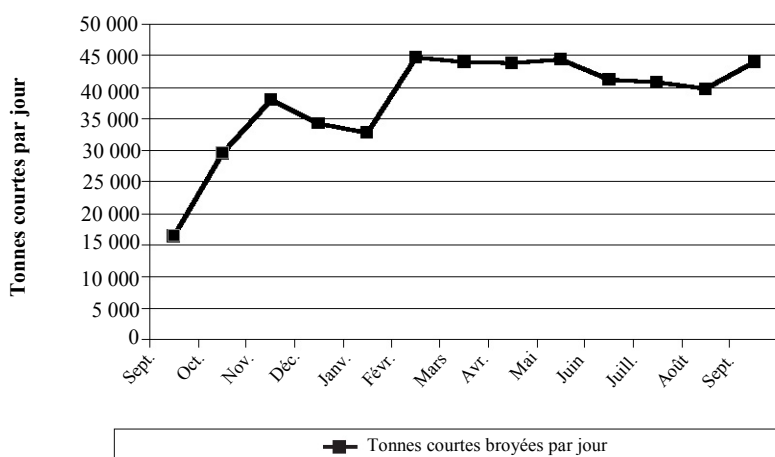
RENDEMENT MENSUEL DE LA MINE ROBINSON – 2005



Concentrateur de la mine Robinson – Récupération du cuivre de septembre 2004 à septembre 2005



Concentrateur de la mine Robinson – Tonnage de 2005



Facilité de crédit d'entreprise

Le 29 novembre 2005, Quadra a annoncé qu'elle avait conclu une lettre d'entente en vue d'apporter une modification à sa facilité de crédit d'entreprise de 20 M\$ que lui consent Macquarie Bank Limited, modification dont les conditions ont été finalisées et signées le 21 décembre 2005. La facilité arrivera à échéance le 30 juin 2006, après quoi elle retrouvera ses arrangements de crédit actuels. Quadra a prélevé la totalité du montant consenti aux termes de la facilité de crédit. Afin de garantir le remboursement de la facilité de crédit, de même qu'un crédit-relais servant à effectuer le versement initial du prix d'achat du projet Carlota, la Société a accordé une sûreté sur la totalité des actifs de Robinson Holdings (USA) Ltd. (RHUSA), incluant RNMC, et une deuxième sûreté grevant le projet Carlota.

Réserves de la mine Robinson

Le 20 janvier 2006, Quadra a annoncé que ses réserves minérales à la mine Robinson avaient augmenté de 27 %. La durée estimée de la mine Robinson est donc passée à 10,3 ans, comparativement à 8,3 ans avant la révision. La révision détaillée des prix et coûts prévus a fait doubler la zone de la mine Ruth qui sera exploitée après l'exploitation des carrières Tripp-Veteran. Les nouvelles réserves prouvées et probables sont fondées sur des prix de 1,15 \$ la livre de cuivre et de 425 \$ l'once d'or. Aucun nouveau forage ni aucune nouvelle analyse géologique n'ont été entrepris pour calculer les estimations de réserves mises à jour. La révision n'a eu aucune incidence sur la mine Tripp-Veteran puisque les limites de la base de données de forage existante sont atteintes.

Le tableau suivant illustre les réserves prouvées et probables à la mine Robinson en date du 1^{er} janvier 2006 :

Réserves minérales au 1 ^{er} janvier 2006								
Classification des réserves	Matières au-dessus de la teneur de coupure					Matières en deçà de la teneur de coupure (en milliers de tonnes)	Total des matières (en milliers de tonnes)	Taux de recouvrement
	Tonnes (en milliers)	Cuivre (%)	Or (g/tonne)	Métal contenu				
				Cuivre (en milliers de tonnes)	Or (en milliers d'onces)			
Prouvées	140 412	0,69 %	0,249	966	1 124			
Probables	5 104	0,73 %	0,218	37	36			
Prouvées et probables⁽¹⁾	145 516	0,69 %	0,249	1 004	1 160	493 460	638 976	3,39

Note :

- (1) Les réserves de 2004 de la mine Tripp-Veteran ont été calculées en fonction du rapport technique courant préparé conformément au Règlement 43-101 pour ce mandat (le *Règlement* 43-101) en date du 30 juin 2004. M. Steve Ristorcelli, géologue professionnel agréé de Mine Development Associates, Inc. (MDA), de Reno (Nevada), était la *personne qualifiée* au sens du Règlement 43-101 pour ce mandat. En janvier 2005, on a soustrait les matières extraites en 2004 afin de rajuster les réserves. En janvier 2006, M. Scott Hardy, ingénieur (mines) de MDA, a mis à jour les réserves minérales pour les mines Tripp-Veteran et Ruth et est également une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. Les nouvelles réserves des mines Tripp-Veteran et Ruth, mises à jour en janvier 2006, sont fondées sur un prix de 1,15 \$ la livre de cuivre et de 425 \$ l'once d'or et sur une mise à jour des paramètres économiques utilisés pour la conception des fosses de la mine.

Les réserves minérales sont fondées sur un calcul de la valeur nette qui comprend tous les décaissements d'exploitation. Les matières *mesurées* et *indiquées* ayant une valeur nette supérieure à zéro et reposant également dans les limites de la mine à ciel ouvert sont appelées réserves *prouvées* et *probables*, respectivement. Les réserves prouvées et probables constituent une partie des catégories des ressources minérales *mesurées* et *indiquées*, dans lesquelles elles sont incluses, respectivement.

Redevance payable

En décembre 2005, Royal Gold, Inc. (*Royal Gold*) a fait l'acquisition auprès de Kennecott Minerals Company de la redevance de 3 % calculée à la sortie de la fonderie payable par RNMC (la *redevance de Royal Gold*). Le produit de la redevance de Royal Gold est versée à la fiducie de la propriété Robinson, constituée dans le but de remettre en état la propriété de la mine Robinson, jusqu'à ce que 20 000 000 \$ au total en capital et en intérêts soient accumulés. Ensuite, le produit sera versé à Royal Gold. Au 30 septembre 2005, la fiducie de la propriété Robinson avait des contributions cumulatives de 14 655 000 \$, incluant des contributions en nature de 4,9 M\$.

Acquisition de Carlota Copper Company

Le 5 octobre 2005, Quadra et Cambior ont conclu une lettre d'entente aux termes de laquelle Quadra a convenu d'acheter de Cambior la totalité des actions de Cambior USA, société-mère de CCC, qui détient le projet Carlota. La clôture de l'acquisition a eu lieu le 21 décembre 2005 aux termes d'un contrat d'achat d'actions définitif. Ce contrat détaille les conditions de l'achat et les déclarations et garanties des deux parties. La contrepartie théorique estimée de 41 020 000 \$ au total, sous réserve de rajustements, est payable à Cambior de la façon suivante :

- 15 000 000 \$ en espèces ont été versés à la clôture de l'acquisition;
- 50 000 onces d'or devant être réglées comme suit :
 - à chacune des dates suivantes, soit le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre 2006, Quadra remettra à Cambior ou à l'ordre de celle-ci 6 250 onces d'or;
 - à la survenance du dernier à survenir des événements suivants, soit (i) le 30 mars 2007 et (ii) la première des dates suivantes à survenir, soit la date à laquelle Quadra juge que certaines questions en litige en cours ne sont plus raisonnablement susceptibles de nuire à la mise en valeur du projet Carlota ou le 30 juin 2010, et aux dates qui tombent 90, 180 et 270 jours par la suite, Quadra doit remettre à Cambior ou à l'ordre de celle-ci 6 250 onces d'or;
- il se peut qu'une somme supplémentaire en espèces de 4 000 000 \$ soit payable à Cambior à la suite de la réalisation d'un programme de forage convenu sur environ 3 000 mètres visant à confirmer le statut de certaines matières actuellement incluses dans les ressources du gisement Carlota. Voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota » et « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company – Contrat définitif ».

Les 50 000 onces d'or sont évaluées à 26 020 000 \$, compte tenu d'un prix de l'or de 520 \$ l'once, soit le prix de l'or à terme moyen calculé à la date de clôture de l'acquisition du projet Carlota. Quadra compte financer les versements en or par prélèvement sur sa production à la mine Robinson.

Quadra est tenue de conclure un arrangement de garantie financière avec le Forest Service des États-Unis (le *service des forêts*) en vue de fournir une garantie financière concernant la remise en état éventuelle du

programme de travaux soumis au service des forêts. Cambior USA, par l'entremise de Cambior, avait conclu un cautionnement de 6 800 000 \$ avec le service des forêts. La Société, à court terme, devra présenter un nouveau programme de travaux et convenir avec le service des forêts des arrangements de garantie financière nécessaires qui peuvent accroître le montant du cautionnement.

L'actif de Cambior USA comprend notamment une excavatrice PH 2800 usagée et 10 camions de transport Dresser/Komatsu usagés de 190 tonnes courtes. Cet équipement se trouve en Australie et pourrait être déménagé à la propriété Carlota. On trouve également, à la propriété Carlota, une usine démontée d'extraction par solvant achetée de la propriété San Manuel de BHP Billiton, une décocheuse de cathodes MIM avec des pièces de rechange en acier inoxydable et d'autre matériel roulant de soutien et appareillage de commutation.

La juste valeur estimée de la contrepartie versée en échange des actifs de Cambior USA, estimés à 41 020 000 \$, s'élève à 37 837 000 \$ à la date de l'acquisition, compte tenu de l'actualisation des futurs versements en or. La juste valeur de la contrepartie, à l'exclusion de la contrepartie conditionnelle pour les ressources supplémentaires décrites ci-dessus, est répartie comme suit :

• propriété minière de Carlota.....	26 822 000 \$
• redevance prépayée à BHP Billiton.....	3 265 000 \$
• équipement minier mobile et équipement de traitement.....	<u>7 750 000 \$</u>
• Total de la juste valeur du prix d'achat	<u>37 837 000 \$</u>

Voir « Bilan consolidé pro forma ».

Description du projet cuprifère Carlota

Le projet Carlota, projet cuprifère de mise en valeur en phase avancée et disposant de permis, situé dans le district minier Globe-Miami, en Arizona, l'une des régions minières cuprifères les plus prolifiques du monde. Le projet est situé parmi plusieurs mines historiques et est adjacent à la mine Pinto Valley de BHP Copper.

Cambior a acquis Westmont Mining Inc. (aujourd'hui la Carlota Copper Company) en 1991 et a réalisé une étude de faisabilité en 1996, qui a établi la faisabilité technique et économique d'activités de lixiviation en tas de matières broyées et d'une mine à ciel ouvert au projet Carlota. Des questions de permis et les prix du cuivre demeurant faibles ont par la suite empêché la mise en valeur, bien que le processus d'obtention des permis se soit poursuivi et qu'il ait été essentiellement achevé en 2000. En 2003 et en 2004, BHP Copper et Cambior ont réalisé une étude de faisabilité conjointe évaluant une exploitation conjointe, à l'aide de l'infrastructure de la mine Pinto Valley, adjacente au projet Carlota. L'étude a évalué le concept de la lixiviation en tas de minerai tout-venant; toutefois, en dépit d'une conclusion positive, on n'a pas donné suite à l'exploitation conjointe. En 2005, Cambior a préparé une nouvelle étude de faisabilité fondée sur un projet autonome, utilisant les données de l'étude de faisabilité de 1996 et de l'étude conjointe de faisabilité de 2003-2004. Dans le cadre de cette étude, Independent Mine Consultants, de Tucson, en Arizona (IMC) a préparé un rapport technique conformément au Règlement 43-101. Voir « Projet Carlota ».

Au cours des 14 dernières années, Cambior a investi plus de 68 M\$ dans le projet Carlota pour l'acquérir, l'explorer, le mettre en valeur, pilotant le projet dans le processus d'obtention des permis et assemblant l'équipement de la mine, les puits d'approvisionnement en eau et les autres infrastructures de la mine. Le rapport technique sur le projet Carlota prévoit une période de construction et de prédécapage des résidus de 18 mois, et une lixiviation débutant au cours du dixième mois ainsi que la première production de cuivre en cathodes trois mois plus tard. Le rapport envisage l'exploitation d'une mine à ciel ouvert au moyen de camions et d'excavatrices ainsi qu'une extraction par solvant et une lixiviation de minerai tout-venant, produisant du cuivre en cathodes. Voir « Projet Carlota ».

Paramètres du projet Carlota

Le rapport technique sur le projet Carlota mentionne les paramètres clés suivants :

- réserves minérales – 100 433 000 tonnes courtes
- teneur moyenne – 0,39 % de cuivre
- méthode d'exploitation – mine à ciel ouvert
- méthode de traitement – lixiviation en tas de minerai tout-venant/extraction par solvant et extraction électrolytique
- récupération moyenne – 84,6 %
- production annuelle moyenne de cuivre – 66 000 000 lb
- produit – cuivre en cathodes de haute teneur admissible à la LME
- durée de la mine – 11 ans
- taux de recouvrement 1,81:1

IMC et Cambior ont affirmé que 3,8 millions de tonnes courtes de matières qui doivent être chargées sur les plateformes de lixiviation pendant la période de préproduction et la première année d'exploitation du projet auront une teneur en cuivre de 0,19 %. Quadra et ses conseillers ne sont pas parvenus à la même conclusion que IMC et Cambior. Ces matières sont appelées les matières en litige. Quadra réalisera un programme de forage au plus tard le 31 décembre 2006 (le *programme de forage*) afin de déterminer le statut des matières en litige. Les données tirées du programme de forage serviront à calculer de nouveau des matières en litige et la quantité de minerai estimée devant être placée sur la plateforme de lixiviation au cours de la préproduction et de la première année d'exploitation. Quadra versera à Cambior 4 000 000 \$ au maximum selon la quantité déterminée de matières en litige qui sera placée sur la plateforme de lixiviation.

Pour l'évaluation de la valeur du projet Carlota, Quadra a utilisé des frais supérieurs à ceux estimés par Cambior et présentés dans le rapport technique sur le projet Carlota. Les augmentations reflètent le point de vue de Quadra sur l'incidence des hausses récentes des prix, particulièrement de l'énergie et du combustible, ainsi que l'exhaustivité des estimations initiales. Les frais majorés utilisés par Quadra tiennent notamment compte des éléments suivants :

- les frais d'exploitation pour la durée de la mine sont passés de 0,56 \$ la livre de cuivre produite à 0,61 \$ la livre;
- les coûts en capital engagés pour la construction ont augmenté, passant de 70 M\$ à 82 M\$;
- les frais d'exploitation au cours de la période de préproduction se maintiennent à 36 M\$, mais la production connexe de cuivre au cours de la période de préproduction est descendue de 28,7 millions de livres à 20,7 millions de livres par suite de la suppression des matières en litige des estimations;
- le total des coûts en capital et des frais d'exploitation au cours de la première année est passé de 37 M\$ à 39 M\$ et la production de cuivre connexe est tombée de 23,8 à 17,5 millions de livres par suite de la suppression des matières en litige des estimations.

Voir « Projet Carlota ».

Selon l'analyse de Quadra, si l'on tient compte d'un prix du cuivre de 1,20 \$ et l'on inclut le revenu de production au cours de la période de préproduction, on prévoit que le projet Carlota nécessitera un financement total de 118 M\$.

Contrat définitif

Le contrat définitif portant sur l'acquisition du projet Carlota contenait des conditions habituelles pour des opérations de même nature et des dispositions particulières nécessaires pour l'opération, notamment :

- l'acquisition a été réalisée par l'entremise de RHUSA, filiale de Quadra;

- Cambior USA n'avait aucun employé et, à ce titre, Cambior a conservé toutes les obligations liées à des anciens employés;
- RHUSA a accordé à Cambior une sûreté sur toutes ses participations dans les actions et les actifs de Cambior USA et de CCC en garantie du paiement de la portion reportée du prix d'achat;
- Cambior a indemnisé RHUSA pour certaines opérations de restructuration antérieures à la clôture entreprises afin de transférer certaines sociétés et certains actifs non vendus de Cambior USA à un autre membre du groupe de Cambior (*Cambior Holdings*);
- RHUSA s'est engagée à faire en sorte que Cambior USA change sa dénomination;
- RHUSA et Cambior Holdings ont convenu de collaborer pour que Cambior soit libérée de toutes ses obligations de cautionnements ou de garanties conclues au profit de Cambior USA ou du projet Carlota;
- Cambior a convenu d'indemniser RHUSA des responsabilités résultant d'une inexécution de déclaration ou de garantie émanant de Cambior dans le contrat définitif;
- Quadra a convenu d'indemniser Cambior Holdings des responsabilités résultant des activités au projet Carlota après la clôture de l'acquisition;
- les autres engagements et conditions de clôture qui s'appliquent normalement aux opérations de même nature.

Le prix d'achat peut être rajusté dans certaines circonstances. RHUSA versera à Cambior Holdings jusqu'à 4 000 000 \$, de façon proportionnelle à la quantité de matières en litige qu'il est décidé de placer sur la plateforme de lixiviation. Cambior Holdings n'est pas tenue de verser de paiement à RHUSA si le calcul du paiement proportionnel se solde par un résultat négatif.

Si Quadra vend le projet Carlota, le paiement des parties du prix d'achat qui demeurent payables sera devancé et devra être acquitté de concert avec cette opération de vente.

Importance de l'acquisition

La direction estime que le projet Carlota représente l'occasion d'acquérir un projet dont on prévoit la mise en valeur à court terme et d'envergure importante pour Quadra. Le projet est intéressant d'un point de vue économique, non essentiel pour son propriétaire actuel et les frais sont libellés en dollars américains. Il s'intègre ainsi parfaitement dans le plan stratégique de Quadra. De plus, la direction de Quadra considère que le projet présente des synergies au chapitre du personnel, de l'exploitation et de l'imposition éventuelle avec l'autre actif de Quadra situé aux États-Unis, soit la mine Robinson. Voir « Bilan consolidé pro forma ».

Financement du prix d'achat

Le 5 octobre 2005, Quadra a conclu, avec une banque à charte canadienne, une lettre d'engagement relative à une facilité de crédit-relais permettant l'accès aux fonds nécessaires pour payer le versement initial du prix d'achat. Le 27 novembre 2005, la Société a décidé d'abandonner cette facilité de crédit-relais, et RHUSA, société-mère de RNMC, a plutôt conclu une lettre d'engagement pour une facilité de crédit-relais comparable avec Macquarie Bank Limited (le *crédit-relais*) afin d'obtenir les fonds nécessaires au premier versement du prix d'achat. Le crédit-relais, de 15 M\$, a été consenti parallèlement à la clôture de l'acquisition du projet Carlota, doit être remboursé d'ici le 31 mars 2006, est garanti par la totalité des actifs de RHUSA, y compris RNMC et une deuxième sûreté sur la participation de Quadra dans Cambior USA et le projet Carlota. RHUSA a fait des prélèvements aux termes du crédit-relais afin de rembourser les 15 M\$ du prix d'achat payables à la clôture de l'acquisition du projet Carlota. Quadra a l'intention d'affecter une partie du produit tiré du présent placement au remboursement du crédit-relais. Voir « Emploi du produit ».

Projet Sierra Gorda

Le projet Sierra Gorda comprend quatre propriétés contiguës couvrant une superficie de 19 km² et est situé dans le désert d'Atacama, dans une région du Chili qui abrite un certain nombre d'importantes ressources et mines de cuivre. L'infrastructure est bien aménagée dans cette région et le projet se trouve à deux kilomètres de la route principale et du chemin de fer reliant les villes portuaires d'Antofagasta et de Mejillones à Calama et se trouve à environ 12 kilomètres d'une ligne de transport d'énergie de 220 kV.

Quadra a amorcé son programme de mise en valeur à Sierra Gorda en avril 2004. Depuis, la Société a dépensé environ 2,6 M\$ pour des travaux comprenant un programme de forage à circulation inverse (CI) de 50 trous sur 10 712 mètres, des levés géophysiques, une cartographie et de la modélisation géologique détaillées.

L'exploration jusqu'à ce jour a établi que la minéralisation d'oxyde de cuivre va de près de la surface jusqu'à des profondeurs allant de 150 mètres à 200 mètres sous la surface. L'exploitation future pourrait donc comprendre une lixiviation initiale de l'oxyde de cuivre, et l'extraction à ciel ouvert des sulfures par flottation conventionnelle pourrait commencer une fois que les activités relatives aux oxydes ont été suffisamment exposé au gisement de sulfures. Une partie de la plus forte minéralisation de molybdène trouvée à ce jour se trouve localement, à l'interface oxydes-sulfures de cuivre. Cette situation est importante d'un point de vue économique étant donné qu'elle permettrait l'extraction d'une minéralisation à forte teneur en sulfures de Cu-Mo à une étape précoce du plan de mine de sulfures de Cu-Mo.

Le 6 juillet 2005, la Société a annoncé les résultats d'un rapport technique relatif à son projet Sierra Gorda. Sauf indication contraire, les renseignements présentés dans la présente partie constituent un résumé ou un extrait du « rapport technique » relatif au projet Sierra Gorda, région II, Chili, daté du 3 août 2005 (le *rapport technique*) préparé par M. Steve Ristorcelli, géologue, et M. Peter Ronning, ingénieur, tous les deux étant des « personnes qualifiées » au sens du Règlement 43-101. M. Ristorcelli est actuellement employé par MDA et M. Ronning exerce actuellement ses activités sous la dénomination de New Caledonian Geological Consulting. Les deux auteurs du rapport technique sont indépendants de Quadra. Le rapport technique a été préparé conformément aux exigences du Règlement 43-101. Les travaux d'exploration du projet Sierra Gorda ont été réalisés sous la direction de Brian P. Fowler, géologue et ancien employé de Quadra Mining Ltd., qui était la personne qualifiée pour le projet.

Des parties de l'information suivante sont fondées sur des hypothèses, des réserves et des procédures énoncées uniquement dans le rapport technique intégral. Pour une description exhaustive des hypothèses, réserves et procédures associées à l'information suivante, il y a lieu de se reporter au texte intégral du rapport technique qui peut être consulté sur le système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) sur le site Web www.sedar.com.

L'estimation des ressources de molybdène et de cuivre de Sierra Gorda est présentée ci-dessous. Les ressources présentes dans les matières oxydées et sulfurées sont estimées séparément puisqu'elles nécessitent des installations de traitement distinctes, les premières étant extraites au moyen de la lixiviation en tas et les secondes par flottation. Le cuivre supergène est présenté avec les oxydes, bien qu'il puisse être traité avec les matières oxydées ou sulfurées. Bien que les ressources minérales n'aient pas de viabilité économique démontrée, les études économiques futures détermineront la proportion de ces matières, s'il en est, pouvant être classées dans la catégorie exploitable. Les cases ombrées ci-dessous correspondent aux ressources communiquées pour chaque catégorie.

Estimation des ressources sulfurées								
Teneur de coupure Équ. Cu (%) ⁽¹⁾	Tonnes (en milliers)	Teneur en Equ. Cu ⁽²⁾ (%)	Teneur en Cu (%)	Total du Cu contenu (en tonnes)	Lb de Cu (en milliers)	Teneur en Mo (%)	Total du Mo contenu (en tonnes)	Lb de Mo (en milliers)
Ressources indiquées – matières sulfurées								
0,34	215 100	0,71	0,38	810 000	1 789 500	0,066	141 000	311 600
0,40	187 500	0,75	0,39	740 000	1 629 000	0,072	135 000	298 600
0,50	135 500	0,87	0,42	570 000	1 258 000	0,090	123 000	270 200
0,60	96 600	1,00	0,44	430 000	943 600	0,112	109 000	239 500
0,70	72 700	1,13	0,47	340 000	751 100	0,131	95 000	210 200
Ressources présumées - matières sulfurées								
0,34	182 200	0,50	0,38	700 000	1 534 600	0,024	43 000	95 000
0,40	142 000	0,54	0,40	570 000	1 263 500	0,027	38 000	83 500
0,50	67 700	0,64	0,45	300 000	667 800	0,038	26 000	56 200
0,60	30 900	0,76	0,49	150 000	330 800	0,052	16 000	35 500
0,70	14 700	0,87	0,52	80 000	168 900	0,069	10 000	22 200

Notes :

- (1) Les teneurs de coupure minimales ont été établies à l'aide des frais d'exploitation d'entreprises similaires au Chili, publiés par Brook Hunt.
- (2) Les calculs d'équivalent en cuivre ont été effectués par Quadra et sont fondés sur les prix moyens du cuivre et du molybdène pour en arriver à un ratio de 5 pour 1. Les calculs d'équivalent en cuivre tiennent compte du contenu en métal brut et n'ont pas été rajustés à l'égard des récupérations métallurgiques ou des frais de traitement et d'affinage relatifs.

Estimation des ressources d'oxydes et de supergènes				
Teneur de coupure Cu (%)	Tonnes (en milliers)	Teneur en Cu (%)	Total du Cu contenu (en tonnes)	Lb de Cu (en milliers)
Ressources indiquées – matières oxydées				
0,20	180 770	0,37	660 000	1 464 580
0,30	92 910	0,48	450 000	991 150
0,40	47 890	0,62	300 000	652 110
0,50	28 090	0,74	210 000	459 680
Ressources présumées – matières oxydées				
0,20	36 470	0,29	104 000	229 660
0,30	10 203	0,41	42 000	93 040
0,40	3 669	0,55	20 000	44 280
0,50	1 829	0,66	12 100	26 570

Les estimations de ressources minérales sont fondées sur les résultats d'essais de 47 664 mètres de carottes provenant de 129 trous (en surface et sous terre) et du forage à CI sur 29 015 mètres dans 160 trous. La plus grande partie de ces forages a été réalisée par les anciens exploitants. Quadra a refait des essais sur des échantillons pour valider les données antérieures, refait le levé de colliers de forage et vérifié les données sous-jacentes de ces trous antérieurs. Les trous qui ne pouvaient être entièrement vérifiés ou qui font toujours l'objet de doutes n'ont pas été pris en compte pour l'estimation des ressources. L'estimation des ressources est présentée à une profondeur de 650 m ou à une élévation de 1 034 mètres et la possibilité de minéralisation hypogène primaire supplémentaire à Sierra Gorda est en majorité non testée.

Projet Magistral

En 2005, Quadra a mené à terme un programme de forage de 45 trous totalisant 12 103 mètres et un programme de travaux d'essais métallurgiques au projet Magistral situé au Pérou. Le programme de forage visait à

faire progresser le projet vers la préfaisabilité en augmentant la confiance dans les estimations des ressources et à obtenir des échantillons pour les études métallurgiques. Après avoir évalué les résultats du programme et réalisé des travaux supplémentaires de forage, de modélisation géologique, de métallurgie et d'analyse des coûts, la Société a conclu que le projet Magistral ne répondait pas à ses critères d'investissement. Le 27 octobre 2005, la Société a annoncé qu'elle avait mis fin à sa participation dans le projet Magistral; Inca Pacific Resources Inc. (*Inca*) est réputée avoir racheté la participation de 50,1 % de la Société dans Minera Ancash Cobré S.A. (*Minera Ancash*). La Société ne détient plus de droits ou de participations dans Minera Ancash ou le projet Magistral et n'a plus d'obligations envers Minera Ancash ou Inca. L'investissement et les coûts engagés dans le projet Magistral capitalisés antérieurement à titre de biens miniers d'un montant de 6 042 000 \$ ont été radiés et passés en charge au 30 septembre 2005. De plus, l'investissement dans Inca a été réduit à sa juste valeur marchande, soit 542 000 \$, au 30 septembre 2005. Le total de la perte sur placement dans le projet Magistral s'élevait à 6 098 000 \$.

PROJET CARLOTA

Sauf indication contraire, les renseignements présentés dans la présente partie constituent un résumé ou un extrait du « rapport technique » relatif au projet cuprifère Carlota, situé à Miami (Arizona) aux États-Unis, daté du 5 octobre 2005 (le *rapport technique sur Carlota*) préparé par Mike Hester, « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101. M. Hester est actuellement employé par IMC et est indépendant de Quadra. Le rapport technique sur Carlota a été préparé conformément aux exigences du Règlement 43-101.

Des parties de l'information suivante sont fondées sur des hypothèses, des réserves et des procédures énoncées uniquement dans le rapport technique sur Carlota intégral. Pour une description exhaustive des hypothèses, réserves et procédures associées à l'information suivante, il y a lieu de se reporter au texte intégral du rapport technique sur Carlota qui peut être consulté sur le site Web www.sedar.com. Le rapport technique sur Carlota peut également être obtenu sur le site Web de la Société au www.quadramining.com ou consulté, pendant les heures normales d'ouverture, aux bureaux de Blake, Cassels & Graydon s.r.l., Suite 2600, 595 Burrard Street, à Vancouver (Colombie-Britannique) pendant la durée du placement des actions ordinaires et pendant 30 jours par la suite.

Description et emplacement du projet

Le projet Carlota est situé à l'extrême-ouest du district minier Globe-Miami, à environ six milles à l'ouest de la ville de Miami dans la région du centre-est de l'Arizona, et chevauche la ligne entre les comtés de Gila et de Pinal (voir la figure 1). La propriété se situe dans la forêt nationale Tonto et est adjacente à la mine Pinto Valley de BHP Copper. La superficie totale des actifs immobiliers s'élève à environ 5 400 acres.

La limite de l'étude du projet, qui couvre environ 3 280 acres, a été établie en fonction des caractéristiques et des installations du projet Carlota et englobe la zone où des études de base sur l'environnement ont été réalisées. La zone du projet se caractérise par un terrain montagneux assez accidenté dont l'altitude se situe généralement entre 3 500 et 4 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. La végétation est assez dense et composée de genévriers et de pins à amande, ce qui est conforme à la nature de type chaparral désertique en altitude. Celle-ci est coupée par deux systèmes hydrographiques fluviaux, s'écoulant généralement du sud-est au nord-ouest. Pinto Creek, le plus important des deux systèmes hydrographiques fluviaux, se situe dans la partie orientale de la zone et Powers Gulch, dans la partie occidentale. Le projet comprend trois mines à ciel ouvert, quatre décharges de déchets, une plateforme de lixiviation, une installation d'extraction par solvant et d'extraction électrolytique et des installations administratives. La mine Carlota/Cactus, la plus grande des trois mines, contient 94 % des réserves du projet et englobe Pinto Creek. Un chenal de dérivation sera intégré à la conception de la carrière pour détourner le ruisseau autour des limites est et nord de la carrière. Les carrières Eder North et Eder Junior sont situées dans la partie occidentale de Powers Gulch.

La plateforme de lixiviation, qui sera située à Powers Gulch dans la partie est du système hydrographique fluvial, sera conçue comme un lixiviat de vallée afin de maximiser la superficie au fond de la vallée disponible pour le stockage du minerai. Les solutions de lixiviation seront entreposées à l'intérieur de la plateforme, derrière une digue de rétention d'eau à l'aval de la plateforme. Celle-ci sera divisée en une partie sud plus grande et une partie nord plus petite. L'installation d'extraction par solvant et d'extraction électrolytique sera située sur la crête qui sépare la carrière Carlota/Cactus de la plateforme de lixiviation. La superficie totale touchée par le projet s'élève à environ 1 327 acres.

FIGURE 1



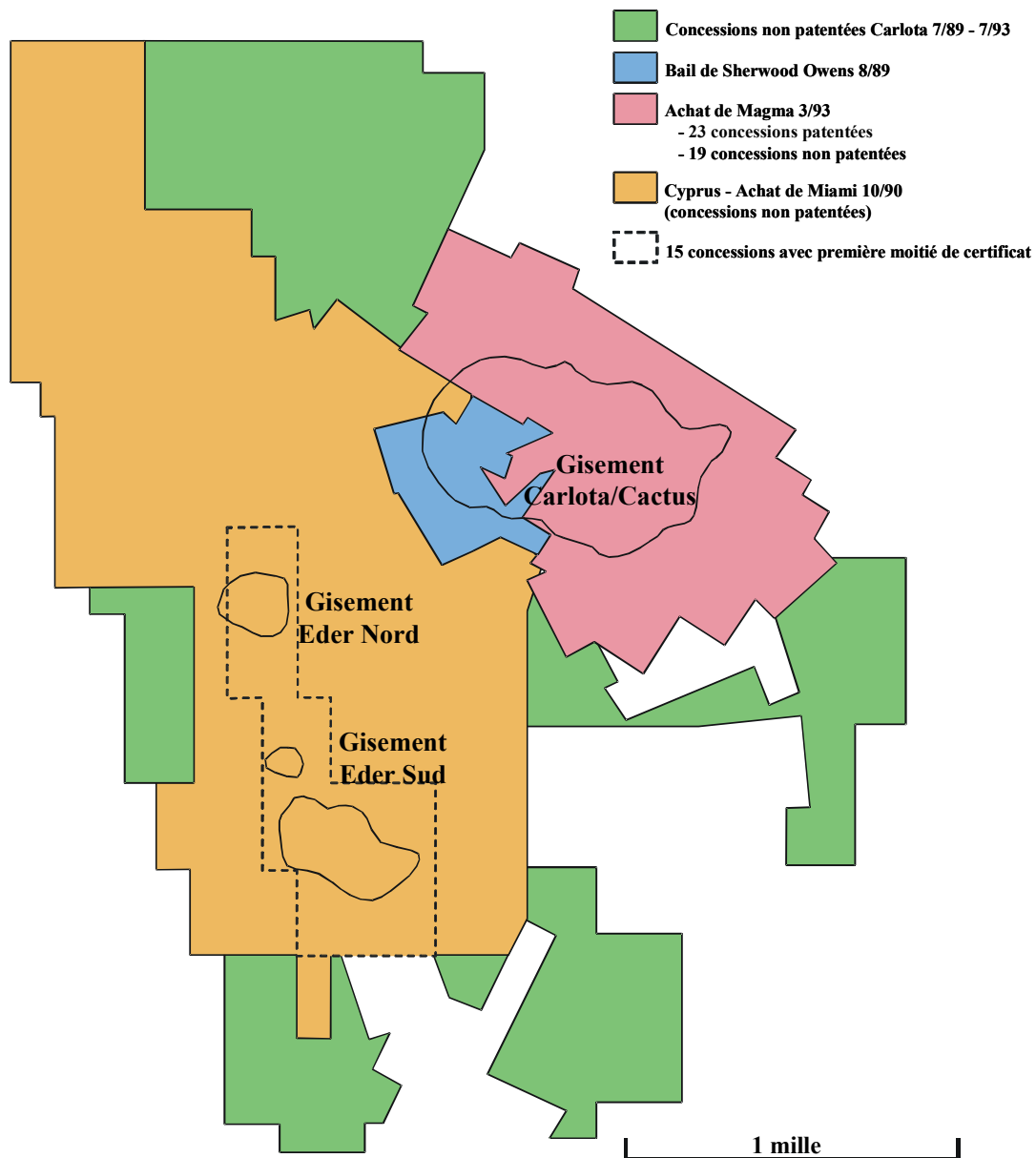
Titres de propriété

Selon les registres de Cambior, les actifs immobiliers composant le projet Carlota sont constitués de 495 concessions d'exploitation filonienne et de traitement du minerai non patentées et de 36 concessions d'exploitation filonienne en filons patentées. De ces concessions, 12 claims non patentés font l'objet d'un bail d'un particulier, 134 concessions non patentées, englobant la zone Eder/Powers Gulch, ont été achetées de Cyprus-Miami Mining Company (*Cyprus*) (dont 13 concessions ont été patentées ultérieurement et 27 ont été abandonnées) et 19 concessions non patentées et 23 concessions patentées ont été achetées de BHP Copper. Les autres concessions d'exploitation filonienne et de traitement du minerai non patentées ont été localisées par CCC ou pour son compte (voir la figure 2).

Les concessions minières patentées de Carlota représentent une participation en fief simple dans les terrains patentés, sous réserve des redevances réservées. Voir « Projet Carlota – Redevances ». Les concessions minières non patentées donnent au propriétaire le droit exclusif de posséder le terrain couvert par la concession et le droit de mettre en valeur et d'exploiter les minéraux de valeur contenus dans la concession tant que la concession est adéquatement située et valablement maintenue. Toutefois, les concessions minières non patentées peuvent cependant être contestées par des tiers et le gouvernement américain. Voir « Facteurs de risque ».

FIGURE 2

STATUT DES TERRAINS DU PROJET CUPRIFÈRE CARLOTA



Accessibilité, climat, ressources locales, infrastructure et géographie physique

L'infrastructure du projet Carlota comprend une courte route d'accès principal, une route d'accès à la zone de la mine, des installations électriques et un système d'alimentation en eau. L'accès routier au projet sera simple car le site se situe à environ deux milles au nord de l'autoroute 60.

La région se caractérise par un terrain assez accidenté dont l'altitude se situe généralement entre 3 500 et 4 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. La végétation est assez dense et composée de genévriers et de pins à amande, ce qui est conforme à la nature de type chaparral désertique en altitude de la région du projet.

Les précipitations annuelles moyennes varient entre 18 et 20 pouces, bien que la période de 1993 à 1996 ait connu plus de précipitations que la normale et qu'une importante sécheresse ait sévi au cours de la période de 1997 à 2004. Le ruisseau Pinto Creek, un cours d'eau saisonnier, coupe la partie orientale de la propriété. Powers Gulch, un cours d'eau éphémère ayant un système hydrographique relativement faible au-dessus de la zone du projet, coupe la partie la plus occidentale de la propriété. Le climat est doux, la température maximale en été s'élevant dans les hauts 90 °F, avec de la neige et du gel occasionnels en hiver.

Le projet Salt River approvisionnera vraisemblablement le projet Carlota en électricité. La puissance raccordée estimative est d'environ 26,5 mégavolt-ampères (*MVA*) et la demande moyenne variera d'environ 18 MVA au cours des premières années d'exploitation à 22,4 MVA au cours des années ultérieures.

Le projet Carlota tirera parti de son étroite proximité avec trois autres mines de cuivre actuellement en exploitation ou fermées récemment. La direction estime qu'il existe un nombre suffisant de travailleurs compétents disponibles dans les domaines de l'exploitation et de l'entretien et dans le secteur technique qui peuvent être engagés pour le projet Carlota.

Les besoins en eau d'appoint pour la totalité du projet sont évalués à 650 gallons par minute (*gpm*) en moyenne au cours d'une année représentative, la demande atteignant 1 100 *gpm* au cours des mois secs. La carrière Carlota/Cactus devra être asséchée, la production totale d'eau étant évaluée à quelque 150 à 200 *gpm* à partir des puits d'intersection et des pompes de puisard de la mine. Un programme élaboré de reconnaissance et de développement de l'approvisionnement en eau réalisé en 1993 a entraîné la localisation et des essais de production d'un champ de captage dans le système hydrographique de Pinto Creek, à la confluence de Pinto Creek et de Haunted Canyon, et les résultats indiquent que le champ de captage devrait avoir un taux de production minimal à long terme de 900 à 1 000 *gpm*. D'autres sources d'eau possibles du projet comprennent l'installation de puits secondaires supplémentaires à divers endroits dans la région immédiate et la négociation d'une entente avec BHP Copper concernant la fourniture d'eau à partir de ses activités de Pinto Valley.

Historique du projet Carlota

La longue histoire des activités d'exploration du district Globe-Miami Mining remonte à la fin du 19^e siècle. Les travaux d'exploration et d'exploitation minières dans la région du projet Carlota ont été de nature sporadique et limitée avant l'acquisition des propriétés du projet Carlota par Westmont Mining Inc. (*Westmont*) en 1989.

En 1990-1991, Costain Holdings tentait activement de vendre Westmont, y compris le projet Carlota. Cambior a décidé de financer une étude de pré-acquisition du projet Carlota. Les facteurs économiques favorables liés à cette évaluation de base ont incité Cambior à acquérir Westmont et le projet Carlota en 1991.

En septembre 1991, Cambior a entamé un programme consistant à entreprendre l'évaluation, l'obtention des permis et la mise en valeur du projet Carlota. Des forages d'extension et d'exploration, des investigations hydrogéologiques, des travaux métallurgiques supplémentaires, une collecte de données environnementales de base, des activités visant la délivrance des permis et des études techniques et de sélection de sites préliminaires sont réalisées depuis ce temps.

Avec la soumission de l'étude de faisabilité préliminaire en mars 1993, Cambior a approuvé des fonds en vue de la réalisation de la mise en valeur du projet Carlota jusqu'à l'ingénierie et la conception finales et l'obtention des permis. Metcon Research Inc. (*Metcon*) a continué de mener des essais métallurgiques depuis 1993. Les essais de lixiviation sur des colonnes de minerai effectués depuis 1993 comprennent la poursuite des essais sur colonnes à cycle ouvert sur tous les principaux types de minerai de la propriété ainsi que de nouveaux essais sur colonnes à cycle fermé sur des minerais bréchiques oxydés et des minerais bréchiques mixtes.

En 1999, le projet Carlota a été interrompu et des travaux d'entretien et des efforts se sont poursuivis afin de résoudre les procédures d'appel en instance quant aux permis. Depuis 1996, alors que des travaux importants ont été effectués pour créer de nouvelles occasions d'améliorer ou d'accroître le projet à l'aide du processus amélioré de

traitement de minerai tout-venant et les ressources minérales supplémentaires dans le district minier local, des efforts ont été déployés pour actualiser le projet Carlota en tant qu'installation autonome de minerai tout-venant.

En 2002, Cambior et BHP Copper ont entrepris une étude de faisabilité finale afin d'établir la viabilité d'une coentreprise. Au milieu de 2004, alors que l'étude de faisabilité était presque terminée, BHP Copper a décidé de mettre fin à la coentreprise regroupant les actifs de Carlota et les actifs de la mine Pinto Valley avoisinante appartenant à BHP Copper. À ce moment, Cambior a décidé de mener le projet Carlota jusqu'à une étude de faisabilité finale fondée sur le concept du minerai tout-venant.

En 2005, Cambior a déterminé que Carlota n'était pas essentielle à son plan stratégique et a décidé de vendre la propriété.

Contexte géologique

Géologie locale

Le projet Carlota est situé dans le district minier Globe-Miami, au centre de l'Arizona. Le district renferme des roches ignées, métamorphiques et sédimentaires des ères précambrienne, paléozoïque, tertiaire et quaternaire.

Géologie de Carlota

Les principaux types de roches au projet Carlota sont, du plus ancien au plus récent, le schiste de la formation Pinal du Précambrien (la roche principale encaissant la minéralisation du gisement Eder South), la diabase du Précambrien, le granit de Schultze datant de la phase laramienne, la brèche de Cactus du Tertiaire moyen (la roche principale encaissant la minéralisation aux gisements Carlota/Cactus et Eder), la dacite de la formation Apache Leap du Tertiaire moyen et le conglomérat Gila de la fin du Tertiaire. Il s'agit essentiellement des mêmes types de roches que celles présentes dans la région, sauf la brèche de Cactus, une unité de l'ère Tertiaire unique à la région du projet, qui renferme la majorité de la minéralisation cuprifère. On pense que la minéralisation provient entièrement de sources externes et que, par conséquent, elle a été introduite dans les divers types de roches encaissantes au moyen d'une interaction complexe entre les mouvements tectoniques, le climat et l'hydrologie.

Le type de roches prépondérant dans le projet est la brèche de Cactus. On croit que les gisements Carlota/Cactus représentent des gisements de glissement de terrain subaérien provenant du schiste altéré et oxydé de Pinal adjacent au gisement de cuivre de la mine Pinto Valley de BHP Copper remplissant le graben Carlota/Cactus. La brèche est composée de fragments de tailles très diverses (1 pouce à 100 pieds) dans une matrice de sable rouge riche en hématite et en limon.

Le tuf Apache Leap se trouve en discordance au-dessus de la brèche de Cactus. Le tuf brun est généralement de composition dacitique et il présente souvent des couches grossières généralement subhorizontales. Le tuf est une roche encaissante importante dans la région de Carlota. Le horst Castle Dome de direction nord, où se trouve la mine Pinto Valley et le graben de Carlota de direction nord-ouest sont les deux caractéristiques structurales les plus importantes qui ont mené, conjointement, à la localisation du gisement Carlota. Jusqu'à 700 pieds de brèche et de dacite se trouvent dans le graben Carlota orienté vers le nord-ouest, qui est délimité au sud par la zone minéralisée de la faille à fort pendage de Kelly et au nord par une faille parallèle. Dans le graben, la faille à faible pendage de Cactus sépare la brèche de Cactus du schiste de Pinal sous-jacent. La minéralisation du gisement Carlota/Cactus est encaissée dans la brèche de Cactus immédiatement sous la dacite et elle est généralement confinée dans les failles délimitant le graben. Elle mesure 4 600 pieds de longueur dans la direction parallèle à la faille Kelly et se trouve à une distance d'environ 1 000 pieds de celle-ci, et elle a souvent de 400 à 600 pieds d'épaisseur.

Minéralisation

Le gisement Carlota/Cactus est presque entièrement supergène, d'origine exotique et essentiellement similaire dans les deux centres minéralisateurs. La chrysocolle est le minerai prépondérant à Carlota et à Cactus. Le gisement Cactus comprend des quantités importantes de chalcocite et de malachite.

La brèche de Cactus est la principale roche hôte de la minéralisation. Au centre Carlota, une importante minéralisation se trouve aussi dans la dacite sus-jacente à la brèche de Cactus. De plus, de la minéralisation se trouve sur environ 3 300 pieds le long de la faille Kelly, qui limite les gisements de Cactus et de Carlota au sud.

La surface limite entre la minéralisation riche en oxydes et la minéralisation riche en sulfures gagne généralement de la hauteur d'ouest en est. La zone de sulfures forme un bol inversé dont le point le plus haut n'est qu'à 50 pieds de la surface. La minéralisation d'oxydes de cuivre longe généralement le sommet de la zone sulfureuse et elle est généralement en contact sur les côtés avec un capuchon lixivié à faible teneur. Le contact des associations minérales d'oxydes et de sulfures a entraîné de très faibles quantités du mélange oxydes-sulfures dans les intervalles de deux pieds analysés.

La minéralisation d'oxydes de cuivre, principalement la chrysocolle et la malachite, enrobe ou remplit généralement des roches hôtes fracturées et bréchifiées. Sauf dans la partie inférieure et la plus à l'est du gisement Cactus, on ne trouve aucun minéral sulfuré dans les gisements. Dans la zone riche en sulfures de Cactus, on trouve de la chalcocite secondaire qui remplace ou borde partiellement la pyrite qui se trouve essentiellement dans la matrice liant ensemble les clastes de la brèche; une minéralisation peu importante se trouve en filonnets dans les clastes.

Échantillonnage et analyse

Échantillonnage à Carlota

Les échantillons provenant du carottage ont été divisés en deux, et la moitié a été emballée à des fins de titrage et le reste a été entreposé. Les intervalles d'échantillonnage se situaient généralement à cinq ou dix pieds, mais dans certains secteurs où la récupération de carottes était faible, ils étaient plus grands que la normale, tandis que des échantillons étaient prélevés à moins de cinq pieds dans les zones à teneur élevée. La plupart des carottes étaient de taille NX (1 7/8 pouces de diamètre) ou de taille NQ (2 3/8 pouces de diamètre) et les échantillons de titrage pesaient environ entre 10 et 15 livres.

Des échantillons provenant du forage à circulation inverse ont été prélevés à l'aide d'un diviseur vibrant Jones à trois parties lorsque l'échantillon était sec ou d'un diviseur rotatif lorsque l'échantillon était humide. Des échantillons de titrage ont été prélevés à des intervalles de cinq pieds, pesaient généralement entre 10 et 20 livres et représentaient environ 1/8 du total des matières forées à l'aide d'un trépan standard de 5 1/4 pouces. Un échantillon représentatif prélevé à chaque intervalle de cinq pieds était placé dans un récipient de stockage en plastique et entreposé.

Des échantillons de carottage ont été obtenus à des fins de détermination de la densité apparente, accompagnés des emplacements et des résultats documentés. Des échantillons de lithologies non bréchiques ont été obtenus de carottes de NX divisées et non divisées tandis que les échantillons de la brèche de Cactus ont été obtenus des trous de six pouces utilisés à des fins de collecte d'échantillons métallurgiques. Metcon a déterminé la densité apparente de ces échantillons en les immergeant dans la cire.

De plus, on a procédé au carottage neutrons-neutrons dans les quatre trous métallurgiques de six pouces pour estimer la densité apparente sur place, principalement de la brèche de Cactus. On a observé une bonne corrélation entre la densité apparente estimée à partir de la diagraphie de forage et les densités mesurées. La densité rocheuse a été déterminée en effectuant des mesures sur des carottes de six pouces de diamètre provenant de trous de forage métallurgiques, en procédant à des mesures neutrons-neutrons au fond des trous de forage métallurgiques et en effectuant des contre-essais sur des carottes prélevées antérieurement. Les résultats de ces valeurs de densité ont été utilisés pour la modélisation des ressources 2003.

Analyse

Les données analytiques couvraient la totalité du cuivre et déterminaient ou non la teneur en cuivre soluble dans l'acide. L'analyse du cuivre soluble n'a pas été effectuée au cours des activités de forage initiales dans la partie Carlota du gisement (programmes Homestake et Sonesta), mais on a procédé à des titrages du cuivre soluble dans le

cadre des programmes Westmont et Cambior qui ont été mis en œuvre par la suite. Les analyses de solubilité dans l'acide ont été effectuées dans la partie Cactus du gisement dans les intervalles de carottage titrant 0,10 % de Cu ou plus.

Skyline Labs de Tucson, en Arizona, a analysé tous les échantillons de forage Cambior. Dans ces laboratoires, l'échantillon à des fins de titrage était séché en entier, au besoin, et concassé en parties d'un calibre nominal de -10 à l'aide d'un concasseur à cône. L'échantillon était ensuite tamisé dans un diviseur à riffles à deux étapes jusqu'à ce qu'il ait une masse d'environ cinq livres.

L'échantillon de cinq livres était ensuite tamisé dans un deuxième diviseur à riffles pour obtenir un échantillon de 200 à 300 grammes, qui était ensuite pulvérisé dans un broyeur rotatif à anneau et à rondelle jusqu'à une taille nominale de calibre -150. Les diviseurs et le broyeur étaient nettoyés après le traitement de chaque échantillon. Pour les puits à circulation inverse, un ou deux échantillons répétés étaient soumis pour chaque puits ainsi que des échantillons-types et des échantillons-témoins de cuivre préparés par Cambior qui ont été passés en séquence avec les autres titrages du puits en cause.

La méthode Skyline standard pour déterminer la teneur en cuivre total nécessitait un échantillon de 0,200 gramme qui était digéré à l'aide d' $\text{HCl} + \text{HNO}_3 + \text{HClO}_4$, puis dissous dans une solution d' HCl à 5 % pour obtenir 200 ml. L'échantillon était analysé à l'aide d'un spectrophotomètre AA à l'aide d'une solution-étalon contenant de l' HCl à 5 %. Vingt pour cent des échantillons étaient répétés à titre de contrôles et un échantillon-type et un échantillon-témoin de minerai de cuivre étaient analysés à chaque séquence de cinq échantillons. Pour la détermination du cuivre non sulfuré, la méthode Skyline standard impliquait un échantillon de 0,500 gramme qui était digéré dans une solution d' H_2SO_4 à 5 % contenant de l' H_2SO_3 à 0,5 % amenée rapidement au point d'ébullition puis bouillie pendant cinq minutes. L'échantillon chauffé était filtré dans un ballon de 200 ml et analysé à l'aide d'un spectrophotomètre AA tout comme les échantillons de contrôle, les échantillons-types et les échantillons-témoins.

Assurance et contrôle de la qualité

La qualité analytique de la base de données du projet Carlota peut être déterminée grâce au programme d'assurance de la qualité mis en œuvre au cours du programme de forage Westmont/Cambior appliqué entre 1990 et 1992 et à une vérification indépendante effectuée au cours de l'étude actuelle. On ne mentionne pas que des programmes de contrôle de la qualité aient été mis en œuvre au cours des programmes d'échantillonnage; les documents de référence internes et les échantillons répétés étaient utilisés uniquement afin de contrôler la qualité de la préparation des échantillons et l'analyse du cuivre.

IMC a procédé à une analyse indépendante des données disponibles jusqu'en 1993. En 2003, IMC a également examiné les résultats des titrages effectués sur 212 échantillons sélectionnés provenant d'anciens trous de sonde de l'équipe de Carlota. L'examen d'IMC a mené aux principales conclusions qui suivent :

- aucun biais n'a été observé parmi les quatre principaux programmes de forage; toutefois, il est possible que les résultats analytiques de Magma soient un peu bas;
- la précision analytique des échantillons répétés qui composaient le programme d'AQ 1992-1995 de Cambior est de $\pm 8,1$ % pour le cuivre total (TCu) et de $\pm 6,1$ % pour le cuivre soluble (SCu);
- le programme d'analyse de contrôle mis en œuvre en 2003 comprenait des échantillons subdivisés antérieurs de pulpe et des échantillons répétés préparés à partir des carottes disponibles et des échantillons rejetés de circulation inverse. Les analyses subdivisées indiquent une précision analytique de $\pm 3,0$ %, alors que les échantillons répétés montrent une erreur d'échantillonnage de ± 15 %;
- les valeurs du cuivre soluble de Pinto Valley n'ont pu être reproduites. La méthode de tourbillonnement a permis d'obtenir des résultats qui se rapprochaient le plus de ces valeurs en cause, mais ceux-ci étaient encore supérieurs de 7 % en moyenne aux résultats originaux.

Vérification des données

Dans le cadre de la vérification de la modélisation des ressources de Carlota, IMC a effectué une vérification des données de titrage. IMC a choisi 16 trous de sonde et a demandé le certificat de titrage afin de le comparer aux titrages en cuivre contenus dans la base de données des puits.

Les certificats de titrage n'étaient pas disponibles pour les puits de Sonesta et il y avait certaines lacunes en ce qui a trait aux trous de sonde de Homestake, bien que les certificats de titrage soient en général disponibles. On pouvait accéder aux certificats de titrage des trous de sonde les plus récents.

Aucune divergence n'a été relevée entre les certificats disponibles et les entrées dans la base de données. IMC est parvenue à la conclusion que, compte tenu du nombre de sociétés visées et de l'écoulement du temps, les données sur les certificats disponibles sont adéquates pour vérifier les titrages en cuivre de la base de données.

IMC a également procédé à une comparaison statistique des teneurs en cuivre total provenant des différentes campagnes de forage. Pour cette étude, IMC a utilisé une base de données de composites provenant de trous de sonde de 50 pieds pour tenir compte des diverses longueurs des intervalles de titrage dans le cadre des différentes campagnes. La comparaison a été effectuée entre les trous de carottage de Homestake et ceux de Sonesta, les trous de carottage de Sonesta et les trous de forage à circulation inverse de Cambior et finalement entre les trous de forage à circulation inverse de Cambior et les trous de carottage de Magma.

D'après les comparaisons des teneurs en cuivre total, il semble que le carottage effectué par Homestake et celui de Sonesta génèrent des résultats similaires, de même que le carottage effectué par Sonesta et le forage à circulation inverse de Cambior, ainsi que le forage à circulation inverse de Cambior et le carottage de Magma. Cela confère un certain seuil de confiance aux titrages de la base de données et au fait que les données pré-Cambior peuvent être utilisées pour estimer les ressources.

Estimations des ressources minérales

Interprétation et modélisation géologiques

L'interprétation géologique du modèle était fondée sur les diagraphies et les enregistrements de circulation inverse. Des coupes transversales ont été dessinées en direction NE et NO à des centres de 200 pieds. Les interprétations intègrent uniquement les types de roche et les principales structures. L'interprétation géologique était fondée sur un modèle conceptuel clair et pouvant être étayé. Les géométries présentées dans les trois directions montrent des formes raisonnables et correspondent aux données provenant du forage.

Le personnel de CCC a réalisé la modélisation géologique utilisée pour l'étude de faisabilité initiale au moyen des logiciels de modélisation géologique Mine Sight. Le travail a été réalisé en deux phases, au cours desquelles une modélisation géologique et des estimations des ressources initiales ont été complétées en septembre 2003 et révisées en décembre 2003 pour intégrer les résultats de six puits supplémentaires forés en octobre 2003.

Le gisement principal Carlota-Cactus semble bien défini par la faille Kelly et les zones de la faille nord ainsi que par schiste de Pinal, sous la faille Cactus, qui forme le socle du gisement. D'importants travaux de forage supplémentaires ne devraient pas être nécessaires au gisement Carlota-Cactus avant la mise en valeur. On devra probablement procéder à des travaux de forage supplémentaires dans le contexte du forage de mise en valeur, c'est-à-dire des travaux de forage intercalaire de six mois à un an avant l'extraction, habituellement des trous relativement petits pour améliorer les prévisions relatives à la teneur à court terme. Il ne semble pas y avoir de grandes possibilités d'accroître les réserves minérales autour de la carrière Carlota-Cactus. Il y a peu d'information disponible concernant les possibilités d'exploration autour des gisements Eder.

Réserves et ressources minérales

Les bases de données sur les trous de forage utilisées pour calculer les réserves aux trois gisements comprennent 316 trous de forage dont environ la moitié par carottage et la moitié par circulation inverse. Des forages par carottage et par circulation inverse ont été réalisés au gisement Carlota/Cactus sur 29 335 mètres au total. L'espace moyen entre les trous de forage dans les zones minéralisées est d'environ 200 pieds ou moins, ce qui permet de catégoriser la plupart des ressources comme ressources mesurées et indiquées. Les catégories utilisées pour le gisement Carlota/Cactus se composaient de ressources mesurées au sein de grilles de forage normales de 100 pieds ou moins et de ressources indiquées pour des grilles de forage de 100 à 300 pieds.

La géologie de tous les gisements a été modélisée initialement à l'aide de blocs de 40 pieds de hauteur par 50 par 50 pieds utilisant la technique de distance inversée au carré pour les prévisions de teneur. Le gisement Carlota/Cactus est maintenant modélisé à l'aide de blocs de 50 pieds de hauteur. Les gisements Eder demeurent modélisés à l'aide de blocs de 40 pieds de hauteur. Les teneurs des blocs Carlota/Cactus ont été estimées à l'aide d'une méthode de krigeage, utilisant en général un rayon d'exploration de 300 pieds suivant un mixage d'essais en fonds de puits dans des intervalles de 50 pieds. Les teneurs des blocs Eder ont été estimées à l'aide de la technique de distance inversée au carré, utilisant en général un rayon d'exploration de 300 pieds suivant un mixage d'essais en fonds de puits dans des intervalles de 40 pieds. Les teneurs ont été estimées en tenant dûment compte des frontières géologiques pertinentes.

L'estimation des ressources des gisements Eder n'a pas été mise à jour pour les fins du rapport technique sur Carlota étant donné leur importance négligeable. La modélisation et l'interprétation géologique ont été effectuées en 1992 et 1993 par IMC, et les données sur le gisement Eder North ont été mises à jour par CCC en 1997. Une nouvelle répartition des ressources par catégorie a été entreprise en vue du rapport technique sur Carlota et aux fins de conformité à la nouvelle réglementation.

Les ressources mesurées et indiquées pour le gisement Carlota/Cactus sont estimées au total à 105,7 millions de tonnes courtes d'une teneur moyenne de 0,39 % TCu selon une teneur de coupure de 0,10 % TCu. Les ressources présumées sont estimées à 13 millions de tonnes courtes d'une teneur moyenne de 0,26 % TCu. Le tableau A présente la répartition détaillée des ressources selon différentes teneurs.

Les ressources mesurées et indiquées pour les gisements Eder sont estimées au total à 42,9 millions de tonnes courtes dont la teneur moyenne est de 0,27 % TCu à une teneur de coupure variant entre 0,10 % et 0,15 % TCu selon le gisement. Les ressources présumées sont estimées à 9,3 millions de tonnes courtes dont la teneur moyenne est de 0,27 % TCu. Un sommaire détaillé des ressources se trouve au tableau A.

Tableau A
Ressources classifiées du gisement Carlota/Cactus – (modèle des ressources de décembre 2003)
pour diverses teneurs de coupure

Matière	Mesurées			Indiquées		Mesurées et indiquées		Présumées	
	Teneur de coupure	kt	Teneur (%)	kt	Teneur (%)	kt	Teneur (%)	kt	Teneur (%)
Oxyde.....	0,10	10 839	0,54	68 954	0,29	79 793	0,33	12 695	0,25
Mixte.....	0,10	118	0,95	4 097	0,46	4 215	0,47	179	0,38
Sulfure.....	0,10	369	1,01	21 280	0,59	21 649	0,60	102	0,25
Total	0,10	11 326	0,56	94 332	0,37	105 658	0,39	12 976	0,26
Oxyde.....	0,12	10 506	0,55	60 814	0,32	71 320	0,35	9 701	0,30
Mixte.....	0,12	107	1,03	3 717	0,49	3 824	0,51	140	0,45
Sulfure.....	0,12	369	1,01	21 140	0,60	21 510	0,60	102	0,25
Total	0,12	10 983	0,57	85 671	0,39	96 654	0,41	9 942	0,30

Matière	Mesurées		Indiquées		Mesurées et indiquées		Présumées		
	Teneur de coupure		Teneur (%)		Teneur (%)		Teneur (%)		
	kt		kt		kt		kt		
Oxyde.....	0,20	9 316	0,61	38 683	0,41	47 998	0,45	5 133	0,43
Mixte.....	0,20	107	1,03	2 791	0,60	2 898	0,62	100	0,57
Sulfure.....	0,20	369	1,01	20 048	0,62	20 417	0,63	61	0,32
Total	0,20	9 792	0,62	61 521	0,49	71 313	0,51	5 293	0,43

Le tableau B donne un sommaire des ressources minérales classifiées de chaque gisement à des teneurs de coupure en cuivre total choisies.

Tableau B
Ressources classifiées de tous les gisements du projet Carlota

	Mesurées		Indiquées		Mesurées et indiquées		Présumées		
	Teneur de coupure	kt	Teneur (%)	kt	Teneur (%)	kt	Teneur (%)	kt	Teneur (%)
Gisement									
Carlota/Cactus.....	0,10 %	11 326	0,56	94 332	0,37	105 658	0,39	12 976	0,26
Eder North.....	0,12 %	221	0,358	12 951	0,304	13 172	0,305	5 735	0,307
Eder Junior.....	0,10 %	241	0,172	2 564	0,154	2 805	0,156	318	0,271
Eder South.....	0,15 %	5 567	0,345	21 359	0,237	26 926	0,259	3 275	0,214
Total	-	17 355	0,483	131 206	0,338	148 561	0,354	22 304	0,265

Métallurgie

La métallurgie du projet est fondée principalement sur un programme d'essais métallurgiques réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité conjointe de 2003 et 2004, mais elle utilise également le programme métallurgique antérieur du projet Carlota. Par le passé, CCC a entrepris un programme complet d'essais métallurgiques par l'entremise de Metcon pour le projet minier autonome Carlota. Les principaux objectifs de la nouvelle étude métallurgique conjointe étaient de valider le programme d'essais antérieur réalisé par CCC et de déterminer s'il était viable de procéder à la lixiviation de minerai tout-venant. Les objectifs généraux du programme conjoint d'essais métallurgiques étaient les suivants : (1) valider le programme d'essais métallurgiques antérieur; (2) déterminer la capacité de lixivier les réserves de minerai tout-venant de Cactus/Carlota; (3) déterminer l'extraction de cuivre prévue et la cinétique par classe dimensionnelle; (4) déterminer la consommation prévue d'acide sulfurique au cours de la lixiviation; (5) déterminer la viabilité de la combinaison des minerais lixiviés de Carlota et de la mine Pinto Valley et (6) générer les renseignements requis pour compléter la conception des procédés. Le programme d'essais métallurgiques mis en œuvre dans le cadre de l'étude de faisabilité finale conjointe a été mené à bien le 1^{er} avril 2004 et a permis de valider le programme d'essais antérieur du projet Carlota ainsi que les hypothèses utilisées dans la solution du minerai tout-venant. Les principales conclusions de l'étude peuvent être résumées comme suit :

- le type de minerai bréchique est très fracturé et friable;
- la minéralisation de cuivre dans le minerai oxydé est contenue dans la matrice qui cimente les clastes bréchiques. Les clastes ne comportent pas de cuivre;
- la minéralisation de cuivre du minerai sulfuré est contenue principalement dans la matrice liante. Les clastes contiennent des veinules mineures de minéralisations de cuivre dans les fractures;

- le criblage standard des carottes complètes de 6 pouces a produit des particules de taille P-80 supérieure à 2,0 pouces. Il est prévu que le minerai tout-venant pleine échelle donne lieu à une distribution granulométrique similaire;
- les analyses de la distribution granulométrique montrent des résultats uniformes dans les deux gisements de minerai, tant latéralement qu'en profondeur;
- les réserves de la brèche de Cactus et celles de la brèche de Carlota semblent homogènes;
- le concept de la lixiviation de minerai tout-venant a été validé;
- les procédures d'analyse séquentielle démontrent que 95,9 % du cuivre peut être extrait par lixiviation, une valeur très élevée;
- l'extraction du cuivre est uniforme peu importe le degré de profondeur dans les deux gisements de minerai;
- l'extraction du cuivre avoisinait les valeurs du cuivre susceptible d'être extrait par lixiviation et la cinétique de l'extraction est rapide même dans la granulométrie tout-venant;
- il est prédit qu'en définitive l'extraction du cuivre tout-venant sera de 84,6 % sur trois ans;
- la consommation d'acide totale devrait être de 10 livres par tonne courte de minerai lixivié;
- la consommation d'acide est uniforme à toutes les profondeurs dans les carrières, à l'exception des niveaux les plus bas des deux carrières, qui affichent une consommation élevée;
- le durcissement catalytique à l'acide ne permet pas d'accroître l'extraction du cuivre ou le permet à peine mais permet d'améliorer la cinétique de la lixiviation. Toutefois, il fait presque doubler la consommation d'acide, si bien que des techniques d'acidification standards devraient être utilisées;
- les analyses chimiques des solutions de lixiviation ne montrent aucune impureté négative sous forme de cations ou d'anions;
- les réserves de minerai Cactus/Carlota sont généralement homogènes en ce qui a trait à la densité de la fracture, à la lixiviableté et à la faible consommation d'acide;
- le programme conjoint d'essais métallurgiques a validé tous les travaux d'essais métallurgiques antérieurs de Carlota;
- le programme d'essais a fourni tous les renseignements nécessaires pour établir les critères de conception du projet conjoint.

Vérification externe du modèle des ressources de 2003 de Carlota/Cactus

IMC a entrepris une vérification du modèle des ressources de 2003, en plus d'une validation de la base de données de sondage et d'un examen des procédures de préparation des échantillons et de titrage, et a conclu que la classification des ressources semblait raisonnable.

Exploitation minière

Conception des carrières et réserves minérales

Le rapport technique sur Carlota prévoit trois mines à ciel ouvert pour le projet. La carrière Carlota/Cactus, la carrière Eder North et la carrière Eder Junior fournissent les réserves minérales du projet Carlota.

Les projections de production de cuivre à partir des réserves minérales sont fondées sur un taux d'extraction de 28 millions de tonnes courtes de matière déplacée au total par année, ce qui représente le maximum de matière pouvant être déplacée par année aux termes de l'énoncé des incidences environnementales (l'ÉIE) et du permis relatif à la qualité de l'air. Un modèle de la production pendant la durée de la mine, fondé sur les tonnes courtes de minerai extraites, leur teneur et leurs courbes cinétiques de lixiviation par type de roche, a été créé pour Carlota/Cactus, Eder North et Eder Junior, lequel tient compte des exigences d'entrée en production accélérée, afin de prédire la production annuelle de cuivre qui sera tirée des réserves de Carlota.

Dans l'étude de 2004 qui se fonde sur le modèle révisé des ressources, la carrière Carlota/Cactus a été conçue pour comprendre quatre phases. Les réserves ont été calculées selon une teneur de coupure en cuivre totale de 0,10 % tout au long de la durée de la mine, un coût de transformation de 0,605 \$ par tonne de minerai pour la lixiviation et de 0,104 \$ par livre de cuivre pour la technologie combinant extraction par solvant et extraction électrolytique, un coût d'extraction de base de 0,60 \$ par tonne majoré de coûts d'enlèvement et des coûts de roulage du minerai supplémentaires, des frais administratifs et généraux de 0,377 \$ par tonne courte de minerai, un taux de récupération du cuivre de 80 % et un prix du cuivre de 0,88 \$ la livre.

Les données sur les réserves qui ont été utilisées pour Eder Junior étaient fondées sur une étude réalisée par IMC en 1995. Les données sur les réserves probables de Eder North étaient fondées sur une étude réalisée par CCC en mars 2000. Les réserves de Eder étaient fondées sur un prix du cuivre de 1,00 \$ la livre. Les données sur les réserves de Carlota/Cactus sont indiquées au tableau C et celles sur les réserves de Eder North et Eder Junior figurent au tableau D.

Tableau C

Réserves minérales probables de Carlota/Cactus

Phase d'extraction de Carlota/Cactus	Minerai en kt	Teneur en	Résidus en kt	Total en kt	Coefficient de décapage
		cuivre total (%)			
1	27 989	0,365	48 067	76 055	1,717
2	30 760	0,421	36 343	67 104	1,182
3	24 749	0,385	38 568	63 317	1,558
4	11 075	0,433	34 942	46 017	3,155
Total	94 572	0,396	157 921	252 493	1,670

Tableau D

Réserves minérales probables de Eder North et Eder Junior

Phase d'extraction de Eder	Minerai en kt	Teneur en	Déchets en kt	Total en kt	Coefficient de décapage
		cuivre total (%)			
Eder North	5 342	0,335	13 121	18 463	2,456
Eder Junior	519	0,282	289	808	0,557
Total	5 861	0,330	13 410	19 271	2,288

Cambior a choisi de classer toutes les réserves minérales en tant que ressources minérales probables, même si certaines portions pourraient être considérées comme des réserves minérales prouvées. Les données sur les réserves présentées dans les tableaux C et D comprennent les matières en litige. Voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota ».

Planification de la mine

Une carrière principale, la carrière Carlota/Cactus, est prévue pour l'exploitation minière de Carlota et elle a été divisée en quatre phases de production pour l'élaboration de l'échéancier de production proposé. Des carrières

plus petites à une seule phase, sont prévues pour Eder North et Eder Junior. On prévoit que l'extraction aux trois carrières commencera à la phase de préproduction. Le prédécapage de Eder North se fera durant la phase de préproduction afin de fournir des résidus pour la plateforme de lixiviation. Le minerai extrait de Eder Junior sera utilisé comme couche supérieure pour la plateforme de lixiviation. Les principales activités d'extraction débuteront dans la région de Cactus, notamment dans la partie sud-est du puits final, et se déplaceront vers les quatre phases du puits Carlota/Cactus au nord-ouest. La phase 1 consiste à établir le mur est afin de creuser la voie de détournement du ruisseau Pinto Creek. L'exploitation dans le puits Carlota/Cactus se terminera au début de l'année 10 et le minerai extrait entre la période de préproduction et l'année 10 sera mis sur des remblais étanches du remblai de produits de lixiviation. Le minerai de Eder North sera exploité durant l'année 8 afin de terminer l'exploitation de la phase 3 et de permettre le recouvrement de la phase 4 dans le puits Carlota devant être utilisé comme remblai du côté du puits de Cactus.

Le tableau E présente la production de cuivre tout-venant pendant la durée du projet Carlota.

Tableau E
Modèle de production du cuivre à Carlota

<u>Période d'extraction</u>	<u>Production (lb Cu)</u>
Total de la préproduction.....	28 108 265
Année 1.....	23 823 721
Année 2.....	48 319 742
Année 3.....	74 933 104
Année 4.....	86 192 401
Année 5.....	76 561 079
Année 6.....	75 075 377
Année 7.....	74 815 284
Année 8.....	66 481 720
Année 9.....	53 590 879
Année 10.....	50 062 842
Année 11 ⁽¹⁾	24 536 488
Année 12.....	672 112
Année 13.....	194 033
<u>Production totale.....</u>	<u>683 173 034</u>

Note :

(1) L'année 11 comprend la récupération de stocks de cuivre soluble résiduel obtenu au terme de l'extraction de 19 898 243 livres de cuivre.

Les hypothèses de production de Quadra supposent l'extraction de 20,7 millions de livres au total au cours de la période de préproduction et 17,5 millions de livres au cours de la première année. Les réductions résultent des divergences d'opinion concernant les matières en litige. Voir « Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota ».

Les résidus iront dans des décharges situées au nord-ouest, au nord-est et au sud-ouest de la carrière de Carlota/Cactus et ils seront utilisés comme remblai dans la carrière.

Étant donné que la carrière de Carlota/Cactus chevauche le ruisseau Pinto Creek, la mise en valeur de la carrière exigera qu'on détourne le ruisseau afin qu'il passe à l'est et au nord de la carrière Cactus. Le plan de la première phase de la carrière comprend du décapage supplémentaire afin de repousser le mur de la carrière de façon à ce que la voie de détournement se trouve sur un replat d'une largeur de 150 pieds situé dans la carrière. Cette voie sera construite à partir de l'année 1.

Durant la période de préproduction, 9,9 millions de tonnes courtes de minerai et 19,0 millions de tonnes courtes de résidus seront extraits. L'extraction durant l'année 1 comprend 7,7 millions de tonnes courtes de minerai et 20,3 millions de tonnes courtes de résidus. La préproduction et l'année 1 comprendront les activités de décapage supplémentaire requises pour détourner le ruisseau Pinto Creek. Afin de maximiser la production de cathodes de cuivre à 37 500 tonnes courtes par année, le taux de production de minerai annuel pour les années restantes variera en fonction de la teneur et du ratio de décapage.

Le parc de chargement comprendra, notamment, une excavatrice P&H 2800 déjà acquise de Park Corporation et une chargeuse frontale. Le parc de transport comprendra dix camions Dresser/Komatsu de 190 tonnes déjà acquis de Park Corporation, complétés par d'autres camions au besoin. Le parc de chargement et de transport sera complétée par des camions d'eau, des trépan, des tracteurs sur pneumatiques, des niveleuses, des tracteurs à pneus, des tracteurs à chenille et de l'équipement léger.

Frais d'exploitation de la mine et coût en capital

Les frais d'exploitation de la mine ont été calculés pour les activités des unités – les activités de forage, d'abattage à l'explosif, de chargement et de transport ainsi que les activités auxiliaires – de même que pour les services de supervision et les services techniques. Ces frais étaient fondés sur les taux de la main-d'oeuvre et le coût des fournitures et des articles consommables en vigueur à ce moment. Toutes les opérations, à l'exception de celles d'abattage à l'explosif, sont présentées comme étant exécutées par des employés du projet Carlota. Le coût des trous de mine et celui pour relier les schémas de tir ont été estimés à l'aide de données de Sasol Southwest Energy Inc., fournisseur qui assure le service des mines dans la région de Globe-Miami. Les frais annuels d'exploitation de la mine vont de 0,68 \$ à 1,10 \$ la tonne courte de matières pendant les 11 années du projet et s'élèvent en moyenne à 0,87 \$ la tonne courte de matières pendant la durée de vie du projet. L'écart est attribuable principalement aux distances de transport variables et au tonnage annuel transporté.

Le capital marginal initial pour l'équipement de la flotte mobile et l'équipement divers est estimé à 8,7 M\$. Le capital de maintien de la mine nécessaire pendant la durée de vie du projet Carlota est estimé à 15,2 M\$. Le coût en capital total pendant la durée de vie de la mine s'élève à 23,9 M\$.

Dans l'évaluation de la valeur du projet Carlota, Quadra a supposé que tous les coûts seraient supérieurs aux coûts estimés par Cambior indiqués dans le rapport technique sur Carlota. Voir « Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota ».

Traitement des minéraux

Roberts & Schaefer a complété la conception détaillée de tous les éléments de l'usine de traitement. De plus, Steffen-Robertson-Kirsten (SRK) a complété la conception géotechnique de la plateforme de lixiviation et des bassins. La conception a ensuite été révisée en fonction des suggestions formulées par plusieurs conseillers indépendants ainsi que des exigences environnementales imposées par les organismes de réglementation. Des travaux de recherche récents en matière de métallurgie ont confirmé que l'on peut procéder efficacement à la lixiviation du minerai tout-venant sans qu'il soit nécessaire de le concasser. Les analyses granulométriques effectuées sur des carottes de six pouces ont montré que la distribution granulométrique du minerai tout-venant sera un P-80 de moins de deux pouces. Par conséquent, le projet Carlota sera fondé sur la lixiviation en tas du minerai tout-venant, livré directement par camion à la plateforme de lixiviation doublée.

La plateforme de lixiviation sera construite à Powers Gulch et aura une capacité de lixiviation d'environ 100 millions de tonnes courtes de minerai. La plateforme sera garnie d'une doublure en polyéthylène basse densité linéaire (PEBDL) de 60 millièmes de pouce. Pour les colonnes de minerai de plus de 350 pieds, la doublure sera couverte de 12 pouces de résidus de broyage. La plateforme comprendra un bassin de collecte interne de la liqueur-mère qui sera garni d'une double couche de polyéthylène haute densité (PHE) à l'endroit où la solution de lixiviation est entreposée.

Dans la plateforme de lixiviation, le réseau interne de collecteurs de la solution sera placé sur les résidus compactés ou directement sous le minerai broyé faisant fonction de couche supérieure, de façon à drainer

efficacement les solutions. Le matériau de la couche supérieure agira à titre de couche de drainage et le réseau de collecteurs constituera une voie d'écoulement privilégiée pour une déshydratation efficace.

Les solutions collectées dans la plateforme de lixiviation en tas seront transférées dans les bassins de liqueur-mère. Les solutions à traiter seront pompées du bassin de liqueur-mère à l'usine d'extraction par solvant (*extraction par solvant*) pour y être traitées, puis seront recyclées à la plateforme de lixiviation. L'eau de ruissellement des zones non perturbées en amont de la plateforme de lixiviation sera détournée autour de l'installation dans des structures de captage puis rejetée à l'extérieur du site. Ces structures de captage seront construites dans le cadre de la construction générale de la plateforme. La conception de la plateforme de lixiviation comprend deux bassins de liqueur-mère qui seront situés à l'intérieur de chaque plateforme pour la gestion des solutions de traitement et des solutions pluviales. Les bassins de liqueur-mère sont situés de façon à tirer parti de la topographie naturelle et à maximiser le volume du bassin d'entreposage. La plateforme sera située en aval de l'emplacement de l'usine afin de permettre l'écoulement par gravité de l'eau de ruissellement et de retenir les fuites issues des refoulements de l'usine de traitement.

La solution de lixiviation provenant du bassin de liqueur-mère sera pompée vers l'usine d'extraction par solvant. L'usine d'extraction par solvant comportera deux étapes d'extraction et une étape de stripping. Le plan d'extraction par solvant de Roberts and Schaefer prévoyait un mélangeur/décanteur en béton doté d'une doublure en polyéthylène haute densité afin de minimiser les coûts associés à la construction en acier inoxydable. Même si le plan était adéquat, l'occasion s'est présentée d'acheter une usine usagée d'extraction par solvant faite entièrement d'acier inoxydable et provenant du projet San Manuel de BHP Copper. Les décanteurs sont de même largeur que pour le plan du projet Carlota, mais ils sont plus courts. Par conséquent, on a fait l'achat d'un quatrième décanteur afin de parvenir à la longueur établie.

La conception du parc de stockage prévoit une capacité de 37 500 tonnes courtes de cathodes de cuivre par année. L'installation comporte des cellules d'extraction électrolytique en béton de polymère, des cathodes permanentes en acier inoxydable et des appareils automatisés de stripping et de manipulation des cathodes. La densité actuelle maximale d'électrodéposition de 28 ampères par pied carré permettra la production d'un produit final de cathodes de grande qualité.

Le modèle actuel de récupération du cuivre distingue le minerai selon le type de roches au moyen de l'extraction indépendante du cuivre ainsi que de la cinétique et de la consommation d'acide pour chaque type de roche. Le modèle tenait compte d'une période de lixiviation moyenne de trois ans. On a élaboré un modèle de construction de la plateforme de lixiviation en vue de planifier l'emplacement des matières à lixivier au cours de la durée de la mine.

Permis et environnement

Le projet Carlota est situé tant sur des terres publiques que privées. Les terres publiques qui se trouvent dans la forêt nationale Tonto sont gérées par le Forest Service, qui est le principal organisme de délivrance de permis pour le projet Carlota.

La délivrance de permis s'est poursuivie depuis la soumission du plan d'exploitation initial au service des forêts en février 1992. Le projet d'ÉIE a été publié en janvier 1995 et des assemblées publiques sur ce projet ont eu lieu en mars 1995. L'ÉIE final et le rapport de décision du service des forêts ont été rendus publics en 1997. Un permis fédéral (le permis accordé en vertu de l'article 404 du U.S. Army Corps of Engineers) et deux permis étatiques (le permis de protection du réservoir aquifère et le permis relatif au contrôle de la qualité de l'air de l'Arizona Department of Environmental Quality (*ADEQ*)) ont été délivrés puis renouvelés ou prolongés. En 1996, CCC a présenté une demande de permis individuel du National Pollutant Discharge Elimination System (le *NPDES*). Ce permis a été délivré en mars 2000, et il est entré en vigueur le 15 novembre 2004. Bien qu'ils soient valides, le permis relatif au contrôle de la qualité de l'air et le permis NPDES demeurent contestés. Voir « Projet Carlota – Permis et Environnement – Litiges concernant le projet Carlota ».

À l'heure actuelle, les permis et la documentation s'y rapportant nécessaires à la mise en valeur du projet Carlota qui ont été obtenus sont les suivants : (1) un permis général multisectoriel relativement aux eaux de ruissellement, (2) une attestation de la qualité de l'eau en vertu de l'article 401, (3) un permis de protection du

réservoir aquifère, (4) un permis relatif au contrôle de la qualité de l'air, (5) un rapport de décision approuvant l'ÉIE final, (6) un permis en vertu de l'article 404 relativement à la drague et au remblai, (7) un plan d'exploitation, (8) un permis relatif à la sécurité de la digue, (9) un permis NPDES et (10) un permis d'appropriation des droits relatifs à l'eau. Deux de ces permis, le permis NPDES et le permis relatif au contrôle de la qualité de l'air, font l'objet de litiges. Voir « Projet Carlota – Litiges concernant le projet Carlota ».

En plus des permis qui précèdent, la Société a déterminé que les permis ou les mises à jour de permis qui suivent seront requis pour la mise en valeur du projet Carlota :

- l'approbation par le service des forêts des États-Unis d'un plan d'exploitation modifié en vue d'intégrer (i) les critères de conception révisés en ce qui a trait à la décharge des résidus, (ii) la transition vers la lixiviation du minerai tout-venant et (iii) les autres changements importants bénéfiques pour le projet Carlota que Quadra a relevés au cours de son examen détaillé.
- Le critère de conception en ce qui a trait à la décharge des résidus est passé d'un événement pluvio-hydrologique de 1:100 à un événement de 1:500. En ce qui a trait à la lixiviation de minerai tout-venant, le plan d'exploitation approuvé actuel étudie une usine de concassage avant la lixiviation en tas. Des essais supplémentaires ont démontré que cela n'est pas nécessaire. On modifiera toutefois le plan de transport à partir de la mine à ciel ouvert. Quadra revoit l'ingénierie du projet et pourrait décider d'effectuer des changements qui réduiraient l'impact pour le projet Carlota ou apporteraient des solutions plus rentables pour l'exploitation;
- l'approbation par l'ADEQ de la conception révisée de l'enceinte de confinement de la décharge des résidus dans le cadre du permis de protection du réservoir aquifère;
- l'élaboration d'un programme de travaux mis à jour qui sera soumis au service des forêts en vue de mettre en œuvre la première phase du plan d'exploitation, ainsi qu'une mise à jour de l'estimation des frais de remise en état;
- la fourniture de cautionnements ou d'autres instruments d'assurance financière approuvés conformément à la réglementation du service des forêts;
- la réception d'un permis général de construction de l'ADEQ.

En outre, des activités reliées à la construction de routes, aux termes du plan d'exploitation approuvé et délivré par le service des forêts, ont été réalisées.

Litiges concernant le projet Carlota

L'information présentée dans la présente rubrique ne provient pas du rapport technique sur Carlota. Deux litiges sont actuellement en instance; chacun porte sur le processus d'obtention des permis et est intenté contre les organismes de réglementation chargés de l'attribution de chacun des permis en cause. CCC est intervenante dans les deux cas. L'un ou l'autre de ces litiges pourraient avoir une incidence sur la construction ou l'exploitation du projet Carlota en entraînant la réouverture de ces permis ou d'une partie de ceux-ci.

Litige portant sur un permis relatif au contrôle de la qualité de l'air de catégorie II (Cause n° 1 CA-CV 05--179, cour d'appel de l'Arizona) – En mars 1997, l'ADEQ a délivré à CCC le permis 071437PO-99 relatif au contrôle de la qualité de l'air de catégorie II qui fournissait une autorisation relative à la qualité de l'air pour la construction et l'exploitation du projet Carlota. Les opposants au projet Carlota n'en ont pas appelé de la délivrance du permis initial. En février 2003, l'ADEQ a délivré le permis relatif au contrôle de la qualité de l'air 1001731 de catégorie II renouvelé. Bien que le permis renouvelé contienne les mêmes conditions que le permis initial, Friends of Pinto Creek, et al., ont contesté la délivrance du permis renouvelé par le Département. CCC est intervenue et a participé au processus d'appel. Le juge administratif du Office of Administrative Hearings a conclu que le permis avait été dûment délivré et a transmis des recommandations au directeur de l'ADEQ en septembre 2003. Le directeur a ensuite rejeté l'appel administratif des Friends of Pinto Creek en octobre 2003. Friends of Pinto Creek, et

al., ont ensuite interjeté appel de la décision du directeur en Cour supérieure de l'Arizona en novembre 2003. Le tribunal a conclu que l'ADEQ avait dûment délivré le permis renouvelé. Par une ordonnance datée du 26 janvier 2005, la Cour supérieure a rejeté l'appel au projet visant l'obtention d'une injonction et d'un jugement déclaratoire. Le permis 1001731 demeure valide et en application à l'heure actuelle. Friends of Pinto Creek, et al., ont interjeté appel de ce jugement en Cour d'appel de l'Arizona en février 2005. Dans le cadre de l'appel en cours, Friends of Pinto Creek, et al., ont soulevé trois des points déjà soulevés sans succès devant le Office of Administrative Hearings et la Cour supérieure de l'Arizona. Des plaidoiries écrites ont été soumises dans le cadre de l'appel, et le jugement devrait être rendu dans la première moitié de 2006.

Litige relatif au permis NPDES (Cause n° 70785, Cour d'appel des États-Unis, neuvième circuit) – En juillet 2000, l'Environmental Protection Agency (l'EPA) a délivré à CCC le permis AZ0024112 NPDES, qui autorisait le déversement des eaux de pluie des dépotoirs de résidus et le déversement des eaux souterraines pour un programme d'atténuation des champs d'alimentation en eau. En août 2000, les opposants au projet, Friends of Pinto Creek, et al., en ont appelé de la délivrance du permis par l'EPA. CCC est intervenue et a participé au processus d'appel. En novembre 2000, l'EPA a retiré deux conditions du permis et suspendu le permis intégralement pour pouvoir procéder à une analyse supplémentaire. En février 2002, l'EPA a mis fin à la suspension et délivré de nouveau les conditions du permis retiré sans modification. Friends of Pinto Creek, et al., ont ensuite déposé une deuxième demande de révision du permis en avril 2002. Le permis a été suspendu pendant l'appel administratif. Les plaidoiries verbales ont été entendues par l'organe des audiences administratives de l'EPA, l'Environmental Appeals Board (le EAB), en octobre 2002. Après l'audience, le EAB a ordonné que des mémoires supplémentaires soient fournis. Les parties ont soumis les mémoires supplémentaires en mars et en avril 2003. Le 30 septembre 2004, le EAB a rendu une ordonnance de 136 pages rejetant la demande d'examen du permis. Il s'agissait du dernier pallier de décision administrative à l'EPA. Par lettre datée du 18 octobre 2004, l'EPA a avisé CCC que son permis NPDES prendrait effet le 15 novembre 2004. Friends of Pinto Creek, et al., demandent maintenant la révision judiciaire de la délivrance du permis par l'EPA, au moyen d'une requête en examen signée le 11 février 2005 et produite à la Cour d'appel des États-Unis, neuvième circuit. Le permis de CCC continue de s'appliquer pendant l'appel judiciaire. Friends of Pinto Creek, et al., n'ont pas demandé d'injonction ni de suspension du permis au tribunal du neuvième circuit. Par conséquent, le permis s'applique actuellement (l'EPA a reçu une demande de renouvellement du permis). Pour infirmer la décision de l'EPA, le tribunal du neuvième circuit devrait juger que la délivrance du permis par l'EPA était arbitraire, outrepassait la discrétion de l'EPA ou contrevenait par ailleurs à la loi. Dans le cadre de l'appel actuel, Friends of Pinto Creek, et al., soulèvent plusieurs des prétentions rejetées par le EAB, plus une nouvelle allégation selon laquelle le EAB a erré en refusant d'entendre certaines de leurs prétentions. Le EAB a refusé de se pencher sur les prétentions qui n'avaient pas été soulevées au cours de la période de commentaires du public pertinente. Toutes les plaidoiries écrites ont été soumises dans le cadre de l'appel, et le jugement devrait être rendu au début de 2007.

Rien ne saurait garantir que ces litiges se régleront en faveur de CCC. Voir « Facteurs de risque ».

Sommaire du coût en capital

Le rapport technique sur le projet Carlota contient une estimation des coûts d'équipement et de construction de 70,1 M\$, en se fondant sur l'utilisation de nouveau matériel minier et d'exploitation et de matériel usagé. Les frais de la mise en valeur de la mine, les frais de décapage des résidus et de traitement du minerai engagés au cours de la période de préproduction, et les frais d'administration au cours de la préproduction sont estimés à 35,8 M\$. Le capital initial total est estimé à 105,9 M\$, compte non tenu des produits tirés de la vente de cuivre, estimés à 28,1 millions de livres selon Cambior, au cours de la période de préproduction. Le capital de maintien supplémentaire nécessaire pendant la durée du projet Carlota est estimé à 26,0 M\$; la plus grande partie de cette somme servira au remplacement de l'équipement minier et au détournement du ruisseau Pinto Creek au cours des première et deuxième années.

Dans son estimation de la valeur du projet Carlota, Quadra a utilisé des frais supérieurs à ceux estimés par Cambior et présentés dans le rapport technique sur Carlota. Quadra a posé comme hypothèse que les coûts en capital pour la construction étaient de 82 M\$. L'augmentation des frais reflète le point de vue de Quadra sur l'incidence des hausses récentes des prix, particulièrement de l'énergie et du combustible, ainsi que la suffisance des estimations initiales. Voir « Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota ».

Sommaire des frais d'exploitation

Le tableau F résume les frais d'exploitation estimés du projet Carlota pendant la production commerciale, tels qu'ils sont présentés dans le rapport technique sur Carlota. Il n'indique pas les redevances.

Tableau F

Frais d'exploitation moyens pendant la production commerciale

Poste	Total des frais (\$)	\$/tonne courte de minerai	
			\$/lb Cu
Mine – Total	214 682 000	2,37	0,33
Lixiviation/Traitement.....	107 794 000	1,19	0,16
Frais environnementaux	6 081 000	0,067	0,01
Généraux et administratifs/ Marketing	38 439 000	0,423	0,06
Frais d'exploitation en espèces	366 996 000	4,05	0,56

Pour l'évaluation de la valeur du projet Carlota, Quadra a supposé que les frais d'exploitation en espèces totaliseront environ 0,61 \$/lb, plutôt que les 0,56 \$/lb calculés dans le rapport technique sur Carlota. La hausse des frais reflète le point de vue de Quadra sur l'incidence des augmentations récentes des prix, particulièrement de l'énergie et du combustible, ainsi que la suffisance des estimations originales. Voir « Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota ».

Impôts

L'information présentée sous la présente rubrique n'est pas fondée sur le rapport technique sur Carlota.

Dès qu'il entrera dans la phase de production, le projet Carlota sera assujéti à l'impôt fédéral américain (soit le montant le plus élevé entre l'impôt ordinaire et l'impôt minimum pour toute année) et à l'impôt d'État de l'Arizona. Cambior USA, société-mère de CCC, a accumulé des pertes fiscales fédérales américaines. La disponibilité de ces pertes en vue d'éviter d'avoir à payer de l'impôt fédéral américain à l'avenir dépend de nombreux facteurs et on suppose que Quadra pourra en utiliser uniquement un faible pourcentage. On ne dispose d'aucune perte fiscale aux fins de l'impôt d'État de l'Arizona.

Outre ces pertes, une assiette fiscale éventuelle de 68 M\$ dans la base de dépenses du projet Carlota sera disponible après septembre 2007 relativement à l'amortissement fiscal déduit du revenu provenant des États-Unis pour le groupe fiscal américain consolidé de Quadra. L'impôt ordinaire fédéral devrait demeurer constant, à 35 %, au cours de la durée de la mine. Toutefois, le taux d'imposition fédéral américain réel sera sensiblement inférieur en raison du traitement de la base de dépenses et du pourcentage de la déduction pour épuisement.

Les mines métalliques de l'Arizona paient une taxe de séparation en fonction de la valeur de minerai extrait. La taxe de séparation correspond à 2,5 % de la base nette relative à la séparation (base nette relative à la séparation = 50 % de la différence entre la valeur brute de la production et les frais d'exploitation minière).

Redevance

La convention conclue avec Sherwood-Owens, propriétaire de 12 claims non patentés, prévoit le paiement de 10 000 \$ à la levée de l'option de location (août 1989), le paiement de 15 000 \$ six mois après et des versements continus de 20 000 \$ tous les six mois avant le début de la construction. Aucun paiement n'est exigible pendant la construction. Au début de la production commerciale, d'autres conditions du bail prévoient des versements mensuels minimums de 3 000 \$, qui sont portés au crédit d'une redevance de 5 % calculée à la sortie de la fonderie sur la production, tous les paiements effectués après le début de la production commerciale étant portés au crédit du prix d'achat de 3 M\$.

L'acquisition de concessions de BHP Copper s'est transformée de deux baux miniers, le premier en mars 1990, en un contrat d'achat unique. Le 31 mars 1993, les deux baux ont été remplacés par un contrat d'achat aux termes duquel CCC a acquis 19 concessions minières non patentées et 23 concessions minières patentées de Magma Copper Company, Inc. (*Magma*) pour une contrepartie totale de 5 M\$. Les réserves de BHP Copper (auparavant Magma) sont également soumises à une redevance de 5 % calculée à la sortie de la fonderie sur ces concessions. Les paiements minimums de redevances par anticipation de 525 000 \$ effectués aux termes des deux baux antérieurs seront affectés au crédit des paiements futurs de redevances sur la production à BHP Copper. En outre, CCC a versé 3 111 146 \$ en paiements annuels d'environ 400 000 \$, depuis la réalisation de l'achat, et cette somme sera également portée au crédit des paiements futurs de redevances sur la production à BHP Copper.

Sommaire des analyses financières

Les tableaux G et H présentent un sommaire des analyses financières avant et après impôt tiré du rapport technique sur Carlota et ne comprennent pas l'analyse des coûts de Quadra. Dans l'évaluation de la valeur de Carlota, Quadra a utilisé des coûts supérieurs à ceux estimés par Cambior et présentés dans le rapport technique. Les augmentations reflètent le point de vue de Quadra sur l'incidence des hausses récentes des prix, particulièrement de l'énergie et du combustible, ainsi que la suffisance des estimations initiales. Voir « Acquisition de Carlota Copper Company – Paramètres du projet Carlota ».

On a posé les hypothèses suivantes dans les analyses financières :

- le point de départ correspond à la date d'approbation par le conseil d'administration de Quadra, et aucune date calendaire ne lui a été attribuée;
- la période de construction suppose une période de 3 mois consacrée à l'organisation de l'équipe de gestion et une période de 10 mois pour la mise en service. La production devrait débuter au cours du 19^e mois;
- l'analyse financière est fondée sur des dollars américains constants;
- les redevances versées à BHP Copper et à Sherwood-Owens sont de 5 % et sont calculées à la sortie de la fonderie sur la production;
- l'analyse financière est fondée sur un financement recourant uniquement à des capitaux propres (ce qui n'est pas l'intention de la Société);
- l'estimation des résultats après impôts utilise l'ensemble des frais de mise en valeur accumulés de CCC et des pertes fiscales accumulées supplémentaires de Cambior USA;
- le profil de production correspond aux données présentées dans le tableau E;
- le coût en capital est de 70 M\$;
- les frais de préproduction sont de 36 M\$, qui seront contrebalancés par la production de 28,7 millions de livres de cuivre;
- les coûts d'exploitation moyens s'établissent à 0,56 \$ la livre;
- les frais de revalorisation totalisent 11,9 M\$.

Tableau G

Analyses financières avant impôt à divers prix du cuivre

Poste	Prix du cuivre					
	1,00 \$	1,10 \$	1,20 \$	1,30 \$	1,40 \$	1,50 \$
	(données arrondies au M\$ le plus près, sauf indication contraire)					
VAN – 0 %.....	174	239	304	369	434	499
VAN – 5 %.....	98	146	194	242	290	338
VAN – 8 %.....	66	106	147	188	228	269
VAN – 10 %.....	49	85	122	159	196	232
VAN – 12 %.....	34	68	101	134	167	200
TRI (%) ⁽¹⁾	18	24	29	35	40	45

Note :

(1) Donnée arrondie au nombre entier le plus près.

Tableau H

Analyses financières après impôt à divers prix du cuivre

Poste	Prix du cuivre					
	1,00 \$	1,10 \$	1,20 \$	1,30 \$	1,40 \$	1,50 \$
	(données arrondies au M\$ le plus près, sauf indication contraire)					
VAN – 0 %.....	163	206	248	290	333	376
VAN – 5 %.....	91	125	158	190	223	255
VAN – 8 %.....	61	91	120	148	175	203
VAN – 10 %.....	45	73	99	124	150	174
VAN – 12 %.....	31	57	81	104	127	150
TRI (%) ⁽¹⁾	18	23	28	32	36	41

Note :

(1) Donnée arrondie au nombre entier le plus près.

Si on utilise le prix de 1,00 \$ la livre de cuivre, le délai de récupération du capital, selon les flux de trésorerie non actualisés avant impôt, est de 4,8 ans après le début de la production commerciale.

Sensibilité économique

En plus des aspects économiques du projet qui ont été estimés en fonction de différents prix du cuivre, d'autres paramètres ont été modifiés afin d'évaluer la sensibilité économique aux variations qui vont au-delà ou en deçà des hypothèses de base. Le tableau I présente des analyses qui indiquent la sensibilité du taux de rendement interne du projet, à un prix de 1,20 \$ la livre de cuivre, aux fluctuations de la production de cuivre, du total des frais d'exploitation, des prix du carburant et des dépenses en immobilisations.

Tableau I

SENSIBILITÉ DES ASPECTS ÉCONOMIQUES DU PROJET

PRIX DU CUIVRE = 1,20 \$/lb.

(données arrondies au M\$ le plus près, sauf indication contraire)

PROJET AUTONOME – AVANT IMPÔT						PROJET AUTONOME – APRÈS IMPÔT					
Production de cuivre						Production de cuivre					
	-20 %	-10 %	BASE	+10 %	+20 %		-20%	-10%	BASE	+10%	+20%
RN – 0 %	144	223	304	386	469	RN-0%	139	196	248	301	355
RN – 5 %	73	133	194	255	318	RN-5%	71	116	158	200	242
RN – 8 %	44	95	147	200	254	RN-8%	42	83	120	156	193
RN – 10 %	29	75	122	170	220	RN-10%	27	65	99	133	166
RN – 12 %	16	58	101	145	190	RN-12%	14	49	81	112	144
TRI (%) ⁽¹⁾	15	22	29	38	46	TRI (%) ⁽¹⁾	14	21	28	34	42

Total des frais d'exploitation

	<u>-20 %</u>	<u>-10 %</u>	<u>BASE</u>	<u>+10 %</u>	<u>+20 %</u>
RN - 0 %	378	341	304	267	230
RN - 5 %	249	221	194	166	138
RN - 8 %	195	171	147	123	100
RN - 10 %	165	144	122	101	79
RN - 12 %	140	120	101	81	62
TRI (%) ⁽¹⁾	36	33	29	26	23

Total des frais d'exploitation

	<u>-20 %</u>	<u>-10 %</u>	<u>BASE</u>	<u>+10 %</u>	<u>+20 %</u>
RN-0 %	292	270	248	226	204
RN-5 %	192	175	158	140	122
RN-8 %	150	135	120	104	88
RN-10 %	126	113	99	84	69
RN-12 %	107	94	81	68	54
TRI (%) ⁽¹⁾	33	30	28	25	22

Coûts du carburant

	<u>-20 %</u>	<u>-10 %</u>	<u>BASE</u>	<u>+10 %</u>	<u>+20 %</u>
RN - 0 %	313	308	304	300	295
RN - 5 %	200	197	194	190	187
RN - 8 %	153	150	147	144	141
RN - 10 %	127	125	122	119	117
RN - 12 %	106	103	101	98	96
TRI (%) ⁽¹⁾	30	30	29	29	29

Coûts du carburant

	<u>-20 %</u>	<u>-10 %</u>	<u>BASE</u>	<u>+10 %</u>	<u>+20 %</u>
RN-0 %	253	250	248	245	243
RN-5 %	162	160	158	156	154
RN-8 %	124	122	120	118	116
RN-10 %	103	101	99	97	95
RN-12 %	84	83	81	79	78
TRI (%) ⁽¹⁾	28	28	28	27	27

Dépenses en immobilisations

	<u>-20 %</u>	<u>-10 %</u>	<u>BASE</u>	<u>+10 %</u>	<u>+20 %</u>
RN - 0 %	330	317	304	291	278
RN - 5 %	218	206	194	181	169
RN - 8 %	171	159	147	135	123
RN - 10 %	146	134	122	110	99
RN - 12 %	124	112	101	89	78
TRI (%) ⁽¹⁾	38	33	29	26	24

Dépenses en immobilisations

	<u>-20 %</u>	<u>-10 %</u>	<u>BASE</u>	<u>+10 %</u>	<u>+20 %</u>
RN-0 %	264	256	248	240	232
RN-5 %	175	167	158	149	141
RN-8 %	137	129	120	111	102
RN-10 %	117	108	99	90	81
RN-12 %	99	90	81	72	63
TRI (%) ⁽¹⁾	35	31	28	25	22

Note :

(1) Donnée arrondie au nombre entier le plus près.

STRUCTURE DU CAPITAL CONSOLIDÉ

Depuis le 31 décembre 2004, la société a émis a) 183 264 actions ordinaires à Inca relativement à l'acquisition par la société d'une participation de 50,1 % dans Minera Ancash, propriétaire du projet Magistral au Pérou, et b) 6 667 actions ordinaires par suite de l'exercice d'options sur actions.

En contrepartie partielle de l'acquisition par la société d'une participation de 50,1 % dans Minera Ancash, Quadra a émis deux bons de souscription spéciaux à Inca. Les deux bons de souscription spéciaux ont été annulés au moment où Quadra a mis fin à sa participation dans le projet Magistral le 26 octobre 2005. Se reporter à la rubrique « Événements récents Projet Magistral ». Il n'y a eu aucun autre changement important dans la structure du capital-actions consolidé de la société depuis le 31 décembre 2004.

Le 21 octobre 2005, Robinson a signé un contrat de location avec CAT visant du matériel de WGI. Les paiements locatifs totalisent 14,3 M\$ sur 60 mois. Se reporter à la rubrique « Événements récents Mine Robinson Contrat minier à la mine Robinson ». Le 27 novembre 2005, la société a décidé de ne pas se prévaloir d'une facilité de crédit relais établie précédemment. Elle a plutôt signé une lettre d'engagement visant la facilité de prêt-relais et une facilité de crédit d'entreprise. La facilité relais totalise 15 M\$, est pour un terme de six mois, est garantie par une charge de deuxième rang sur la participation de Quadra dans Cambior U.S.A. et le projet Carlota et porte intérêt au TIOL majoré de 2,35 %. La facilité relais est par ailleurs assujettie aux autres modalités d'usage pour des opérations de cette nature. RHUSA a encaissé la totalité des montants en vertu de la facilité relais à la conclusion de l'acquisition du projet Carlota. Se reporter à la rubrique « Événements récents Acquisition de Carlota Copper Company Financement du prix d'achat ». La facilité de crédit de 20 M\$ sera en vigueur jusqu'au 30 juin 2006, date après laquelle elle reprendra la forme des arrangements actuels relatifs aux concentrés. Quadra a encaissé la totalité des montants en vertu de la facilité de crédit. Se reporter à la rubrique « Événements récents Mine Robinson Facilité de prêt d'entreprise ».

EMPLOI DU PRODUIT

La Société recevra un produit net estimatif de • \$ CA, après déduction des frais estimatifs du placement. Elle a l'intention d'affecter une partie du produit net du placement comme suit :

	<u>M \$</u>
Remboursement du crédit-relais	15
Paielements d'acquisition reportés pour le projet Carlota	13
Activités d'ingénierie, de conception et de mise en valeur au projet Carlota	5
Activités d'exploration supplémentaires aux propriétés minières de la Société	5
Fins générales de l'entreprise	•
TOTAL :	•

Voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company ».

Bien que la Société compte dépenser le produit du placement de la manière indiquée ci-dessus, la répartition réelle du produit net peut différer considérablement de ce qui est indiqué selon l'évolution future aux propriétés minières de la Société ou la survenance d'événements imprévus.

MODE DE PLACEMENT

Aux termes du contrat du • 2006 (le *contrat de prise ferme*) conclu par les preneurs fermes et la Société, la Société a convenu d'émettre et les preneurs fermes ont convenu d'acheter, le • 2006, les actions ordinaires au prix de • \$ CA l'action ordinaire, soit une contrepartie globale de • \$ CA, payable en espèces à la Société sur remise d'un certificat d'actions ordinaires. Les preneurs fermes ont la faculté de résilier le contrat de prise ferme à leur gré, sur le fondement de leur appréciation de la conjoncture; le contrat peut également être résilié à la réalisation de certaines conditions. Toutefois, les preneurs fermes sont tenus de prendre livraison de la totalité des actions ordinaires et d'en payer le prix s'ils en souscrivent même une seule aux termes du contrat de prise ferme. Le prix d'offre par action ordinaire a été fixé par voie de négociation entre la Société et les preneurs fermes.

Aux termes du contrat de prise ferme, la Société a convenu de payer aux preneurs fermes une commission (la *rémunération des preneurs fermes*) équivalant à 5,75 % du produit brut du placement. De plus, Quadra a accordé aux preneurs fermes une option aux fins des répartitions excédentaires pouvant être levée à n'importe quel moment au cours de la période de 30 jours suivant la date de clôture (définie aux présentes) et permettant à ceux-ci d'acheter un nombre d'actions ordinaires supplémentaires équivalant à 15 % du nombre total d'actions ordinaires vendues dans le cadre du placement, au prix d'offre, pour couvrir les répartitions excédentaires, s'il en est, et stabiliser le marché. Les preneurs fermes auront également le droit à la rémunération des preneurs fermes dans le cadre des actions ordinaires achetées à la levée de l'option aux fins des répartitions excédentaires.

Les souscriptions d'actions ordinaires offertes par les présentes seront reçues sous réserve du droit de les refuser ou de les répartir en totalité ou en partie et sous réserve du droit de clore les registres de souscription à tout moment sans préavis. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le • 2006 ou à une autre date dont conviennent la Société et les preneurs fermes (la *date de clôture*), mais au plus tard le • 2006. Un certificat d'inscription en compte représentant les actions ordinaires sera émis sous forme nominative à la CDS ou à son représentant et sera déposé auprès de la CDS à la date de clôture du placement. Les souscripteurs d'actions ordinaires recevront uniquement une confirmation d'achat du courtier inscrit qui est un adhérent à la CDS auprès ou par l'entremise duquel ils ont acheté les actions ordinaires.

Aux termes des règles et des instructions générales de certaines des autorités canadiennes en valeurs mobilières, les preneurs fermes ne peuvent, pendant la période se terminant à la fin du processus de vente des actions ordinaires et de tous les arrangements de stabilisation relatifs aux actions ordinaires, offrir d'acheter ou acheter des actions ordinaires. La restriction qui précède fait l'objet de certaines exceptions, y compris a) une offre d'achat ou un achat d'actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX, conformément aux Règles universelles d'intégrité du marché des Services de réglementation du marché inc., b) une offre d'achat ou un achat pour le

compte d'un client, à l'exception de certains clients prévus, lorsque l'ordre n'a pas été sollicité par les preneurs fermes ou a été sollicité avant la période du placement selon ce que prévoient les règles du marché et c) une offre d'achat ou un achat visant à couvrir une position vendeur conclue avant la période du placement selon ce que prévoient les règles du marché. Les preneurs fermes peuvent effectuer des activités de stabilisation du marché ou de compensation du marché à la TSX lorsque l'offre ou l'achat vise à préserver un marché équitable et ordonné à l'égard des actions ordinaires, sous réserve des limites de prix applicables à ces offres ou achats. Ces opérations peuvent être interrompues à tout moment.

Les actions ordinaires offertes par les présentes n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa forme modifiée (la *Loi de 1933*), ou des lois axées sur la protection de l'épargne d'un État des États-Unis. Par conséquent, les actions ordinaires ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis sauf conformément à une dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un État. De plus, le contrat de prise ferme prévoit que les preneurs fermes offriront et vendront les titres à l'extérieur des États-Unis uniquement conformément au *Regulation S* de la Loi de 1933.

Le présent prospectus simplifié ne constitue pas une offre de vente ou de sollicitation d'une offre d'achat des actions ordinaires offertes par les présentes aux États-Unis. De plus, jusqu'à l'expiration de la période de 40 jours suivant le début du placement, l'offre ou la vente des actions ordinaires aux États-Unis par un courtier participant ou non au placement, pourrait contrevenir à l'exigence d'enregistrement de la Loi de 1933 si cette offre ou cette vente n'est pas conforme à la dispense d'enregistrement prévue par la Loi de 1933.

La Société a convenu d'indemniser chaque preneur ferme et les membres de son groupe ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires respectifs de certaines responsabilités.

La Société a convenu de s'abstenir d'offrir, de vendre ou d'aliéner d'une autre façon des actions ordinaires ou des titres convertibles en actions ordinaires, échangeables contre des actions ordinaires ou donnant par ailleurs droit à des actions ordinaires, ou de conclure un contrat visant l'offre, la vente ou une autre aliénation de ces valeurs, directement ou indirectement, au cours de la période de 90 jours suivant la clôture du placement, à moins d'avoir obtenu au préalable le consentement écrit des preneurs fermes, sauf : (i) les actions ordinaires offertes aux termes du présent prospectus simplifié, (ii) les options et actions ordinaires émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société, (iii) dans le cadre d'acquisitions ou (iv) aux termes de contrats déjà conclus ou autorisés ou d'instruments déjà émis ou autorisés par la Société.

RELATION ENTRE QUADRA ET LES PRENEURS FERMES

Deux des preneurs fermes, Valeurs Mobilières Orion Inc. et BMO Nesbitt Burns Inc., ont conseillé la Société et Cambior inc., respectivement, dans le cadre de l'acquisition du projet Carlota et ont touché une rémunération pour ces services. Par conséquent, dans le cadre du placement, la Société peut être considérée comme un « émetteur associé » à Valeurs Mobilières Orion Inc. et à BMO Nesbitt Burns Inc. aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables. BMO Nesbitt Burns Inc. a décidé d'agir en qualité de preneur ferme sans l'intervention de la banque à charte membre de son groupe, qui n'a aucune influence sur l'établissement des conditions de placement. Valeurs Mobilières Orion Inc. et BMO Nesbitt Burns Inc. ne tireront aucun avantage du présent placement, à l'exception d'une partie de la rémunération des preneurs fermes payable par la Société. Voir « Événements récents – Contrat d'acquisition de Carlota Copper Company ».

Le tableau qui suit décrit le nombre d'options et d'autres titres de rémunération émis ou pouvant être émis par Quadra aux preneurs fermes.

<u>Position des preneurs fermes</u>	<u>Pourcentage ou nombre maximal de titres détenus</u>	<u>Période de levée ou d'exercice / date d'acquisition</u>	<u>Prix de levée ou d'exercice ou prix d'acquisition moyen</u>
Option aux fins des répartitions excédentaires	15 %	Peut être levée dans les 30 jours suivant la date de clôture	•
Toute autre option.....	—	—	—
Total des titres visés par l'option.....	•	•	•
Autres titres de rémunération.....	1 058 033 bons de souscription ⁽¹⁾	Date d'acquisition – le 8 avril 2004; date d'expiration – le 8 avril 2006	6,00 \$

Note :

- (1) Les bons de souscription ont été émis à trois des preneurs fermes, Valeurs Mobilières Orion Inc., BMO Nesbitt Burns Inc. et GMP Securities Ltd. (maintenant Société en commandite GMP Valeurs Mobilières), dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la Société visant le placement d'actions ordinaires le 8 avril 2004 (le *PAPÉ*). Dans le cadre du *PAPÉ*, 391 327 bons de souscription supplémentaires comportant les mêmes conditions ont été émis à trois autres membres du syndicat de preneurs fermes.

CAPITAL-ACTIONS

Quadra est autorisée à émettre 1 000 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 23 janvier 2006, 27 345 931 actions ordinaires de Quadra étaient émises et en circulation.

Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées des actionnaires de Quadra ainsi que d'assister et de voter à ces assemblées. Chaque action ordinaire confère une voix à son porteur. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir, proportionnellement, les dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quadra sur les fonds légitimement disponibles à cette fin. En cas de dissolution, de liquidation ou d'autre distribution des actifs de Quadra, ces porteurs ont droit à une quote-part des actifs de Quadra, après le paiement de tous les passifs de Quadra. Les actions ordinaires ne confèrent pas de droit de préemption ou de conversion.

FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs devraient examiner attentivement les risques qui suivent et les autres renseignements inclus ou intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié ainsi que les états financiers consolidés historiques de la Société et les notes afférentes. Les activités de la Société sont hautement spéculatives en raison de la nature très risquée de son entreprise, soit l'acquisition, le financement, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Les risques décrits ci-après ne sont pas les seuls risques auxquels est exposée la Société. Des risques supplémentaires actuellement inconnus de la Société ou qu'elle juge négligeables peuvent également compromettre ses activités. Si l'un des risques qui suivent se produit, l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation pourraient en subir le contrecoup. Le cours des actions ordinaires de la Société pourrait diminuer en conséquence et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur placement.

L'entreprise de Quadra fait l'objet de risques importants, et le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. Voici certains des risques auxquels la Société peut être confrontée.

Risques liés aux activités courantes et à l'exploitation minière en général

Les ressources et les réserves minérales ne constituent que des estimations.

Rien ne garantit que les ressources et les réserves minérales rapportées pour la mine Robinson et les autres projets de Quadra se matérialiseront. Jusqu'à ce qu'un gisement soit réellement exploité et traité, la quantité de ressources et de réserves minérales ainsi que les teneurs ne doivent être considérées que comme des estimations. De plus, la quantité de réserves et de ressources minérales peut varier en fonction notamment du prix des métaux, des coûts d'exploitation et des frais de traitement de concentré. Tout changement important dans la quantité des réserves ou des ressources minérales, dans la teneur ou dans le taux de recouvrement pourrait avoir une incidence sur la viabilité économique de la mine Robinson ou sur d'autres activités d'exploitation futures de Quadra. De plus, rien ne

garantit que le cuivre ou les autres métaux récupérés ou la teneur des concentrés produits dans le cadre d'essais en laboratoire à petite échelle seront reproduits dans le cadre d'essais à plus grande échelle dans les conditions existantes sur le chantier ou durant la production. Les installations de traitement à la mine Robinson avaient des antécédents de non-atteinte du plan de production, ce qui a eu un effet important sur les activités passées, et la direction ne peut garantir que la récupération anticipée sera réalisée.

Il se peut que la fluctuation du prix du cuivre et des autres métaux de base et précieux, les résultats de forage, les essais métallurgiques et la production et l'évaluation des plans de mine après la date d'une estimation entraînent une révision de cette estimation. Il se peut que le volume et la teneur des réserves extraites et traitées et les taux de récupération ne correspondent pas à ceux qui sont actuellement prévus. Toutes réductions importantes des estimations des réserves et des ressources minérales ou de la capacité de Quadra à extraire ces réserves minérales pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Quadra.

Il se peut que Quadra soit touchée défavorablement par des fluctuations du prix des métaux.

Il se peut que des baisses du prix du cuivre et d'autres métaux aient une incidence défavorable importante sur la valeur et le cours des actions ordinaires de Quadra, sur ses résultats financiers et sur ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Le prix du cuivre fluctue beaucoup et est touché par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Quadra, tels que les taux d'intérêt, les taux de change, l'inflation ou la déflation, la fluctuation du dollar américain et des monnaies étrangères, l'offre et la demande mondiales et régionales ainsi que la conjoncture politique et économique des pays producteurs de cuivre du monde entier. Le prix du cuivre et d'autres métaux a beaucoup fluctué durant les dernières années et d'importantes baisses futures des prix pourraient faire en sorte qu'il soit à peu près impossible de poursuivre la mise en valeur et la production commerciale des propriétés de Quadra. Selon le prix du cuivre et d'autres métaux, il se peut que les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation minière ne soient pas suffisants et que Quadra soit contrainte d'interrompre la production à certaines de ses propriétés ou à l'ensemble de celles-ci, perde sa participation à l'égard de celles-ci ou soit contrainte de vendre une partie ou la totalité de celles-ci. La production future des propriétés minières de Quadra dépend de prix des minéraux suffisants pour que l'exploitation minière de ces propriétés soit rentable.

Les calculs des réserves et les plans de durée de vie de mine qui utilisent un prix du cuivre et d'autres métaux sensiblement inférieur pourraient entraîner des radiations importantes des investissements de Quadra dans des propriétés minières et une augmentation des charges d'amortissement, de revalorisation et de restauration.

En plus de toucher défavorablement les estimations de réserves de Quadra et sa situation financière, une baisse du prix des métaux pourrait avoir une incidence sur ses activités car elle nécessiterait une réévaluation de la faisabilité d'un projet déterminé. Une telle réévaluation pourrait résulter d'une décision émanant de la direction ou pourrait être exigée aux termes d'ententes de financement liées à un projet déterminé. Même s'il est éventuellement établi qu'un projet est viable sur le plan économique, la nécessité de procéder à une telle réévaluation pourrait occasionner des retards importants ou entraîner une interruption des activités jusqu'à ce que la réévaluation puisse être terminée.

L'exploitation minière comporte un degré élevé de risque.

L'exploitation minière comporte un degré élevé de risque. Les activités de Quadra seront sujettes à tous les dangers et risques normalement associés à l'exploration, à la mise en valeur et à la production de cuivre et d'autres métaux, notamment des formations géologiques inhabituelles et imprévues, l'activité sismique, des coups de terrain, l'effondrement de la paroi de puits, des éboulements, des inondations et d'autres problèmes découlant du forage et de l'enlèvement de matières, dont n'importe lequel pourrait endommager ou détruire des mines ou d'autres installations de production, causer des dommages corporels ou matériels, des dommages environnementaux et engager la responsabilité juridique. Les activités de broyage comportent divers dangers, notamment la défaillance du matériel et la défaillance des digues de rétention entourant les zones d'élimination des résidus, qui peuvent entraîner une pollution environnementale et engager la responsabilité juridique.

Quadra peut être assujettie à des augmentations des frais de traitement du concentré et des frais de transport.

Quadra a conclu des conventions visant la vente d'environ 80 % de sa production de concentré prévue pour 2006 et d'environ 50 % pour 2007. Les taux de fusion et d'affinage sont une combinaison des taux des contrats établis entre la fin de 2004 et la fin de 2005. Les frais de transport dépendent, entre autres, de la destination du concentré, qui peut se traduire par des frais relativement élevés. Les frais de transport pour le concentré ont été très volatils au cours des deux dernières années et pourraient augmenter considérablement en raison de plusieurs facteurs, dont une augmentation continue du prix du pétrole, une pénurie de wagons ou une pénurie de vaisseaux disponibles pour expédier le concentré aux fonderies. Ces frais de traitement et ces taux de transport sont considérablement plus élevés que ceux qui existaient lorsque Quadra a réalisé son acquisition de la mine Robinson en avril 2004. Une autre augmentation de ces taux aura une incidence défavorable sur la situation financière de Quadra. En outre, si les teneurs du concentré sont plus faibles que celles prévues par Quadra, les frais de transport et de traitement augmenteront par unité de cuivre et, si les teneurs sont très basses, il sera plus difficile de commercialiser le concentré de cuivre.

Les coûts réels de revalorisation sont incertains.

Les coûts réels de revalorisation inclus dans le plan de Quadra visant la mine Robinson ne sont que des estimations et pourraient ne pas correspondre aux montants réels qui seront nécessaires pour réaliser tous les travaux de revalorisation. Il n'est pas possible d'établir le montant exact qui sera nécessaire et le montant que Quadra sera tenue de dépenser pourrait différer considérablement des estimations actuelles. Les cautions de revalorisation ou d'autres formes de garanties financières ne représentent qu'une partie du montant global qui sera consacré à la revalorisation pendant la durée de l'exploitation de la mine Robinson. Même si, dans son plan visant la mine Robinson, Quadra a inclus des montants estimatifs au titre de la revalorisation, il se peut qu'il soit nécessaire de réviser les dépenses prévues et le plan d'exploitation de la mine pour financer les travaux de revalorisation nécessaires. Le Bureau of Land Management (BLM) exige que les sociétés recalculent le montant de l'Environmental Bond au moins tous les trois ans et soumettent leurs nouveaux calculs au BLM pour approbation. Les nouveaux calculs sont fondés sur le montant prévu pour la revalorisation des terres publiques pour les trois prochaines années. Au cours de 2005, le montant de la caution pour la mine Robinson a été augmenté de 1 469 000 \$ pour atteindre 19 586 000 \$ au total. Il est possible qu'à l'avenir, le BLM demande des hausses supplémentaires du montant de la caution. Tout montant supplémentaire qui devra être consacré à la revalorisation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Quadra.

Il se peut que le titre de Quadra visant ses propriétés et les propriétés qu'elle peut acquérir à l'avenir fasse l'objet d'autres réclamations.

Même si Quadra a fait preuve de diligence raisonnable à l'égard de l'établissement du titre visant les propriétés dans lesquelles elle a un intérêt important, rien ne garantit que le titre visant ces propriétés ne sera pas contesté ou attaqué. Il se peut que les droits de propriété minière de Quadra soient assujettis à des conventions ou des cessions antérieures non enregistrées ou non publiées ou encore à des revendications territoriales autochtones et le titre peut être touché par des vices non détectés. Quadra n'a effectué de levé sur aucune de ses propriétés minières. Par conséquent, en vertu des lois du territoire où ces propriétés sont situées, il pourrait exister un doute au sujet de leur existence et de leur superficie. Il se peut qu'il y ait des contestations valables du titre visant les propriétés de Quadra qui, s'il y est fait droit, pourraient nuire à la mise en valeur ou à l'exploitation.

Certains des droits miniers de Quadra à l'égard de la mine Robinson et du projet Carlota consistent en claims miniers « non patentés » créés et maintenus conformément à la *General Mining Law* des États-Unis. Les claims miniers non patentés sont des droits de propriété américains uniques et il est généralement considéré qu'ils comportent un risque en matière de titre plus élevé que les autres droits de propriété parce que leur validité est souvent incertaine. Cette incertitude découle en partie du régime législatif et réglementaire fédéral et des États complexe de la *General Mining Law* des États-Unis. Les claims miniers américains non patentés sont aussi toujours sujets à d'éventuelles contestations par des tiers ou de la part du gouvernement fédéral. La validité d'un claim minier non patenté, tant pour ce qui est de son emplacement que de son maintien, dépend du respect rigoureux d'un ensemble complexe de lois et de décisions fédérales et des États des États-Unis. De plus, peu de registres publics contrôlent définitivement les questions de validité et de propriété de claims miniers non patentés.

Au cours des dernières années, le Congrès américain a examiné un certain nombre de projets de modification à la *General Mining Law* des États-Unis. Même si aucune loi n'a été adoptée à ce jour, rien ne garantit qu'une telle loi ne sera pas adoptée à l'avenir. Si elle est adoptée, une telle loi pourrait notamment imposer des frais de revalorisation ou des redevances, ou encore les deux, sur la production minière tirée des claims situés sur des terres fédérales américaines. Elle pourrait aussi avoir une incidence défavorable sur le bénéfice tiré des activités de Quadra ou pourrait réduire les estimations des réserves actuelles de Quadra à la mine Robinson et l'ampleur des activités futures d'exploration et de mise en valeur que Quadra exercera sur des terres fédérales américaines.

Les activités de Quadra sont exposées à des risques environnementaux.

Toutes les phases des activités de Quadra seront assujetties à la réglementation environnementale fédérale, des États et locale dans les divers territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Ces règlements exigent notamment le maintien de normes de qualité de l'air et de l'eau et la revalorisation du terrain. Ils prévoient aussi des restrictions applicables à la production, au transport, au stockage et à l'élimination de déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des évaluations environnementales de projets proposés plus rigoureuses et une plus grande responsabilité des sociétés et de leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que des changements futurs à la réglementation environnementale, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable sur les activités de Quadra. Il se peut que les propriétés dans lesquelles Quadra détient ou détiendra des intérêts présentent des dangers environnementaux dont Quadra n'est pas au courant à l'heure actuelle et qui sont attribuables à d'anciens ou d'actuels propriétaires ou exploitants des propriétés.

Des approbations et des permis gouvernementaux sont actuellement, et peuvent être à l'avenir, requis relativement aux activités de Quadra. Certains processus relatifs aux permis et aux approbations du gouvernement sont soumis aux observations du public et susceptibles d'appel par des opposants au projet, ce qui peut entraîner des retards considérables ou encore une suspension ou un retrait d'approbations. Dans la mesure où ces approbations sont requises et ne sont pas obtenues, il se peut qu'il soit interdit à Quadra de redémarrer ou de poursuivre ses activités minières ou de procéder à l'exploration ou à la mise en valeur prévue de propriétés minières ou que des restrictions lui soient imposées à cet égard.

Le défaut de se conformer aux lois, aux règlements et aux exigences d'obtention de permis applicables peut entraîner des mesures d'application plus rigoureuses aux termes de ceux-ci, y compris des ordonnances rendues par des autorités judiciaires ou de réglementation faisant en sorte que les activités soient interrompues ou restreintes et pouvant inclure des mesures correctives exigeant des dépenses en immobilisation, l'installation de matériel supplémentaire ou des mesures de remise en état. Il se peut que les parties qui exercent des activités minières ou d'exploration ou de mise en valeur de propriétés minières soient tenues d'indemniser les personnes qui subissent des pertes ou des dommages du fait des activités minières et il se peut que des amendes ou des pénalités en matière civile ou pénale soient imposées pour des violations aux lois ou aux règlements applicables.

Il se peut que la production aux mines de Quadra comporte l'utilisation de différents produits chimiques, y compris le cyanure de sodium et l'acide sulfurique, qui sont des substances dangereuses. Advenant une fuite ou un autre déversement de ces produits chimiques d'un système de confinement, il se peut que Quadra engage sa responsabilité pour des travaux de nettoyage contre lesquels elle pourrait ne pas être assurée. Même si Quadra prend des mesures pour empêcher des déversements de polluants dans les eaux souterraines et l'environnement, il se peut qu'elle engage sa responsabilité à l'égard de risques contre lesquels elle pourrait ne pas être assurée.

Il se peut que la réglementation gouvernementale ait une incidence défavorable sur Quadra.

Les activités d'exploitation minière, de traitement, de mise en valeur et d'exploration de minéraux de Quadra sont assujetties à diverses lois régissant l'exploration, l'exploitation minière, la mise en valeur, la production, les taxes et impôts, les normes du travail et la santé au travail, la sécurité minière, les substances toxiques, l'utilisation du territoire, l'utilisation de l'eau, les revendications territoriales de la population locale et d'autres questions. Rien ne garantit que de nouvelles règles et de nouveaux règlements ne seront pas adoptés ni que les règles et les règlements existants ne seront pas appliqués d'une manière qui pourrait limiter ou restreindre la production ou la mise en valeur.

Des modifications aux lois, aux règlements et aux permis actuels qui régissent l'exploitation et les activités de sociétés d'exploitation et d'exploration minière, ou leur mise en œuvre plus rigoureuse, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur Quadra et entraîner des augmentations des frais d'exploration, des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productives ou retarder la mise en valeur de nouvelles propriétés minières ou entraîner leur abandon.

Il se peut que les parois de carrière soient instables.

Historiquement, les parois de la carrière Tripp-Veteran à la mine Robinson ont connu des problèmes de stabilité. Quadra prévoit enlever (ou délester) des matières situées au-dessus de la paroi nord de la carrière Tripp-Veteran au cours de la deuxième moitié de 2005 afin d'accéder de façon sécuritaire au corps minéralisé qui se trouve plus bas dans la carrière. À la fin du deuxième semestre de 2005, toutefois, la paroi a bougé plus tôt que prévu, de sorte que l'on a dû employer une partie du matériel d'exploitation minière pour effectuer certaines des activités de délestage de façon anticipée. Cette situation a entraîné des coûts de production en espèces plus élevés qu'anticipé, le minerai livré à l'usine de concentration ayant une teneur plus faible qu'espéré puisque le minerai à teneur plus élevée ne pouvait être atteint comme prévu avant d'avoir procédé au délestage. Même s'il n'y a pas eu de glissements de talus importants et que Quadra a l'intention de continuer de gérer de façon préventive la stabilité des parois de carrière, rien ne garantit qu'il ne surviendra pas un glissement qui pourrait interrompre la production, endommager ou détruire la mine Robinson, causer des dommages corporels ou matériels, des dommages environnementaux et engager la responsabilité juridique. Tout glissement ou toute interruption de production semblable pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Quadra.

Quadra a des antécédents d'exploitation limités.

Même si la direction et le personnel d'exploitation de Quadra ont l'expérience de la mise en valeur et de l'exploitation de mines, rien ne garantit que Quadra, comme organisation relativement nouvelle, générera des produits d'exploitation, exercera ses activités rentablement ou procurera un rendement du capital investi dans l'avenir.

Quadra dépend actuellement d'une seule propriété — la mine Robinson.

La mine Robinson est actuellement le seul projet producteur de Quadra. En conséquence, à moins que Quadra ne mette en valeur d'autres propriétés ou projets, les produits d'exploitation et les profits, le cas échéant, de Quadra dépendront exclusivement de l'exploitation de la mine Robinson.

L'exploration en vue de découvrir des minéraux est spéculative et incertaine.

L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux comportent des risques importants. Peu de propriétés explorées deviennent des mines productives. Il se peut qu'il soit nécessaire d'engager des dépenses importantes pour trouver et établir des réserves de minéraux, pour élaborer des procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement déterminé. La question de savoir si un gisement de minéraux sera viable sur le plan commercial dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les caractéristiques particulières du gisement, telles que sa taille, sa teneur et sa proximité par rapport aux infrastructures, les prix des métaux qui fluctuent beaucoup et les règlements gouvernementaux, notamment les règlements concernant les prix, les taxes et les impôts, les redevances, le régime foncier, l'utilisation du territoire, l'importation et l'exportation des minéraux et la protection environnementale. Il se peut que la combinaison de ces facteurs fasse en sorte que Quadra consacre des ressources importantes (financières et autres) à une propriété sans en retirer un rendement.

Même si les activités de Quadra sont principalement axées sur les activités minières et la mise en valeur de gisements de minéraux, elles peuvent aussi inclure l'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux. Rien ne garantit que les dépenses que Quadra consacre à la recherche et à l'évaluation de gisements de minéraux permettront de découvrir des gisements de minéraux viables sur le plan économique.

Quadra aura besoin d'autres réserves de minéraux à l'avenir.

Étant donné que les mines ont une durée de vie limitée fondée sur des réserves de minéraux prouvées et probables, Quadra devra continuellement remplacer et augmenter ses réserves de minéraux à mesure que la mine Robinson produira du cuivre et d'autres métaux de base ou précieux. La capacité de Quadra à maintenir ou à augmenter sa production annuelle de cuivre et d'autres métaux de base ou précieux dépendra presque entièrement de sa capacité à faire entrer de nouvelles mines en production.

La mine Robinson a une durée de vie estimative de 10,3 ans à compter du 1^{er} janvier 2006. Quadra entreprend des activités d'exploration à la mine Robinson, mais rien ne garantit que d'autres activités d'exploration à la mine Robinson entraîneront une augmentation importante des réserves ou des ressources minérales.

Quadra ne s'assure pas contre tous les risques.

L'assurance de Quadra ne couvrira pas tous les risques éventuels liés aux activités d'une société minière. Il se peut que Quadra soit aussi incapable de maintenir une assurance pour se protéger contre ces risques moyennant des primes abordables. Il se peut que la garantie d'assurance ne soit plus disponible ou qu'elle ne soit pas suffisante pour couvrir toute responsabilité consécutive. Qui plus est, l'assurance contre des risques tels que la pollution environnementale ou d'autres risques découlant de l'exploration et de la production n'est généralement pas offerte à Quadra ou à d'autres sociétés du secteur minier à des conditions acceptables. Quadra pourrait aussi engager sa responsabilité pour la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle pourrait ne pas être assurée ou contre lesquels elle a choisi de ne pas s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Les pertes occasionnées par ces sinistres pourraient faire en sorte que Quadra engage des frais importants, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Quadra dépend de son personnel clé.

La capacité de Quadra à gérer ses activités d'exploration et de mise en valeur et, par conséquent, son succès, dépendra en grande partie de sa capacité de conserver son personnel actuel et d'attirer et de conserver du nouveau personnel clé. L'industrie minière internationale est très active, et Quadra affronte une vive concurrence pour du personnel qualifié et rien ne garantit qu'elle sera en mesure de conserver son personnel actuel et de recruter et de fidéliser du nouveau personnel.

Les activités de Quadra nécessiteront d'autres capitaux.

Il se peut que l'exploitation, le traitement, la mise en valeur et l'exploration des propriétés de Quadra exigent un important financement supplémentaire. Le défaut d'obtenir assez de financement pourrait occasionner des retards ou le report indéfini de l'exploration, de la mise en valeur ou de la production à une partie ou à la totalité des propriétés de Quadra ou même la perte de droits de propriété s'y rapportant. Rien ne garantit que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement seront disponibles au besoin ou que, s'ils sont disponibles, les conditions de ce financement seront avantageuses pour Quadra. Le financement par emprunt exposera Quadra au risque de levier financier, alors que le financement par capitaux propres peut faire en sorte que les actionnaires existants connaissent une dilution. Rien ne garantit que Quadra réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème survenu relativement à ces financements.

Risque politique et risque pays

Quadra exerce, ou exercera, des activités d'exploration, de mise en valeur et de production dans plusieurs pays, dont les États-Unis et le Chili. Ces activités peuvent faire l'objet d'un certain nombre de risques, notamment sur le plan politique et économique. Quadra ne peut déterminer l'incidence des risques politiques, économiques ou autres sur sa situation financière future, notamment :

- annulation ou renégociation de contrats;
- modifications des lois ou des règlements étrangers;

- modifications des lois fiscales;
- augmentation des redevances et des taxes ou impôts ou réclamations par des entités gouvernementales;
- réclamation de taxes ou d'impôts ou de redevances rétroactives;
- expropriation ou nationalisation de biens;
- inflation des coûts qui n'est pas compensée par une dévaluation de la monnaie;
- restrictions relatives au versement de dividendes et aux versements d'intérêts à l'étranger;
- contrôles et permis environnementaux;
- risques de perte à cause de conflits civils, d'actes de guerre, d'activités de guérilla, d'insurrections et de terrorisme;
- autres risques découlant de la souveraineté étrangère sur les régions où Quadra exerce ses activités.

Ces risques pourraient éventuellement être présents dans tout pays où Quadra exerce ses activités. De plus, en cas de conflits découlant de ces activités, Quadra peut être assujettie à la compétence exclusive de tribunaux à l'extérieur de l'Amérique du Nord ou peut ne pas réussir à soumettre des personnes à la compétence des tribunaux en Amérique du Nord, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur l'issue d'un différend.

Inflation du coût des intrants

Les activités de Quadra sont touchées par le coût des marchandises et des biens tels que l'électricité et les fournitures, dont les pneus et les réactifs. La direction de Quadra prépare ses consignes relatives aux coûts et à la production et ses prévisions à partir de son examen des coûts actuels et des coûts futurs estimés. L'augmentation de ces coûts peut avoir une incidence défavorable sur la situation financière de Quadra.

L'industrie minière est concurrentielle.

L'industrie minière est concurrentielle dans toutes ses phases. Quadra affronte une forte concurrence de la part d'autres sociétés minières relativement à l'acquisition de propriétés productives de métaux ou susceptibles d'une telle production. Plusieurs de ces sociétés disposent de ressources financières, d'expérience d'exploitation et de capacités techniques supérieures à celles de Quadra. En raison de cette concurrence, il se peut que Quadra ne soit pas en mesure de maintenir ou d'acquérir des propriétés minières intéressantes à des conditions qu'elle juge acceptables, ou même sans égard à des conditions jugées acceptables, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les produits d'exploitation, les activités et la situation financière de Quadra.

Licences et permis

Les activités de Quadra exigent des licences et des permis de diverses autorités gouvernementales. Quadra estime détenir toutes les licences et tous les permis nécessaires aux termes des lois et des règlements applicables pour exercer ses activités courantes à la mine Robinson, au projet Carlota et au projet Sierra Gorda et se conformer actuellement à tous les égards importants aux conditions de ces licences et permis. Cependant, ces licences et permis sont susceptibles de changer dans diverses circonstances. Rien ne garantit que Quadra sera en mesure d'obtenir ou de maintenir toutes les licences et tous les permis nécessaires, exigés pour explorer et mettre en valeur ses propriétés, commencer la construction ou l'exploitation d'installations et de propriétés minières faisant l'objet de travaux d'exploration ou de mise en valeur ou poursuivre des activités dont le coût est justifié sur le plan économique.

Litiges

Quadra fait actuellement l'objet de litiges et peut, dans l'avenir, être impliquée dans des différends avec d'autres parties qui pourraient conduire à des litiges. Si Quadra est incapable de résoudre ces différends de façon favorable, cela peut avoir une incidence négative importante sur son rendement financier, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation. Voir « Litiges » et « Projet Carlota – Permis et environnement – Litige concernant le projet Carlota ».

Acquisitions

Quadra procède à des évaluations d'occasions d'acquérir des entreprises et des actifs miniers supplémentaires. Les acquisitions peuvent être d'une taille importante, elles peuvent modifier l'échelle de l'entreprise de Quadra et exposer Quadra à de nouveaux risques géographiques, politiques, d'exploitation, financiers et géologiques. Le succès de Quadra dans ses activités d'acquisition dépend de sa capacité de repérer des candidats à une acquisition convenables, de les acquérir à des conditions acceptables et d'intégrer leur exploitation avec succès. Toutes les acquisitions s'accompagnent de risques, comme une baisse importante du prix des métaux en cause, la qualité du gisement minier se révélant inférieure aux attentes, la difficulté d'intégrer l'exploitation et le personnel des sociétés acquises, la perturbation éventuelle de l'entreprise continue de Quadra, l'incapacité de la direction à optimiser la situation financière et la position stratégique de Quadra en intégrant avec succès les entreprises et les actifs acquis, le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes, la détérioration des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs par suite de l'intégration de nouveau personnel de direction et les responsabilités éventuelles inconnues associées aux entreprises et aux actifs acquis. De plus, Quadra peut avoir besoin de capitaux supplémentaires pour financer une acquisition. Le financement par emprunt ayant trait à une acquisition exposera Quadra au risque de levier financier, tandis que le financement par capitaux propres peut faire en sorte que les actionnaires existants subissent l'effet de dilution. Rien ne garantit que Quadra réussira à surmonter ces risques ou tout autre problème survenu dans le cadre de ces acquisitions. Le niveau d'endettement de Quadra pourrait avoir d'importantes conséquences pour ses activités, notamment :

- Quadra peut devoir utiliser une grande partie de ses flux de trésorerie pour rembourser le capital et payer l'intérêt sur sa dette, ce qui diminuera le montant des fonds disponibles pour financer son exploitation et ses autres activités commerciales;
- le niveau d'endettement de Quadra peut la rendre vulnérable aux ralentissements économiques et aux faits nouveaux défavorables dans ses entreprises et ses marchés;
- le niveau d'endettement de Quadra peut limiter sa capacité future de saisir d'autres occasions commerciales, d'emprunter des fonds d'exploitation ou d'effectuer des dépenses en immobilisations ou de mettre en œuvre sa stratégie commerciale.

Quadra prévoit obtenir les fonds nécessaires pour payer ses frais et rembourser le capital et l'intérêt de sa dette en utilisant les flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La capacité de Quadra de s'acquitter de ces obligations de paiement dépendra de son rendement financier futur, qui sera touché par divers facteurs, notamment d'ordre financier, commercial et économique. Un grand nombre de ces facteurs seront indépendants de la volonté de Quadra, par exemple la conjoncture économique qui prévaudra sur les marchés où elle exerce ses activités. Quadra ne peut être certaine que les flux de trésorerie futurs provenant de l'exploitation seront suffisants pour lui permettre de rembourser le capital de sa dette et l'intérêt sur celle-ci et de s'acquitter de ses autres obligations. Si les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont insuffisants ou si les clauses restrictives ne sont pas respectées, il se peut que Quadra doive refinancer une partie ou la totalité de sa dette existante, vendre des actifs, emprunter davantage de fonds ou émettre des actions supplémentaires. Quadra ne peut être certaine qu'elle sera en mesure de le faire ou encore de le faire à des conditions raisonnables sur le plan commercial.

Il se peut que les administrateurs et les dirigeants de Quadra se trouvent en situation de conflit d'intérêts.

Certains des administrateurs et des dirigeants de Quadra sont aussi administrateurs ou dirigeants, ou encore les deux, d'autres sociétés qui exercent des activités dans le domaine de l'exploration et de la mise en valeur de ressources naturelles et, en conséquence, il est possible qu'ils se trouvent en situation de conflit.

Quadra n'a pas d'historique de dividendes ni de politique en cette matière.

À ce jour, Quadra n'a versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Quadra prévoit conserver dans un avenir prévisible son bénéfice futur et ses autres ressources en espèces en vue de l'exploitation et de l'expansion de ses activités. Le versement de tous dividendes futurs sera à l'appréciation du conseil d'administration de Quadra qui aura tenu compte de nombreux facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière et les besoins d'encaisse actuels et prévus de Quadra.

Utilisation de contrats de couverture

En 2004 et 2005, Quadra a réduit son exposition aux fluctuations du prix du cuivre et de l'or en concluant des contrats de vente à terme de gré à gré. Les contrats en vigueur au 31 décembre 2005 visent 65 040 tonnes de cuivre, desquels 4 500 tonnes étaient visées par une période de fixation qui est échue et qui sera réglée avant le 31 janvier 2006, et 48 000 onces d'or. Quadra peut conclure d'autres ententes de couverture à l'avenir. Une augmentation importante et prolongée des taux locatifs du cuivre et de l'or pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'écart entre le prix du cuivre à terme et le prix au comptant courant et, finalement, le prix obtenu aux termes de contrats de vente de cuivre et d'or à terme de gré à gré conclus par Quadra. Si la production engagée aux termes des instruments de couverture de Quadra est livrée à un prix du cuivre et de l'or inférieur au prix du cuivre ou de l'or au comptant prévalant alors, Quadra subira une perte d'opportunité. Toutefois, si la production engagée est livrée à un prix du cuivre supérieur au prix au comptant alors en vigueur pour le cuivre et l'or, les produits d'exploitation seront protégés dans la mesure de cette production engagée. En outre, Quadra pourrait être exposée à une perte de valeur si une contrepartie à une couverture ou à un contrat de vente à terme de gré à gré ne s'acquitte pas de ses obligations principales aux termes de l'instrument.

Risques liés au projet Carlota

Outre les facteurs de risques liés à l'exploitation minière en général, les facteurs de risques suivants, qui sont plus particulièrement liés à l'acquisition du projet Carlota, pourraient avoir un effet défavorable important sur la Société.

Achat du projet Carlota tel qu'il est actuellement

Quadra a conclu une lettre d'entente visant l'achat du projet Carlota au moyen d'un appel d'offres, qui a entraîné la soumission par Quadra et l'acceptation par Cambior d'une lettre d'offre renfermant les prix et conditions auxquels Quadra serait prête à acquérir le projet Carlota (voir « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company »). La capacité de Quadra de réclamer des dommages-intérêts et de recevoir une indemnisation pour des manquements, des représentations de garantie et des engagements aux termes du contrat d'achat d'actions définitif comporte certaines limites. Ainsi, la direction de Quadra estime que l'achat du projet Carlota consiste en fait en l'achat des sociétés visées telles qu'elles sont actuellement et le prix payé en fait foi. Par conséquent, il pourrait y avoir des responsabilités, des obligations ou d'autres questions associées au projet Carlota que Quadra ne connaît pas ou qui ne seraient pas, dans d'autres circonstances, assumées par un acheteur.

Des litiges peuvent retarder ou empêcher l'obtention d'un permis.

Certains litiges liés à deux permis essentiels pour le projet Carlota sont actuellement en cours (voir « Projet Carlota – Permis et environnement – Litiges concernant le projet Carlota »). Rien ne garantit que l'issue de ces litiges favorisera le projet Carlota. Il se peut que la décision rendue par le tribunal retarde ou empêche la mise en valeur du projet Carlota ou qu'elle modifie les exigences du projet de sorte que le projet Carlota ne soit plus économiquement viable, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. De plus, rien ne

garantit que, si la décision favorise le projet, cette décision ne sera pas portée en appel vers une cour supérieure. Rien ne garantit que les permis supplémentaires requis pour la mise en œuvre et l'exploitation du projet Carlota ne seront pas remis en question à l'avenir.

Quadra aura besoin de permis supplémentaires et de renouvellements de permis ainsi que de la reconnaissance par les organismes d'un changement de contrôle.

CCC détient des permis et requiert un certain nombre de permis supplémentaires pour pouvoir commencer ses activités. Certains permis doivent être renouvelés à l'occasion. L'octroi, le renouvellement et la validité continue d'un permis et l'acceptation de l'avis de changement de contrôle relatif au permis sont, dans la plupart des cas, assujettis à un certain pouvoir discrétionnaire de la part de l'autorité de réglementation applicable. Bien que Quadra ne croit pas qu'il y ait un risque important qu'un tel octroi ou qu'une telle acceptation de l'avis ne soient pas accordés, rien ne garantit que ce sera le cas. Le défaut d'obtenir ce renouvellement, cet octroi ou cette acceptation de l'avis, de même que le défaut d'obtenir les permis supplémentaires requis, peut avoir des conséquences défavorables importantes sur le début de l'exploitation du projet Carlota.

Augmentation du coût de l'acide sulfurique

Le projet Carlota nécessitera 50 000 tonnes courtes d'acide sulfurique par année. L'offre d'acide sulfurique pour les projets d'extraction par solvant et d'extraction électrolytique dans le sud-est des États-Unis est produit principalement comme sous-produit de fonderie et affichait un surplus jusqu'en 1999, lorsque la fermeture de la fonderie de San Manuel de BHP Copper et des fonderies de Hidalgo et de Chino de Phelps Dodge ont éliminé plus de deux millions de tonnes courtes de production de la région et ont créé un déficit. Aucune de ces fonderies ne prévoit reprendre ses activités. Le prix de l'acide sulfurique sur un marché déficitaire subit des répercussions géographiques en raison des frais de transport et de livraison relatifs aux importations, qui ont tendance à s'ajouter aux prix. Le marché du sud-ouest des États-Unis est déterminé par les coûts des importations jusqu'à la région, à partir du secteur Houston/Beaumont (Texas). La montée en flèche de ces coûts, au cours des dernières années, est avant tout attribuable à la hausse du fret maritime et de la consommation en Chine. Le prix FPB Beaumont s'élève actuellement à 45 \$/tonne, plus des frais de transport de 25 \$/tonne jusqu'au sud-ouest des États-Unis, soit un total de 70 \$/tonne livrée. Une hausse de ces coûts peut avoir une incidence défavorable sur la situation financière de Quadra.

Il se peut que Quadra ne parvienne pas à entreprendre les activités d'exploitation au projet Carlota

Quadra compte lancer immédiatement le processus de démarrage des activités au projet Carlota. De nombreuses activités doivent être effectuées pour pouvoir commencer la production de cathodes, notamment l'optimisation du plan de mine, la négociation de contrats pour l'achat d'électricité, la vente de cathodes et l'expédition, la mise à jour, le renouvellement et l'obtention, selon le cas, de tous les permis nécessaires, notamment les permis environnementaux, et la gestion de toutes autres questions liées à l'infrastructure. Au même moment, Quadra doit recruter et former du personnel. Rien ne garantit que Quadra sera en mesure de recruter et de former ce personnel et de négocier des contrats d'approvisionnement et de vente à des conditions qu'elle juge acceptables ou qu'elle pourra renouveler ou obtenir les permis nécessaires pour entreprendre ou continuer l'exploitation du projet Carlota. La plupart de ces activités comportent des délais importants et doivent donc progresser rapidement. Quadra sera tenue de gérer toutes ces questions à l'aide de ses ressources existantes tout en augmentant le nombre de ses employés permanents et en demandant l'aide de conseillers externes. Comme toutes ces questions doivent être réglées avant le début de la production au projet Carlota, celle-ci pourrait être retardée, éventuellement pendant une période indéterminée, en cas de problème ou de délai. Les délais dans le processus de démarrage entraîneront des coûts supplémentaires pour Quadra et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses activités.

La croissance de Quadra nécessitera de nouveaux employés

Quadra s'attend à ce que le nombre de ses employés s'accroisse considérablement par suite de l'acquisition du projet Carlota et de l'expansion continue de son entreprise. Quadra et sa direction devront répondre à des demandes considérables en raison de cette croissance. Le rendement de Quadra dépendra de sa capacité à recruter et à assimiler les nouveaux membres du personnel. Quadra devra recruter de nouveaux employés, qu'elle devra former,

motiver et gérer. Il se peut que Quadra doive adopter et mettre en place de nouveaux systèmes pour l'exploitation du projet Carlota. Rien ne saurait garantir que Quadra sera en mesure de recruter le personnel requis pour mettre en œuvre ces programmes ou de gérer ces changements avec succès.

Les activités de Quadra au projet Carlota dépendent de certaines pièces d'équipement

Quadra compte utiliser au projet Carlota de l'équipement excédentaire de la mine Robinson et de l'équipement qui se trouve actuellement en Australie. Il se peut que la Société ait besoin à l'occasion d'équipement supplémentaire pour ses activités au projet Carlota. Rien ne saurait garantir que Quadra pourra se procurer l'équipement supplémentaire requis, que les frais de transport de l'équipement à déplacer au projet Carlota ne seront pas plus élevés que prévus ou que l'équipement parviendra à destination en bonne condition.

INTÉRÊT DES EXPERTS

Les réserves de la mine Tripp-Veteran ont été calculées en fonction du rapport technique courant préparé conformément au Règlement 43-101 en date du 30 juin 2004. M. Steve Ristorcelli, géologue professionnel agréé de Mine Development Associates, Inc. (MDA), de Reno (Nevada), était la *personne qualifiée* au sens du Règlement 43-101 pour ce mandat. En janvier 2005, on a soustrait les matières extraites en 2004 afin de rajuster les réserves. En janvier 2006, M. Scott Hardy, ingénieur (mines) de MDA, a mis à jour les réserves minérales pour les mines Tripp-Veteran et Ruth et est également une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. Les nouvelles réserves des mines Tripp-Veteran et Ruth, mises à jour en janvier 2006, sont fondées sur un prix de 1,15 \$ la livre de cuivre et de 425 \$ l'once d'or et sur une mise à jour des paramètres économiques utilisés pour la conception de la fosse de la mine. MM. Ristorcelli et Hardy sont propriétaires chacun de moins de un pour cent des titres en circulation de Quadra ou ont le droit de les acquérir.

MM. Steven Ristorcelli, géologue, de MDA et Peter Ronning, ingénieur, qui exercent leurs activités sous la dénomination New Caledonian Geological Consulting, ont préparé le rapport technique concernant l'estimation des ressources et les travaux connexes au projet Sierra Gorda au Chili, conformément au Règlement 43-101. MM. Ristorcelli et Ronning sont des *personnes qualifiées* au sens du Règlement 43-101 et ils sont « indépendants » de Quadra au sens du Règlement 43-101. M. Ronning est propriétaire de moins de un pour cent des titres en circulation de Quadra ou a le droit de les acquérir. M. Brian P. Fowler, géologue, est l'ancien directeur, Exploration, de Quadra et est également une *personne qualifiée* aux termes du Règlement 43-101. Les travaux d'exploration du projet Sierra Gorda sont effectués sous la direction de M. Fowler, qui est propriétaire de moins de un pour cent des titres en circulation de Quadra ou a le droit de les acquérir.

Mike Hester, de Independent Mining Consultants, a préparé le rapport technique de Carlota conformément au Règlement 43-101. M. Hester est une « *personne qualifiée* » au sens du Règlement 43-101 et il est « indépendant » de Quadra au sens du Règlement 43-101. M. Hester est propriétaire de moins de 1 % des actions en circulation de Quadra ou a le droit de les acquérir,

Ni Blake, Cassels & Graydon s.r.l., ni Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., ni aucun administrateur, dirigeant, employé ou associé de ceux-ci, selon le cas, n'ont reçu de participation directe ou indirecte dans les biens de la Société ou d'un membre de son groupe ou d'une personne qui a un lien avec celle-ci. À la date des présentes, les administrateurs, dirigeants, employés et associés, selon le cas, des sociétés de personnes susmentionnées sont propriétaires véritables, directement ou indirectement, au total, de moins de un pour cent des titres de la Société.

Les vérificateurs de la Société sont PricewaterhouseCoopers s.r.l., comptables agréés, et ils ont informé Quadra qu'ils étaient indépendants de la Société au sens des Rules of Professional Conduct de l'Institute of Chartered Accountants of British Columbia.

À l'exception de M. Geoffrey S. Belsher, associé d'un membre du groupe de Blake, Cassels & Graydon s.r.l., et de Neil Mackenzie, associé de Chancellor Partners Ltd., qui sont tous deux administrateurs de Quadra, on ne s'attend pas actuellement à ce qu'un administrateur, dirigeant, employé ou associé, selon le cas, des sociétés susmentionnées soit élu, nommé ou employé à titre d'administrateur, de dirigeant ou d'employé de la Société, d'un des membres de son groupe ou d'une personne qui a un lien avec la Société.

PROCÉDURES JUDICIAIRES

Outre les questions énoncées dans la notice annuelle de la Société, la Société est au courant de la procédure judiciaire éventuelle suivante concernant la mine Robinson.

Le 11 août 2005, Katie Davis et LeRoy Davis, pour leur propre compte et pour le compte de leur fille mineure Araya Davis (collectivement, les *Davis*) ont déposé une poursuite contre RNMC (dont l'ancienne dénomination est BHP Nevada Mining Company), BHP Copper, BHP Limited et BHP Billiton (collectivement, *BHP*) au tribunal du district des États-Unis situé à Reno, Nevada. Katie Davis est la fille et Araya Davis est la petite fille des Coopers dont il est question dans le cadre de la poursuite qui est décrite ci-dessus. Les Davis ont déclaré, entre autres, que BHP a permis à la mine Robinson de contaminer le puits de la propriété des Coopers et que BHP a omis de déclarer aux Coopers l'existence de matières polluantes. Par conséquent, les Davis soutiennent que leur fille a ingéré de l'eau contaminée, qu'elle a souffert d'anoxie et qu'elle a été transportée deux fois par voie aérienne à l'hôpital où, dans un des cas, elle a subi une chirurgie. Les Davis ont déposé une réclamation en dommages-intérêts de plus de 75 000 \$ pour préjudices corporels et troubles émotionnels subis par les Davis en conséquence de la négligence de BHP, des dommages-intérêts résultant de déclarations frauduleuses ou négligentes de BHP, des dommages punitifs, le remboursement d'honoraires d'avocats raisonnables et d'autres mesures réparatoires que le tribunal peut juger justes et appropriées dans les circonstances. En septembre 2005, les Davis ont retiré leur poursuite déposée au tribunal du district des États-Unis. La Société prévoit que la poursuite sera déposée à nouveau auprès d'un tribunal d'État et que les Davis demanderont des réclamations similaires.

La Société n'était pas en possession de la mine Robinson au moment où les événements en question ont eu lieu. BHP Copper a déposé une demande d'indemnisation à la Société statuant que, aux termes du contrat d'achat en vertu duquel la Société a acquis RNMC, la Société est tenue d'indemniser et de dégager BHP Copper et les membres de son groupe de toute responsabilité découlant de la poursuite des Davis. La Société a rejeté la demande d'indemnisation de BHP Copper. La Société a déposé une demande d'indemnisation similaire à l'endroit de BHP Copper. BHP a rejeté la demande d'indemnisation de la Société. Étant donné que la Société n'était pas propriétaire de la mine Robinson au moment où les événements en question ont eu lieu et qu'elle n'est pas actuellement au courant des faits, la Société n'est pas en mesure pour l'instant d'évaluer sa responsabilité éventuelle dans cette affaire, ni si elle a l'obligation d'indemniser BHP Copper ou le droit d'être indemnisée par elle.

Voir également « Événements récents – Acquisition de Carlota Copper Company – Permis et environnement – Litige concernant le projet Carlota ».

INTERDICTION D'OPÉRATIONS ET FAILLITES D'UNE SOCIÉTÉ

Aucun des administrateurs ou dirigeants de Quadra n'est ni n'a été, au cours des dix années précédant la date du présent prospectus, administrateur ou dirigeant d'une autre société qui, pendant que la personne exerçait cette fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable, ou d'une ordonnance qui lui refusait le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs, a été déclarée faillie, a fait une proposition concordataire en vertu de toute loi sur la faillite ou l'insolvabilité, a fait l'objet de procédures, d'arrangements ou de compromis avec ses créanciers ou en a intenté, ou a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic nommé pour détenir ses biens, à l'exception de M. Jack Miller qui était vice-président, Exploitation de Imperial Metals Corporation, qui a fait l'objet d'un arrangement en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en avril 2002.

PROMOTEURS

MM. William H. Myckatyn, chef de la direction et administrateur de Quadra, et Paul M. Blythe, président et administrateur de Quadra, peuvent être considérés comme des promoteurs de Quadra en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Au 23 janvier 2006, MM. Myckatyn et Blythe étaient propriétaires inscrits et véritables de 1 000 000 (3,7 %) et de 975 000 (3,6 %) actions ordinaires, respectivement, et détenaient chacun le droit d'acheter 360 000 actions ordinaires au prix moyen pondéré de 6,33 \$ CA par action ordinaire aux termes du régime d'options d'achat d'actions de Quadra.

VÉRIFICATEURS, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Les vérificateurs de la Société sont PricewaterhouseCoopers s.r.l., comptables agréées indépendants, situés au 700-250 Howe Street, Vancouver (Colombie-Britannique).

Société de fiducie Computershare du Canada est l'agent des transferts de la Société et l'agent chargé de la tenue des registres pour les actions ordinaires de celle-ci, à ses bureaux principaux de Vancouver en Colombie-Britannique et de Toronto en Ontario.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE

Certaines questions d'ordre juridique relatives aux titres admissibles aux termes des présentes seront examinées par Blake, Cassels & Graydon s.r.l. pour le compte de Quadra et par Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l., pour le compte des preneurs fermes.

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère à l'acquéreur un droit de résolution, qui ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception réelle ou réputée du prospectus ou des modifications. Dans plusieurs de ces provinces et territoires du Canada, ces lois permettent également à l'acquéreur de demander la nullité, la révision du prix ou, dans certains cas, des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus contenant des informations fausses ou trompeuses, ou par suite de la non-transmission du prospectus. Toutefois, ces diverses actions doivent être exercées dans des délais déterminés. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un conseiller juridique.

GLOSSAIRE DE TERMES TECHNIQUES

brèche Terme géologique désignant une roche faite de fragments d'un ou plusieurs types de roche qui s'est formée à la suite de mouvements le long des failles ou de l'activité de fluides susceptibles de transporter de la minéralisation.

chalcocite Minéral gris foncé, composé essentiellement de Cu_2S , qui est un important minerai de cuivre.

CI Circulation inverse.

Cu Symbole chimique du cuivre.

cuivre en cathodes ou *cathode* Cuivre raffiné par électrolyse qui se dépose sur la cathode d'un bain électrolytique contenant une solution acidifiée de sulfate de cuivre.

Éq. Cu Équivalent en cuivre.

étude de faisabilité Étude complète d'un gisement qui examine suffisamment en détails les facteurs géologiques, techniques, d'exploitation, économiques ainsi que les autres facteurs pertinents, de sorte qu'elle pourrait raisonnablement motiver la décision finale d'une institution financière de financer la mise en valeur du gisement pour la production de minerai.

exploitation à ciel ouvert Extraction d'un corps minéralisé à partir de la surface en couches progressivement plus profondes. Les résidus en quantité suffisante se trouvant à proximité du corps minéralisé sont retirés pour maintenir l'accès à la mine et la stabilité de la carrière créée.

FA/FT Frais de fusion et d'affinage.

faille Terme géologique qui désigne une fracture ou une zone de fractures dans la croûte terrestre le long desquelles les unités rocheuses de chaque côté de la fracture se sont déplacées les unes par rapport aux autres.

FT Frais de traitement.

g/tonne Grammes par tonne.

gpm Gallons américains par minute.

kt Milliers de tonnes courtes.

lb Livres.

lixiviation Dissolution de constituants solubles situés dans une roche ou un corps minéralisé par l'action naturelle ou artificielle de solutions d'infiltration.

m Mètres.

mine à ciel ouvert Mine d'extraction qui se trouve à la surface et est exposée à la lumière du jour comme une carrière.

minerai Agrégat naturel composé d'un ou de plusieurs minéraux qui, à un moment et en un lieu donnés, peut être extrait et vendu à profit ou dont on peut extraire une partie de façon rentable.

minéralisation Présence d'un minéral dans une roche comportant un intérêt économique.

Mo Symbole chimique du molybdène.

MVA Mégavolt-ampères.

once ou *oz* Unité de masse équivalant à 31,1 grammes.

PEBDL Polyéthylène basse densité linéaire.

PHE Polyéthylène haute densité.

pyrite Sulfure de fer de couleur jaune habituellement de peu de valeur. La pyrite est parfois appelée « or des fous ».

redevance calculée à la sortie de la fonderie Redevance versée par un producteur de métaux, habituellement au propriétaire précédent de la propriété, calculée en fonction de la production minière brute de la propriété, déduction faite de certains frais limités, notamment les frais de fusion, d'affinage, de transport et d'assurance.

réserve minérale Partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées ou indiquées, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la rédaction du rapport, de justifier l'extraction rentable. Les réserves minérales comprennent les matériaux de dilution et des provisions pour pertes subies lors de l'exploitation.

réserves minérales probables Partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées et, dans certains cas, des ressources minérales mesurées, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la rédaction du rapport, de justifier l'extraction rentable.

réserves minérales prouvées Partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées, démontrée par au moins une étude préliminaire de faisabilité. L'étude doit inclure les renseignements adéquats sur l'exploitation minière, le traitement, la métallurgie, les aspects économiques et autres facteurs pertinents justifiant l'extraction rentable au moment de la rédaction du rapport.

ressource minérale Concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction rentable. La localisation, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité des ressources minérales sont connues, estimées ou interprétées à partir de preuves et de connaissances géologiques spécifiques.

ressources minérales indiquées Partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre la mise en place appropriée de paramètres techniques et économiques en vue de justifier la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du dépôt. L'estimation est fondée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour émettre une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs.

ressources minérales mesurées Partie des ressources minérales dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques sont si bien établies que l'on peut les estimer avec suffisamment de confiance pour permettre une considération adéquate de paramètres techniques et économiques en vue de justifier la planification de la production et l'évaluation de la viabilité économique du dépôt. L'estimation est fondée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs.

ressources minérales présumées Partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois la vérifier, de la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation est fondée sur des renseignements et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages.

SCu Cuivre soluble.

sédimentaire Type de roche formée de sédiments cimentés ou compactés.

supergène Minéral métallifère formé par les effets (habituellement l'oxydation et l'enrichissement par des sulfures secondaires) de l'eau souterraine d'infiltration.

taux de recouvrement Taux des résidus enlevés par rapport au minerai traité.

TCu Cuivre total.

titrage Analyse visant à déterminer la présence, l'absence et la quantité d'un ou plusieurs éléments métalliques.

tonne courte Tonne courte sèche (2 000 livres).

tonne Tonne métrique, soit 1 000 kilogrammes (2 205 livres).

RAPPORT SUR LA COMPILATION

DU BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA

Aux administrateurs de
Quadra Mining Ltd.

Nous avons lu le bilan consolidé pro forma ci-joint de Quadra Mining Ltd. (la « société ») au 30 septembre 2005, et nous avons mis en œuvre les procédés suivants.

1. Nous avons comparé les chiffres de la colonne portant l'en-tête « Quadra Mining Ltd. » avec ceux du bilan consolidé non vérifié de la société au 30 septembre 2005 et nous avons constaté qu'ils concordaient.
2. Nous avons comparé les chiffres de la colonne portant l'en-tête « Cambior USA Inc.» avec ceux du bilan consolidé non vérifié de Cambior USA Inc. au 20 décembre 2005 et nous avons constaté qu'ils concordaient.
3. Nous avons pris des renseignements auprès de certains représentants de la société, responsables des questions financières et comptables, au sujet :
 - a) du mode de détermination des ajustements pro forma;
 - b) de la conformité du bilan consolidé pro forma, à tous les égards importants sur le plan de la forme, aux exigences des lois sur les valeurs mobilières et aux règlements connexes de chaque province où le prospectus est déposé.

Ces représentants :

- a) nous ont décrit le mode de détermination des ajustements pro forma;
 - b) ont déclaré que le bilan consolidé pro forma est conforme, à tous les égards importants sur le plan de la forme, aux exigences des lois sur les valeurs mobilières et aux règlements connexes de chaque province où le prospectus est déposé.
4. Nous avons lu les notes afférentes au bilan consolidé pro forma et nous avons constaté qu'elles étaient cohérentes avec le mode de détermination des ajustements pro forma qui nous a été décrit.
5. Nous avons recalculé l'application des ajustements pro forma au total des montants présentés dans les colonnes portant les en-têtes « Cambior USA Inc. » et « Quadra Mining Ltd. » au 20 décembre 2005 et au 30 septembre 2005 et nous avons constaté que les montants présentés dans la colonne portant l'en-tête « Quadra Mining Ltd. - Chiffres pro forma » étaient arithmétiquement exacts.

Les états financiers pro forma sont fondés sur les hypothèses de la direction et sur des ajustements qui sont par nature subjectifs. Les procédés décrits ci-dessus sont considérablement restreints par rapport à ceux d'une vérification ou d'un examen, qui visent l'expression d'une assurance à l'égard des hypothèses de la direction, des ajustements pro forma, et de l'application des ajustements à l'information financière historique.

Par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance de cette nature. Les procédés décrits ci-dessus ne permettent pas nécessairement de déceler tous les faits qui sont significatifs par rapport au bilan consolidé pro forma et, par conséquent, nous ne faisons aucune déclaration quant à la suffisance des procédés par rapport aux besoins d'un lecteur de cet état.

Vancouver (Colombie-Britannique)
Le ● janvier 2006

●
Comptables agréés

QUADRA MINING LTD.

NOTES AFFÉRENTES AU BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA

30 septembre 2005

(Non vérifié — voir Rapport sur la compilation)

BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA

30 septembre 2005

(Non vérifié — voir Rapport sur la compilation)

(Tous les chiffres sont en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

	Cambior USA Inc.	Quadra Mining Ltd.	Ajustements pro forma	Notes	Quadra Mining Ltd. - Chiffres pro forma
ACTIF					
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31	9 413	40 000 (31) (15 000)	2 a) 2 b) 2 d)	34 413
Titres négociables		542			542
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	244	29 508	(244)	2 b)	29 508
Stocks		16 243			16 243
Dépôts de garantie		2 000			2 000
Total de l'actif à court terme	275	57 706	24 725		82 706
Dépôts de garantie		14 865			14 865
Fiducie et caution environnementales		29 341		2 g)	29 341
Biens miniers	18 854	6 108	7 968	2 b)	32 930
Redevances payées d'avance – BHP	3 265			2 b)	3 265
Immobilisations corporelles	2 979	45 029	4 771	2 b)	52 779
Autres actifs et charges reportées		25 119			25 119
Actifs d'impôts futurs		4 139			4 139
Total de l'actif	25 373	182 307	37 464		245 144
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Passif à court terme					
Dette bancaire		7 100	15 000 (15 000)	2 d) 2 d)	7 100
Comptes créditeurs et charges à payer	18	23 340	(18)	2 b)	23 340
Contrepartie à payer			8 564	2 b)	8 564
Passif au titre des instruments dérivés		19 864			19 864
Effets à payer, partie à court terme		343			343
Total du passif à court terme	18	50 647	8 546		59 211
Contrepartie reportée en or à payer			14 273	2 b)	14 273
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		26 552			26 552
Effets à payer		3 569			3 569
Total du passif	18	80 768	22 819		103 605
Capitaux propres					
Capital-actions	156 157	103 727	(156 157) 40 000	2 b) 2 a)	143 727
Options sur actions et bons		4 742			4 742

QUADRA MINING LTD.

NOTES AFFÉRENTES AU BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA

30 septembre 2005

(Non vérifié — voir Rapport sur la compilation)

de souscription					
Bénéfices non répartis (déficit)	(130 802)	(6 930)	130 802	2 b)	(6 930)
Total des capitaux propres	<u>25 355</u>	<u>101 539</u>	<u>14 645</u>		<u>141 539</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>25 373</u>	<u>182 307</u>	<u>37 464</u>		<u>245 144</u>

QUADRA MINING LTD.

NOTES AFFÉRENTES AU BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA

30 septembre 2005

(Non vérifié — voir Rapport sur la compilation)

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET MODE DE PRÉSENTATION

Quadra Mining Ltd. (« Quadra » ou la « société ») a été constituée en vertu de la *Company Act* (Colombie-Britannique) le 15 mai 2002.

Le 5 octobre 2005, Quadra a conclu avec Cambior Inc. (« Cambior ») une lettre d'accord relativement à l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet cuprifère Carlota (« Carlota »), situé près de Miami, en Arizona. Le 20 décembre 2005, une entente définitive a été conclue visant l'acquisition de Carlota (la « convention d'achat d'actions »).

Les ajustements pro forma tiennent compte de l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Cambior USA Inc., société mère de Carlota Copper Company, qui détient Carlota. Le bilan consolidé pro forma non vérifié a été préparé selon la méthode de l'acquisition et est fondé sur l'information financière disponible ainsi que sur certaines estimations et hypothèses. La direction de la société croit que les hypothèses utilisées constituent un fondement raisonnable pour la présentation de toutes les incidences importantes des opérations et que les ajustements pro forma tiennent correctement compte de ces hypothèses et sont appliqués de façon appropriée dans le bilan consolidé pro forma. Aucun état consolidé pro forma des résultats de la période terminée le 20 décembre 2005 n'a été inclus puisque Carlota n'a pas dégagé de produits ni n'a engagé de charges importantes pour cette période.

Le bilan consolidé pro forma non vérifié doit être lu avec la description du regroupement de Quadra et de Carlota présentée dans le prospectus simplifié, les états financiers non vérifiés de Quadra au 30 septembre 2005 et les états financiers vérifiés de Quadra aux 31 décembre 2004 et 2003 et les notes y afférentes, intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié.

2. HYPOTHÈSES ET AJUSTEMENTS PRO FORMA

Le bilan consolidé pro forma non vérifié a été dressé en supposant que les opérations suivantes, qui ont été conclues après le 30 septembre 2005, avaient été réalisées au 30 septembre 2005 et que les ajustements avaient été apportés à cette date.

- a) La vente des actions ordinaires de la société pour un produit net de 40 000 \$ US.
- b) Quadra a acquis Carlota pour une contrepartie totalisant 15 000 \$ US en trésorerie et 50 000 onces d'or. Il est prévu que l'or sera livré en tranches égales chaque trimestre du 31 mars 2006 au 31 décembre 2007. La contrepartie en trésorerie a été versée à la conclusion de l'opération le 20 décembre 2005. La juste valeur des 50 000 onces d'or devrait s'établir à 22 837 \$ US.

QUADRA MINING LTD.

NOTES AFFÉRENTES AU BILAN CONSOLIDÉ PRO FORMA

30 septembre 2005

(Non vérifié — voir Rapport sur la compilation)

2. HYPOTHÈSES ET AJUSTEMENTS PRO FORMA (suite)

Le prix d'achat a été réparti de la façon suivante :

Biens miniers	26 822
Redevances payées d'avance	3 265
Matériel roulant, exploitation et traitement	7 750
Actif net acquis	<u>37 837</u>
Contrepartie :	
En trésorerie	15 000
Contrepartie reportée en or	22 837
	<u>37 837</u>

- c) Cambior a réorganisé Cambior USA Inc. de sorte que les seuls actifs et passifs conservés par cette dernière se rapportant à Carlota sont les biens miniers, les redevances payées d'avance et le matériel roulant.
- d) Le 20 décembre 2005, Robinson Holdings (USA) Ltd., filiale de la société, a contracté un emprunt-relais avec Macquarie Bank Limited afin de financer le versement initial de 15 000 \$ US à valoir sur le prix d'achat. L'emprunt est remboursable au plus tard le 31 mars 2006.
- e) Tous les reports prospectifs de pertes fiscales et les économies d'impôts futurs connexes liés à Carlota font partie de l'acquisition. La direction a établi une provision pour moins-value à l'égard de ces économies étant donné l'impossibilité de déterminer s'il est plus probable qu'improbable que ces économies d'impôts pourraient être réalisées.
- f) La convention d'achat d'actions prévoit une contrepartie conditionnelle supplémentaire de 4 000 \$ US liée à une quantité potentielle estimative de 3,8 millions de tonnes métriques de matériau additionnelles, sous réserve de la conclusion d'un programme de forage confirmatoire à réaliser avant le 31 décembre 2006 et de certaines exigences en matière de teneur. La société considère que cette contrepartie conditionnelle est trop incertaine pour être comptabilisée comme une contrepartie du prix d'achat en ce moment.

CONSENTEMENT DES COMPTABLES AGRÉÉS INDÉPENDANTS

Nous avons lu le prospectus simplifié de Quadra Mining Ltd. (la *Société*) daté du • 2006 relatif à l'émission et à la vente d'actions ordinaires de la Société. Nous nous sommes conformés aux normes généralement reconnues du Canada concernant l'intervention des vérificateurs sur des documents de placement.

Nous consentons à ce que soit intégré par renvoi dans le prospectus susmentionné notre rapport aux administrateurs de BHP Nevada Mining Company et de BHP Nevada Railroad Company (collectivement, les *sociétés Robinson*) portant sur les bilans cumulés des sociétés Robinson aux 31 décembre 2002 et 2001, ainsi que sur les états cumulés des résultats et du déficit et des flux de trésorerie pour chacun des exercices de la période de trois ans terminée le 31 décembre 2002. Notre rapport est daté du 6 février 2004, sauf en ce qui concerne la note 10 pour laquelle il est daté du 12 février 2004.

Nous consentons également à ce que soit intégré par renvoi dans le prospectus susmentionné notre rapport aux actionnaires de la Société portant sur le bilan de la Société au 31 décembre 2003 ainsi que l'état des résultats et du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre rapport est daté du 7 mai 2004.

Toronto, Canada
Le • 2006

ERNST & YOUNG s.r.l.
Comptables agréés

CONSENTEMENT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons lu le prospectus simplifié de Quadra Mining Ltd. (la « société ») daté du • 2006 relatif à l'émission et à la vente d'actions ordinaires de la société. Nous nous sommes conformés aux normes généralement reconnues du Canada concernant l'intervention des vérificateurs sur des documents de placement.

Nous consentons à ce que soit intégré par renvoi dans le prospectus susmentionné notre rapport aux actionnaires de la société portant sur les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2004 et pour l'exercice terminé à cette date. Notre rapport est daté du 18 février 2005 (sauf en ce qui concerne la note 18, pour laquelle il est daté du 3 mars 2005).

Vancouver, Canada
Le • 2006

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le 23 janvier 2006

Le présent prospectus simplifié, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, constitue un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants ayant trait aux titres offerts, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada. Aux fins de la province de Québec, le présent prospectus simplifié, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi et complété par le dossier d'information, ne contient aucune information fausse ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement.

(signé) WILLIAM H. MYCKATYN
Chef de la direction

(signé) DEREK WHITE
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration

(signé) PAUL M. BLYTHE
Administrateur

(signé) ALEXANDER M. LAIRD
Administrateur

Au nom des promoteurs

(signé) WILLIAM H. MYCKATIN

(signé) PAUL M. BLYTHE

ATTESTATION DES PRENEURS FERMES

Le 23 janvier 2006

À notre connaissance, le présent prospectus simplifié, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, constitue un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant aux titres offerts, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada. À notre connaissance, aux fins de la province de Québec, le présent prospectus simplifié, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi et complété par le dossier d'information, ne contient aucune information fausse ou trompeuse susceptible d'affecter la valeur ou le cours des titres qui font l'objet du placement.

VALEURS MOBILIÈRES ORION INC.

BMO NESBITT BURNS INC.

Par : (signé) DOUGLAS BELL

Par : (signé) JASON NEAL

RAYMOND JAMES LTÉE

Par : (signé) JOHN M. MURPHY

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GMP VALEURS MOBILIÈRES

Par : (signé) MARK WELLINGS